

# TABLEAU DE BORD

# 2009

## Agglomération Centre

# Edito

**S**ept ans déjà !  
Sept années de collecte, de traitement et d'analyse afin d'offrir à nos partenaires des données et des informations sur le territoire de l'agglomération Centre avec le souci constant de clarté, de justesse et de partage de la connaissance.

Cette année encore, ce recueil présente une centaine d'indicateurs répartis sur dix thèmes d'observation allant de la population à l'environnement en passant par l'économie ou l'habitat pour ne citer que ceux-là.

Au-delà des chiffres-clés, ce document est aussi un outil de suivi et d'évaluation des évolutions du Centre. Il intègre des éléments de diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration et des multiples outils de planification de la CACEM.

Enfin, cette sixième édition du présent Tableau de Bord est marquée par le changement. Pour faciliter la lecture du document, les principales thématiques sont présentées de façon plus structurée et le document plus dynamique, est enrichi d'illustrations et de nouvelles cartes.

J'espère que ce Tableau de Bord suscitera votre intérêt et que les informations livrées vous permettront de mieux saisir les tendances fortes de votre territoire.

Joëlle Taïlamé  
Directrice de l'ADUAM

4 Présentation du territoire

## 11 Démographie

12 L'évolution démographique

14 La structure de la population

## 17 Habitat / Foncier

18 Les caractéristiques du parc

20 Le logement social

22 Le parc locatif

24 Le marché immobilier

26 Le marché foncier

## 29 Santé / Social

30 L'offre de santé

32 L'accueil du premier âge

34 L'accueil du troisième âge

36 La précarité

## 39 Emploi / Formation

40 Le marché de l'emploi

42 Le niveau de formation

44 La scolarisation

## 47 Activités / Services

48 Le tissu économique de l'agglomération

50 L'offre commerciale

## 53 Fiscalité

54 Le tissu fiscal de la CACEM

56 Les revenus des ménages

## 59 Environnement

60 Pollution de l'air et activités anthropiques

62 La qualité de l'air dans l'agglomération

64 La pollution de l'eau

66 L'assainissement

68 La gestion des déchets

## 71 Mobilités

72 Le trafic routier

74 Les flux de mobilité

76 L'accidentologie

78 Les transports en commun

## 81 Sécurité

82 Les crimes et délits

## 85 Enjeux et projets

86 La Pointe Simon

87 L'aménagement de la Savane

88 L'éco-quartier de cité Bon-Air

89 Le centre hospitalier de Mangot-Vulcin

## 89 Annexes

92 Index des indicateurs

93 Index des tableaux

95 Index des cartes

96 Index des graphes

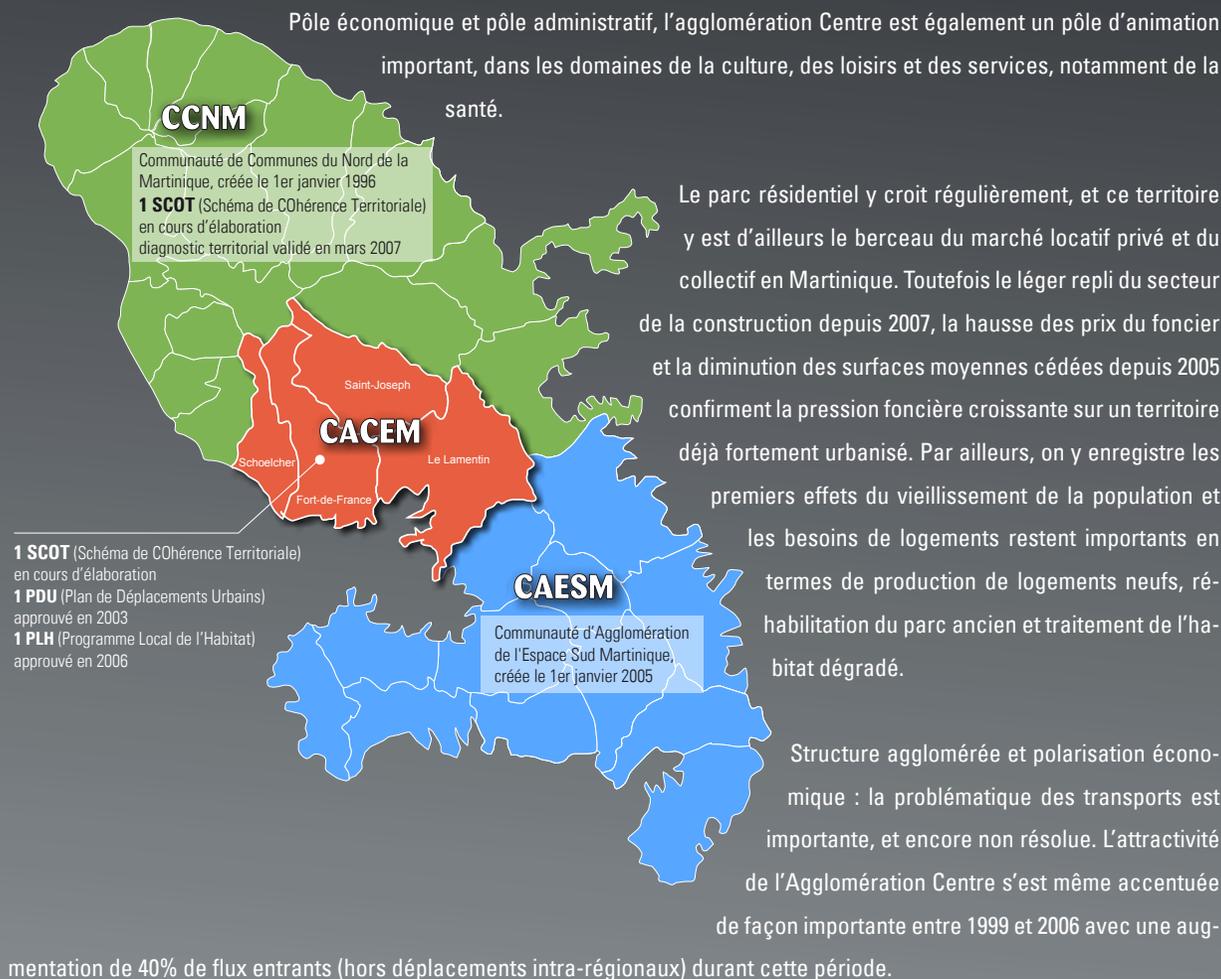
97 Sigles

98 Ressources statistiques

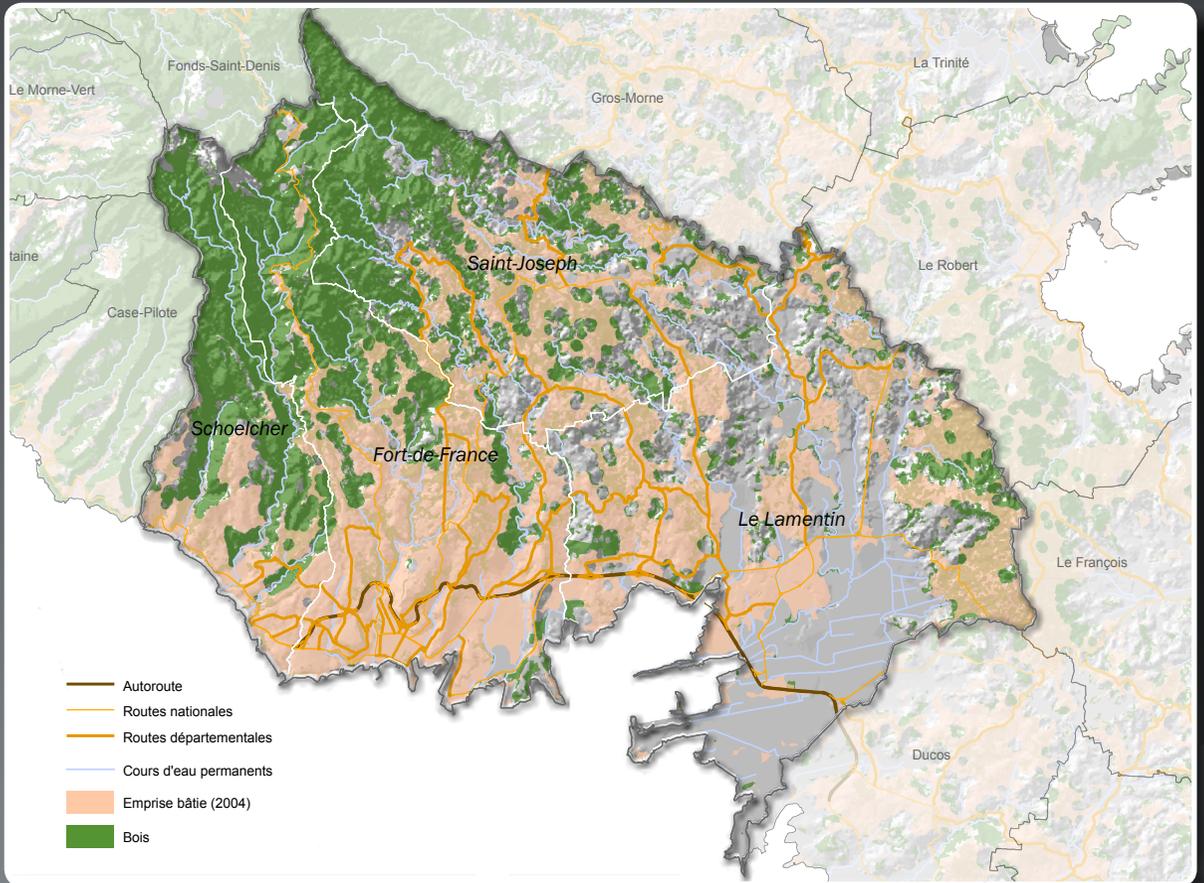
99 L'Observatoire Territorial de Martinique

# La CACEM dans son environnement local

Replacer la CACEM dans son contexte local permet de mieux connaître et comprendre le territoire communautaire. Densité de population et emploi caractérisent ce territoire totalisant 42% de la population martiniquaise, rassemblant les trois premières communes en termes d'emploi salarié privé et comptant parmi ses membres la capitale régionale, Fort-de-France.



Premier pôle de concentration de la population, de l'habitat et de l'emploi, l'Agglomération Centre est enfin confrontée à plusieurs problématiques environnementales : exposition importante à la pollution du trafic routier, dégradation de la qualité des eaux de rivière, un retard dans le raccordement au réseau d'assainissement collectif... Maîtriser les effets négatifs de son développement tout en capitalisant ses atouts pour en faire un pôle d'excellence, tel est l'enjeu de l'Agglomération Centre à l'échelle régionale.



# Identité

**CRÉÉE EN 2000**, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE VISE **3 OBJECTIFS PRINCIPAUX** :

- 1.** PERMETTRE AUX COMMUNES DE PROFITER D'EQUIPEMENT DE PLUS GRANDE ENVERGURE ET PARTAGER LEURS MOYENS
- 2.** OPTIMISER LES ATOUTS DE 4 COMMUNES ET RENFORCER LE RAYONNEMENT DU CENTRE DE LA MARTINIQUE
- 3.** DEVELOPPER LA SOLIDARITE ENTRE LES COMMUNES POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS.

## LES COMPÉTENCES DE LA CACEM

Les compétences exercées par la CACEM, qu'elles soient obligatoires, optionnelles ou facultatives, relèvent de trois grands types:

**Le soutien au développement économique** : L'accompagnement du tissu économique territorial et de son évolution, participation aux grands projets de développement, l'implantation d'entreprises nouvelles via sa pépinière;

**L'urbanisme et l'habitat** : L'équilibre social de l'habitat, l'aménagement de l'espace communautaire et l'organisation des services de transports urbains, la planification et l'élaboration des documents d'urbanisme;

**Les services au quotidien** : Le nettoiement de la voirie, la gestion des eaux usées, la distribution de l'eau potable, le traitement des déchets ménagers, l'aménagement et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Ces compétences sont gérées directement en régie, pour la plupart. La CACEM délègue l'exécution de certaines à des

organismes extérieurs sur tout ou partie du territoire, comme les transports en commun ou la distribution de l'eau potable. Toutes ses actions, qu'elles soient quotidiennes ou prévisionnelles, s'inscrivent dans la perspective du développement durable.

## ORGANISATION DE L'INSTITUTION

L'organe délibérant de la CACEM est le Conseil communautaire. Il est composé de 43 conseillers désignés par les conseillers municipaux des communes membres. Les Conseils communautaires ont lieu environ une fois par mois, au siège de l'Etablissement public ou dans l'une des mairies des communes membres, afin de fixer les grandes orientations de la politique communautaire et voter le budget. Les décisions sont exécutoires de plein droit. Les séances du Conseil communautaire sont publiques.

Un Bureau communautaire examine et émet un avis sur les dossiers à soumettre aux Conseil communautaire. Ses travaux sont préparés par les 12 membres (Président et vice-Présidents) qui le composent. Enfin, les Commissions ont pour rôle d'instruire et de préparer les décisions du Conseil ou du Bureau lorsqu'il agit par délégation du Conseil.

### NOM OFFICIEL ET ADMINISTRATIF

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

### NOM D'USAGE

la CACEM

### NÉE LE

27 décembre 2000

### ADRESSE

Immeuble Les cascades III - Place François Mitterrand BP 407 - 97204 Fort-de-France

### TAILLE

17 100 ha de superficie sur 4 communes

### MOYENS

166,3 millions d'euros de budget en 2009

# Synthèse

Outre sa forme revisitée, la principale nouveauté de ce tableau réside dans le fait qu'il intègre pour la première fois les données issues du recensement rénové de la population. Un grand nombre de données de cadrage sur la population, vieilles de dix ans pour certaines, a ainsi pu être actualisé.

Les statistiques qui figurent dans ce sixième Tableau de Bord mettent en évidence, comme les années précédentes, une évolution de l'agglomération très nuancée. Au cours de la période 2007-2008, on enregistre sur le territoire de la CACEM:

**Plus d'habitants mais un poids démographique qui diminue.** L'agglomération Centre voit le nombre de ses habitants augmenter de façon constante depuis 1990 au rythme de 0,2% par an. Mais parallèlement son poids démographique ne cesse de décroître, principalement en faveur du Sud de l'île. En outre, la CACEM connaît sur son territoire des dynamiques démographiques opposées, laissant apparaître une agglomération à deux vitesses.

**Un vieillissement de la population.** Le phénomène de vieillissement de la population est généralisé à l'ensemble de la Martinique et touche généralement plus le Nord. La situation de l'agglomération est comparable à celle du département, la population continue de vieillir. Le nombre des plus de 75 ans a ainsi augmenté de 3,1% par an entre 1999 et 2006 alors que le nombre des moins de 30 ans a lui diminué au rythme de 1,2% par an durant la même période.

**Des prix du foncier et des loyers en augmentation.** La naissance d'un boom immobilier pressentie dans le précédent Tableau de Bord semble se confirmer. Ainsi, le prix moyen du terrain à bâtir, qui avait atteint un niveau record en 2005, a continué d'augmenter sur la période 2006-2007. Parallèlement le niveau moyen des loyers privés s'est maintenu et a même enregistré une hausse sur le segment des appartements.

**Des évolutions encourageantes sur le plan social.** Le nombre de demandeurs d'emplois a connu une diminution sensible au cours de l'année 2007 : -8% en moyenne pour l'ensemble de l'agglomération soit 1 037 chômeurs de moins.

Corrélativement, on enregistre une diminution sensible du nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion. Une baisse de 6,7% est enregistrée en 2008 portant au nombre de 29 481 les titulaires du RMI.

En outre, après cinq années de hausse consécutive, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé (API) a diminué de 3% en 2008 sur l'ensemble de la Martinique. Cette baisse est encore plus marquée au niveau de l'agglomération

(-6%), où la commune la plus concernée est Schoelcher avec -12% de bénéficiaires.

**Un meilleur niveau de formation de la population.** Le public très peu formé (niveau BEPC) est en nette régression avec une baisse de 15% alors que le nombre de bacheliers augmente, lui, de 41% durant la même période. Plus spectaculaire encore, la progression des diplômés de l'enseignement supérieur : +48% pour les Bac+2 et +35% pour les autres.

Les sans diplômes représentent 34% de la population de quinze ans ou plus. Un chiffre important, mais nettement inférieur à la moyenne départementale située à 42%.

**Un regain des créations d'entreprises en 2008.** Au 1er janvier 2008, 32 731 entreprises implantées sur le territoire de la CACEM exerçaient leur activité dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. L'année 2008 marque une légère reprise avec 2 210 nouveaux établissements implantés dans la CACEM, soit 4% de plus qu'en 2006. Ainsi, contrairement au niveau démographique, l'agglomération maintient son poids économique, voire l'augmente légèrement : alors qu'elle regroupait 60% des emplois du département en 1999, ce pourcentage atteint 61% en 2006.

## N°6 Décembre 2009

**Directrice de publication :** Joëlle Taïlamé

**Rédaction :** Christophe Clairis

**Cartographie :** Sébastien Martin, Cenia Borrero, Christophe Clairis

**Infographie :** Christophe Clairis

**Photos non créditées :** Photothèque ADUAM, SEMAFF, Mairie de Fort-de-France, sxc.hu, Christophe Clairis

**Mise en page :** Christophe Clairis, Marie-christine Houeé

**Impression :** IPNS

ADUAM

Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique  
30 boulevard du Général de Gaulle - 97200 Fort de France  
Tél : 0596 717 977 - Fax : 0596 725 927

[www.aduam.com](http://www.aduam.com)

# Chiffres-clés

## CACEM



## Fort-de-France



### Démographie

Nombre d'habitants en 2006	168 720 (42%)*	90 347
Taux de solde naturel 1999-2006	0,8%	0,69%
Taux solde migratoire apparent 1999-2006	- 0,5 %	-1,28%

### Habitat/Foncier

Nombre de résidences principales en 2006	67 583 (44%)	37 496
Nombre de logements locatifs sociaux	15 741 (57%)	9 857
Logements vacants	7 854 (37%)	5 037
Logements autorisés en 2007	1 321 (57%)	954
Nombre de transactions foncières 2006-2007	286 (22%)	121

### Santé/Social

Nombre de médecins en 2007	325 (63%)	225
Nombre d'allocataires du RMI en 2008	11 740 (40%)	7084
Nombre d'allocataires Parent Isolé en 2008	2 064 (41%)	1265
Nombre de bénéficiaires de la CMU en 2008	49 165 (38%)	29 520

### Emploi/Formation

Nombre de demandeurs d'emploi en 2007	13 321 (41%)	7 574
Nombre de salariés des entreprises en 2008	53 580 (67%)	27 192
Nombre d'écoles en 2008	106 (40%)	68
Nombre de lycéens en 2008	12 944 (58%)	9 609
Nombre total d'actifs en 2006	76 502 (44%)	40 337

### Activités/Services

Nombre d'établissements au 01/01/2008	17 513 (53%)	10 386
Nombre de créations d'entreprises au 01/01/08	2 210 (37%)	1 109
Nombre de grandes surfaces commerciales	112 (54%)	52
Nombre d'actifs occupés en 2006	59 371 (45%)	29 990

(\* Poids de la CACEM à l'échelle départementale)

### Lamentin



### Saint-Joseph



### Schoelcher



39 847  
0,99%  
0,68%

17 107  
0,73%  
0,45%

21 419  
0,67%  
-0,28%

14 849  
3 765  
1 178  
346  
117

6 250  
382  
484  
141  
23

8 988  
1534  
1 155  
312  
25

45  
2737  
462  
11 627

7  
1053  
167  
4 540

48  
866  
170  
3 478

3 006  
22 110  
19  
2 843  
18 327

1 310  
1 044  
11  
0  
7 844

1 431  
3 234  
8  
492  
9 994

4 530  
740  
54  
14 653

824  
100  
2  
6 065

1 773  
261  
4  
8 663





## DÉMOGRAPHIE

Les dynamiques démographiques naissantes à la fin des années 90 se confirment près de vingt ans après. L'agglomération Centre voit le nombre de ses habitants augmenter lentement et régulièrement mais est parallèlement le lieu de tendances opposées.

Progressivement, une agglomération à deux vitesses se dessine distinctement, avec des territoires plus dynamiques d'un point de vue démographique d'une part et des territoires qui peinent à garder leurs habitants d'autre part. Le vieillissement de la population de la CACEM est comparable à celui du département mais il est cependant plus marqué dans la capitale.

Enfin, la répartition des catégories socioprofessionnelles dans l'agglomération illustre la mutation de la structure socioprofessionnelle en Martinique avec une augmentation plus forte des cadres et professions intermédiaires.



## L'évolution démographique

Au 1er janvier 2007, 397 730 personnes habitent en Martinique soit une population en progression de 16 405 habitants par rapport au recensement de 1999.

Si toutes les structures intercommunales bénéficient de cette augmentation, elles demeurent très contrastées dans leur évolution. L'agglomération Centre enregistre ainsi la plus faible progression au niveau intercommunal avec +1% en 8 ans contre +2% dans le Nord et +12% dans le Sud.

### Une baisse de l'attractivité...

La CACEM voit le nombre de ses habitants augmenter depuis 1990 au rythme de 0,1% par an. Toutefois, cette lente croissance cache un déficit d'attractivité chronique de la zone. Ainsi l'agglomération Centre enregistre-t-elle entre 1999 et 2007, un solde migratoire négatif important, - 11 000 habitants en 8 ans. C'est toutefois moins que lors de la précédente période intercensitaire (1990-1999) où le solde était porté à -15 000 en 9 ans.

Ce résultat est très largement dû à la situation de Fort-de-France qui enregistre un solde migratoire négatif de -10 600 habitants et dans une moindre mesure à celle de Schoelcher (-700 habitants). Seule Saint-Joseph conserve une certaine attractivité en affichant un solde migratoire positif alors que le Lamentin parvient à équilibrer le

nombre d'entrées et de sorties sur son territoire.

### ...compensée par le solde naturel

Parallèlement, le nombre de naissances enregistrées sur le territoire la CACEM est en moyenne deux fois plus important que le nombre de décès. En 2007, le taux d'accroissement naturel y est relativement soutenu : 0,7% contre 0,8% en 1999. En résumé, l'accroissement de la population continue donc d'être porté par le solde naturel bien que ce dernier soit en légère diminution. Le taux d'excédent naturel reste toutefois légèrement supérieur à la moyenne du département (0,6%) où la tendance à la baisse semble s'accélérer.

### Des dynamiques internes opposées

Deux dynamiques démographiques opèrent simultanément au sein de la CACEM. Des communes en progression d'une part, Saint-Joseph et surtout le Lamentin qui affichent respectivement une évolution annuelle moyenne de 1,1% et 1,3% par an de 1999 à 2007 et le chef-lieu du département qui enregistre une diminution de sa population, -0,6% par an durant la même période. La commune de Schoelcher quant à elle voit sa population augmenter de 0,4% par an, une évolution en dessous de la moyenne départementale.

## Les indicateurs

### Évolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Fort-de-France	96 943	98 807	99 844	100 080	94 152	89 794
Lamentin	18 553	23 145	26 367	30 028	35 488	39 442
Saint-Joseph	10 923	10 950	11 266	14 036	15 759	17 215
Schoelcher	13 241	14 749	18 094	19 825	20 839	21 510
<b>CACEM</b>	<b>139 660</b>	<b>147 651</b>	<b>155 571</b>	<b>163 969</b>	<b>166 238</b>	<b>167 961</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>320 030</b>	<b>324 832</b>	<b>328 566</b>	<b>359 572</b>	<b>381 325</b>	<b>397 730</b>

Source : INSEE

### Solde migratoire apparent intercensitaire (1999-2007)

Fort-de-France	-10 588
Lamentin	8
Saint-Joseph	365
Schoelcher	-687
<b>CACEM</b>	<b>-10 902</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>-8 803</b>

Source : INSEE

### Évolution annuelle moyenne

	1990 - 1999	1999 - 2007
Fort-de-France	-0,7%	-0,6%
Lamentin	1,9%	1,3%
Saint-Joseph	1,3%	1,1%
Schoelcher	0,6%	0,4%
<b>CACEM</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,1%</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,5%</b>

Source : INSEE

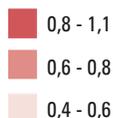
### Solde naturel intercensitaire (1999-2007)

Fort-de-France	6 230
Lamentin	3 946
Saint-Joseph	1 091
Schoelcher	1 358
<b>CACEM</b>	<b>12 625</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>25 208</b>

Source : INSEE

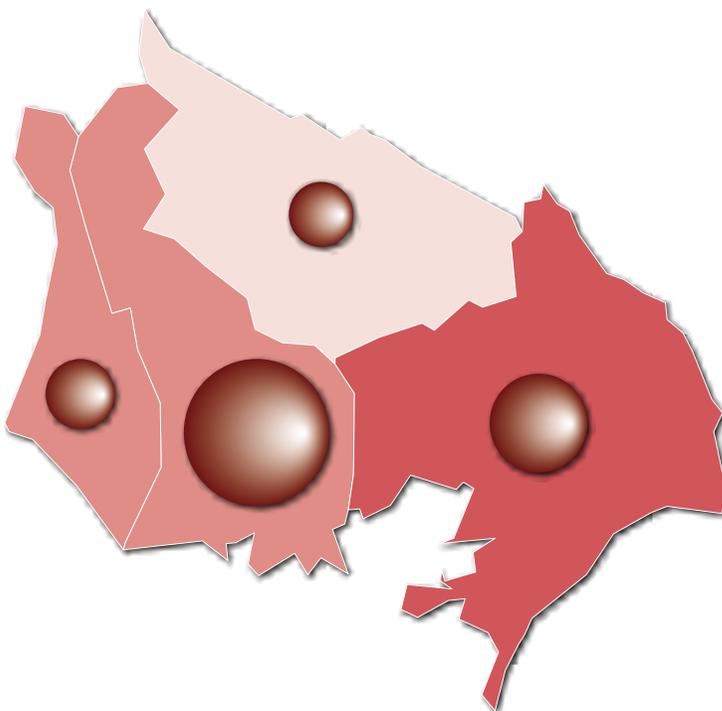
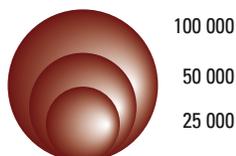
## La population de la CACEM en 2007

Taux d'excédent naturel en 2007 (%)



Moyenne française = 0,4%

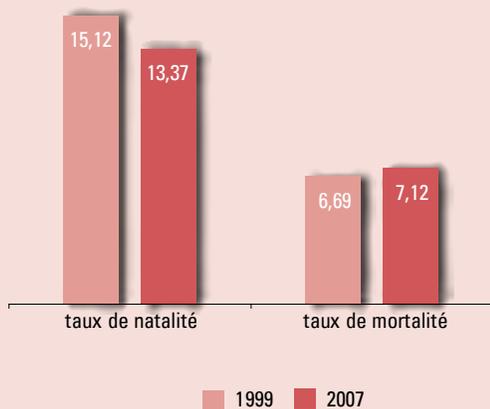
Population en 2007



Sources : ©IGN Paris - BD Topo® 2000, INSEE, ADUAM

## Dernière minute...

Taux de natalité et mortalité dans la CACEM (en ‰)



Source : INSEE

### →→ Avertissement

Les premiers chiffres des populations légales 2007 font apparaître une baisse de la population de l'agglomération Centre par rapport à 2006, laissant présager un retournement de la tendance démographique observée jusqu'alors.

Attention! la méthode actuelle du recensement étant basée sur des cycles de collecte de 5 ans, les données qui ont servi à calculer les populations de 2006 et 2007 sont donc en partie les mêmes. De ce fait, d'un point de vue technique, la comparaison 2006-2007 ne correspond pas exactement à l'évolution de la population entre 2006 et 2007. Les premières comparaisons ne seront rigoureusement possibles que sur la période 2006-2011...

### →→ Définitions et précisions

#### Le solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

#### Le solde migratoire apparent

Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

## La structure de la population

Même si elle demeure plus jeune que la France métropolitaine (bien que l'écart se réduise), la Martinique est le département français d'Outre-Mer le plus âgé. L'âge moyen y est de 37 ans, alors que la part des moins de vingt ans s'affaiblit dans la population.

Dans ce contexte, le vieillissement de la population est une des tendances majeures de l'évolution de la société martiniquaise.

Au niveau de l'agglomération Centre, la situation est comparable à celle du département, la population continue de vieillir. Le nombre des plus de 75 ans a ainsi augmenté de 3,1% par an entre 1999 et 2006, alors que le nombre des moins de 30 ans a lui diminué au rythme de 1,2% par an durant la même période.

Sur les 16 dernières années, la classe d'âge des 15-29 ans a chuté de 30%, passant de la 1ère place en termes d'effectifs à la 3ème place ex æquo avec les 45-59 ans.

### Un vieillissement plus marqué dans la capitale

Sur le territoire de la CACEM, on observe une forte disparité dans la répartition géographique des plus de 60 ans. Si le nombre des plus de 60 ans est logiquement plus

important à Fort-de-France, le poids de ces derniers dans la population totale fait apparaître un vieillissement plus marqué de la capitale. Le taux de vieillissement\* atteint ainsi 20% à Fort-de-France, contre 15% au Lamentin et 17% à Saint-Joseph et à Schoelcher.

### Davantage de cadres et de professions intermédiaires

La mutation de la structure socioprofessionnelle qui s'opère en Martinique depuis plusieurs années se répercute également au niveau de l'agglomération : les cadres et les professions intermédiaires continuent de gagner du terrain par rapport aux autres catégories (respectivement +27% et +18% de 1999 à 2006) mais toutefois moins rapidement qu'au niveau départemental (+38 et +26%). Parallèlement, le nombre d'agriculteurs exploitants baisse plus fortement au niveau de l'agglomération, -13% contre -10% en Martinique.

En interne, on observe que ces évolutions touchent particulièrement les communes du Lamentin et de Saint-Joseph où le nombre des agriculteurs baisse de 22% en moyenne alors que la part des cadres augmente de près de 50%.

## Les indicateurs

### Répartition par âge en 2006

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou +
Fort-de-France	18 284	17 354	19 761	17 145	11 363	6 440
Lamentin	8 960	7 704	9 750	7 343	4 419	1 669
Saint-Joseph	3 590	3 076	4 011	3 569	1 994	865
Schoelcher	3 834	4 584	4 530	4 574	2 673	1 224
<b>CACEM</b>	<b>34 668</b>	<b>32 719</b>	<b>38 053</b>	<b>32 632</b>	<b>20 450</b>	<b>10 199</b>
MARTINIQUE	83 523	73 156	90 864	77 653	48 173	24 358

Source:INSEE

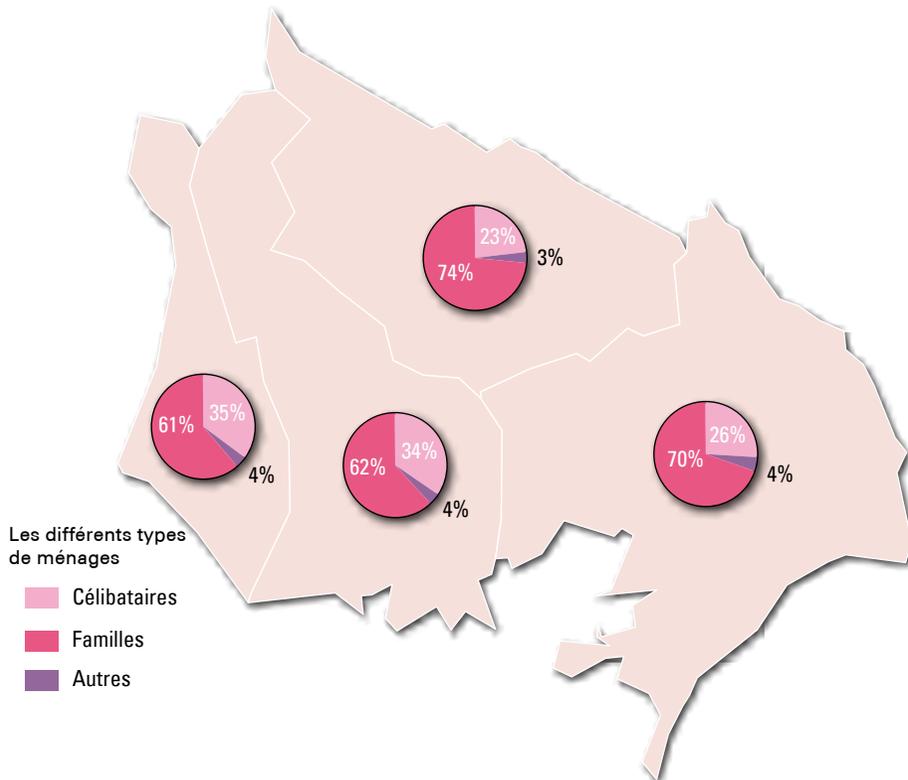
### Catégories socioprofessionnelles en 2006

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprises	Cadres, Professions intellectuelles	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers
Fort-de-France	117	2 483	3 703	8 420	15 682	7 932
Lamentin	112	1 238	1 555	4 090	6 375	4 076
Saint-Joseph	77	502	585	1 824	2 691	1 835
Schoelcher	47	880	1 809	2 813	2 989	1 161
<b>CACEM</b>	<b>353</b>	<b>5 103</b>	<b>7 652</b>	<b>17 146</b>	<b>27 736</b>	<b>15 004</b>
MARTINIQUE	2 542	12 093	13 604	35 407	61 802	40 028

Source:INSEE

(\* ) poids des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale

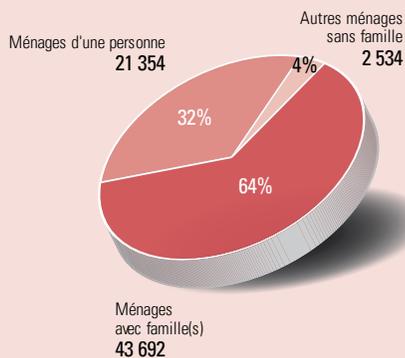
## Structure de la population par type de ménage en 2006



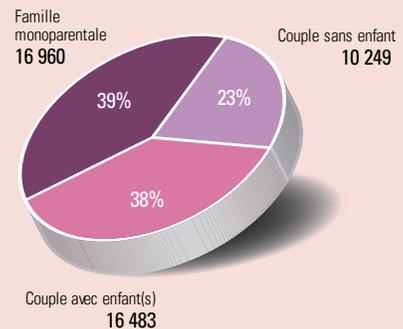
Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE 2007, ADUAM 2009

## En bref...

### Les ménages de la CACEM selon le mode de cohabitation en 2006



### Les familles de la CACEM en 2006



Source : INSEE





## HABITAT / FONCIER

L'année 2007 confirme la hausse des prix du foncier et de l'immobilier constatée en 2005. En corollaire à cette évolution, la tension s'accroît sur le marché locatif, en particulier dans le secteur collectif. Par ailleurs, cette année est marquée par une programmation et une livraison de logements sociaux relativement soutenue dans l'agglomération. Si elles se confirmaient, ces évolutions pourraient être les indicateurs d'un regain de dynamisme de la zone Centre...à suivre...



## Les caractéristiques du parc

Le parc de logements de la CACEM se distingue de celui du reste de la Martinique tant par sa taille que par sa composition. Premier parc en importance à l'échelle intercommunale avec 42%, il représente également la plus forte concentration d'habitat collectif, 44% contre 31% dans le département.

### Un parc qui croît régulièrement

Le nombre des résidences principales connaît depuis plusieurs décennies une croissance régulière sur le territoire de la CACEM. Entre 1999 et 2006, elles ont augmenté de 13%. Si toutes les communes de l'agglomération bénéficient de cette hausse, Fort-de-France demeure nettement en retrait avec une progression de son parc de 6% contre une moyenne de 21% pour le Lamentin, Saint-Joseph et Schoelcher.

### L'habitat individuel redevient majoritaire

L'évolution du parc de logements de la CACEM est marquée par la résurgence du modèle de l'habitat individuel dans les choix des habitants de l'agglomération. Prenant le contre-pied de la précédente tendance inter-censitaire (1990-1999), le logement individuel est redevenu majoritaire en 2006 en totalisant 55% des résidences princi-

pales.

C'est cependant moins que la moyenne départementale à 67%. Il est à noter que cette évolution à la hausse du logement individuel n'est pas propre à l'agglomération mais concerne l'ensemble de la Martinique. Cette nouvelle physionomie du parc est la conséquence d'une hausse significative des résidences principales en individuel (+23%) conjuguée à un net ralentissement du collectif, +5,3% (contre 100% entre 1990 et 1999).

La même tendance s'observe dans toutes les communes de l'agglomération avec cependant une plus grande acuité, la commune de Saint-Joseph enregistre même une baisse de 17% du nombre de ses résidences principales en collectif.

### Une vacance en légère baisse

Entre 1999 et 2006, le nombre de logements vacants dans la CACEM a augmenté de 2% dans la CACEM. C'est beaucoup moins vite qu'au niveau de la Martinique, +12%. Avec 7990 logements vacants recensés en 2006, la vacance diminue très légèrement, passant de 11% du parc de logements en 1999 à 10% en 2006.

## Les indicateurs

### Évolution du nombre de logements

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Fort-de-France	25 178	27 643	33 117	36 325	40 655	43 237
Lamentin	5 095	6 401	7 865	9 476	13 453	16 139
Saint-Joseph	2 697	2 923	3 292	4 172	5 927	6 792
Schoelcher	2 865	3 539	5 512	7 024	8 641	10 402
<b>CACEM</b>	<b>35 835</b>	<b>40 506</b>	<b>49 786</b>	<b>56 997</b>	<b>68 676</b>	<b>76 569</b>
MARTINIQUE	82 013	90 865	103 308	123 276	155 733	181 050

Source: INSEE

### Les résidences principales par catégorie

	Total	Individuel		Collectif		Autre	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Fort-de-France	43 237	18 263	42%	18 899	44%	6 074	14%
Lamentin	16 139	9 276	57%	5 369	33%	1 494	9%
Saint-Joseph	6 792	4 938	73%	1 151	17%	702	10%
Schoelcher	10 402	4 424	43%	4 466	43%	1 512	15%
<b>CACEM</b>	<b>76 569</b>	<b>36 901</b>	<b>48%</b>	<b>29 886</b>	<b>39%</b>	<b>9 781</b>	<b>13%</b>
MARTINIQUE	181 050	102 001	56%	48 465	27%	30 584	17%

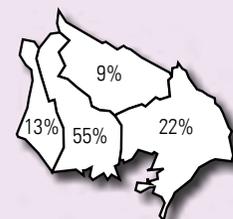
Source: INSEE

### Évolution du nombre de logements vacants

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Fort-de-France	2 156	2 829	4 419	2 930	4 806	5 037
Lamentin	668	737	820	682	1 362	1 178
Saint-Joseph	204	304	404	154	685	484
Schoelcher	156	374	422	529	842	1 155
<b>CACEM</b>	<b>3 184</b>	<b>4 244</b>	<b>6 065</b>	<b>4 295</b>	<b>7 695</b>	<b>7 854</b>
MARTINIQUE	7 349	10 682	12 477	9 895	18 743	21 000

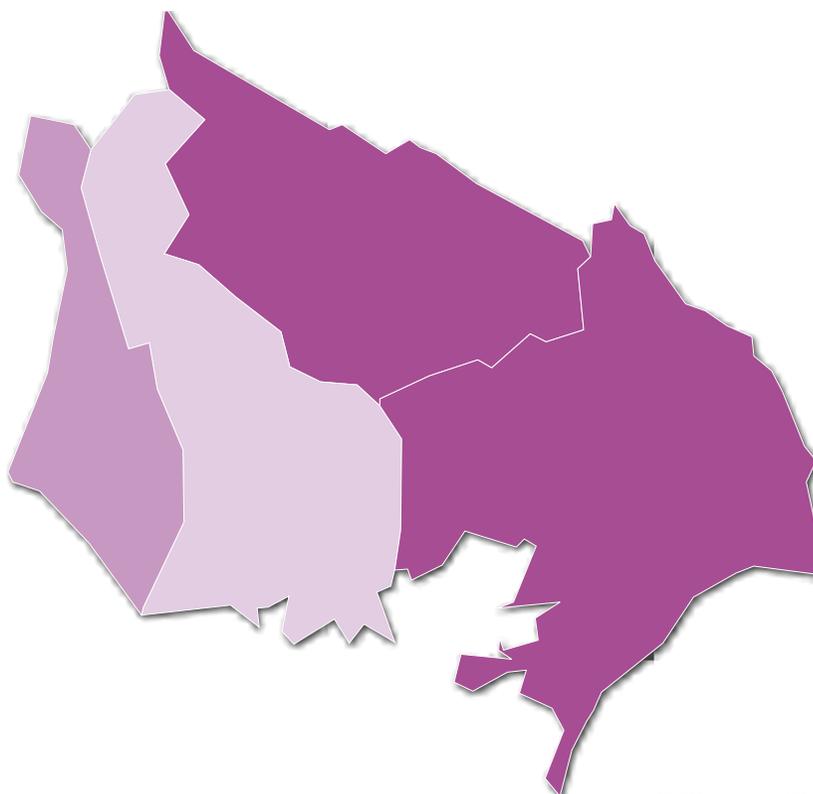
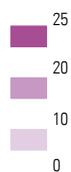
Source: INSEE

### Répartition des résidences principales au sein de la CACEM en 2006



## Les résidences principales en 2006

Evolution du nombre de résidences principales entre 1999 et 2006 (en %)



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE, ADUAM

## En bref...

Le parc de logements de la CACEM selon le nombre de pièces (en %)



Source : INSEE

## Le logement social

### Une offre publique au ralenti...

Entre 2005 et 2007, le parc locatif social s'est accru de 6% sur le territoire de l'agglomération et de manière sensiblement égale à l'échelle départementale (+5%). Cette croissance marque un net ralentissement de la production de logements sociaux après le sursaut opéré en 2005 (+19%) et plus généralement par rapport à la moyenne annuelle de production sur les deux dernières décennies : +8,5%/an.

### ...et un développement inégal

Le rééquilibrage interne à l'agglomération initié à la fin des années 80 peine à trouver un nouvel élan à l'aube du nouveau millénaire. En effet, la redistribution géographique du parc social n'est véritablement effective qu'entre Fort-de-France et le Lamentin, laissant de côté Schoelcher et Saint-Joseph dont les poids respectifs dans le parc social de la CACEM (11% et 3%) restent inchangés depuis 7 ans.

### Une offre privée non négligeable

Malgré son importance, le parc locatif social martiniquais a de plus en plus de mal à répondre à une demande soutenue. Avec 58% du parc locatif martiniquais, les logements

locatifs privés jouent de fait un rôle non négligeable. Et il est fort probable qu'une partie de la pression qui s'exerce sur le parc social résulte de la pression qui s'exerce sur le parc locatif privé lui-même.

En outre, le vieillissement de la population constatée entre 1999 et 2006 (voir p.34), fait de l'habitat des personnes âgées un enjeu majeur pour les années à venir. Faute de disposer d'alternative dans des établissements spécialisés type MAPAD, le maintien à domicile de ce public reste la solution principale. Dans ce contexte, la réhabilitation du parc privé revêt un caractère primordial.

### Une concentration de la réhabilitation dans la zone centre

En 2007, les crédits mobilisés en faveur de la requalification et l'amélioration du parc de logements privés est en augmentation par rapport à 2006.

A l'échelle intercommunale, on observe une forte mobilisation des crédits sur le territoire de la CACEM. Avec 213 logements subventionnés, l'agglomération, à elle seule consomme 68% des crédits ANAH, contre 18% pour l'Espace Sud et 14 % pour la CCNM.

## Les indicateurs

### Les logements locatifs sociaux en 2007

	Parc total	Financés	Livrés
Fort-de-France	9 857	72	96
Lamentin	3 765	32	0
Saint-Joseph	382	0	0
Schoelcher	1 534	0	0
<b>CACEM</b>	<b>15 741</b>	<b>104</b>	<b>296</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>27 554</i>	<i>226</i>	<i>161</i>

Source : DDE

### → Définitions et précisions

#### Le logement social

Un logement social est un logement destiné, suite à une initiative privée ou publique, à des locataires qui, sous conditions de ressources, auraient des difficultés à se loger sur le marché locatif privé. Il fait l'objet d'une convention avec l'État.

### Subventions ANAH en 2007

	Nombre de dossiers	Logements subventionnés	Montant des travaux (en €)	Subvention ANAH	
				Montant (en €)	%
Fort-de-France	64	156	5 552 761	3 162 876	57%
Lamentin	3	6	242 636	149 323	62%
Saint-Joseph	9	43	936 246	600 920	64%
Schoelcher	5	8	302 237	188 600	62%
<b>CACEM</b>	<b>81</b>	<b>213</b>	<b>7 033 880</b>	<b>4 101 719</b>	<b>58%</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>135</i>	<i>309</i>	<i>10 399 647</i>	<i>6 067 895</i>	<i>58%</i>

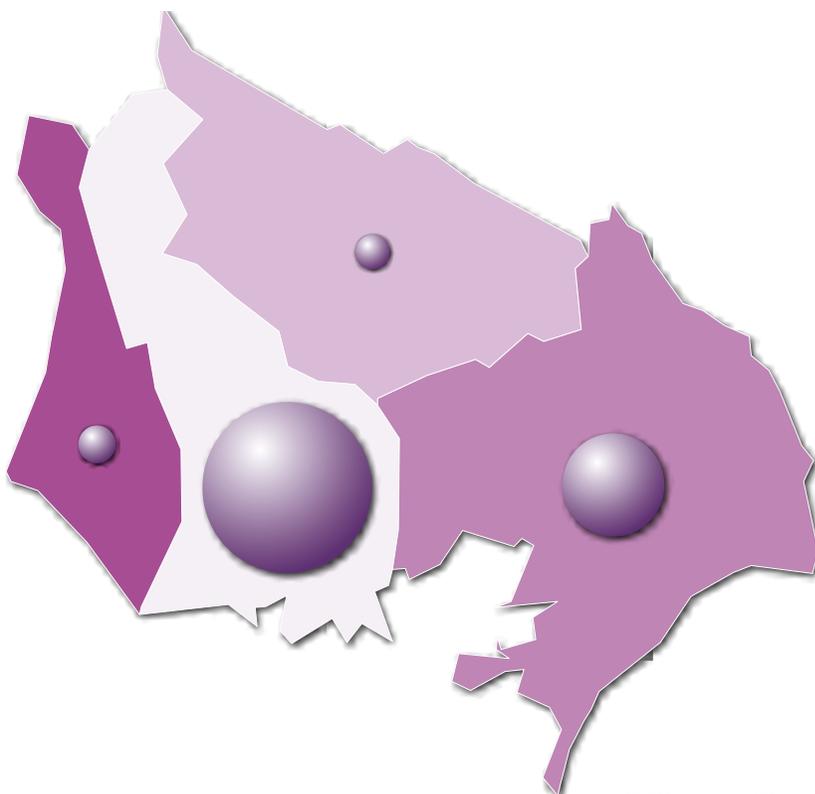
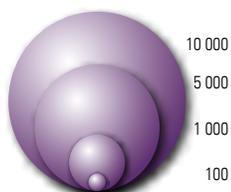
Source : DDE

## Le logement social en 2008

Evolution des logements  
locatifs sociaux entre  
2000 et 2007 (en %)



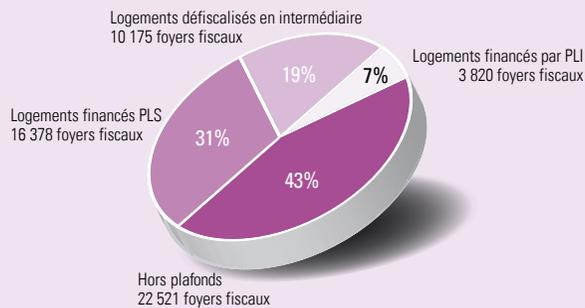
Nombre de logements  
locatifs sociaux en 2007



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE, ADUAM

### En bref...

#### Répartition des foyers fiscaux en fonction des plafonds de ressources des locataires de logements aidés en 2007



Sources : DGI, ADUAM

(\*) PLS = Prêt Locatif Social, PLI = Prêt Locatif Intermédiaire

## Le parc locatif

### Plus de locataires que de propriétaires

En perte de vitesse depuis le début des années 80, la propriété a cessé d'être majoritaire sur le territoire de l'agglomération, contrairement au reste du département où elle demeure le statut d'occupation prépondérant. Le nombre de propriétaires est ainsi passé de 51% en 1990 à 46% en 2006.

### Un marché locatif concentré

La zone Centre est le berceau du marché locatif privé. Elle concentre 56% des locations réalisées en Martinique, toutes catégories de logements confondus. La ville de Fort-de-France, concentre, à elle seule, près de 40% du parc locatif de l'île, soit une capacité de 18 525 logements.

### Un parc public important

En 2006, l'agglomération compte 14 112 logements sociaux sur son territoire, soit 43% du parc locatif. Cette proportion traduit une forte présence du secteur public sur le territoire de la CACEM. A titre de comparaison, elle est de 37% en France métropolitaine.

### Un secteur tourné vers le collectif

Le marché locatif de la CACEM, et dans une moindre mesure celui de la Martinique, est porté par le logement collectif. Ce dernier représente 92% des locations dans le Centre contre 86% au niveau départemental.

Les petits appartements (Studios et T2) constituent avec les appartements de taille moyenne (T3) le coeur de l'offre locative, représentant à eux-seuls 86% des appartements loués.

### Une tension accrue sur les T3

En 2008, le loyer moyen des appartements dans le Centre s'élève à 620 € contre 550 € en 2005, soit +17% en 3 ans. Toutefois, cette hausse ne concerne que les segments du milieu, T2, T3 et T4. Les loyers de ces derniers augmentent dans une fourchette comprise entre 5% et 8%, alors que ceux des studios accusent dans le même temps une baisse de 15%.

L'évolution des loyers de 1ère location entre 2005 et 2008, très variable en fonction du type d'appartement, est révélatrice des zones de tension du marché : le loyer d'un studio se négocie ainsi 20% de moins qu'en 2005, alors qu'un T3 neuf se loue 30% plus cher!

## Les indicateurs

Les loyers moyens privés par type d'appartement en 2008 (en €)

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Fort-de-France	357	526	702	921
Lamentin	395	567	764	965
Saint-Joseph		573	475	705
Schoelcher	342	522	811	1 101
<b>CACEM</b>	<b>354</b>	<b>530</b>	<b>732</b>	<b>989</b>

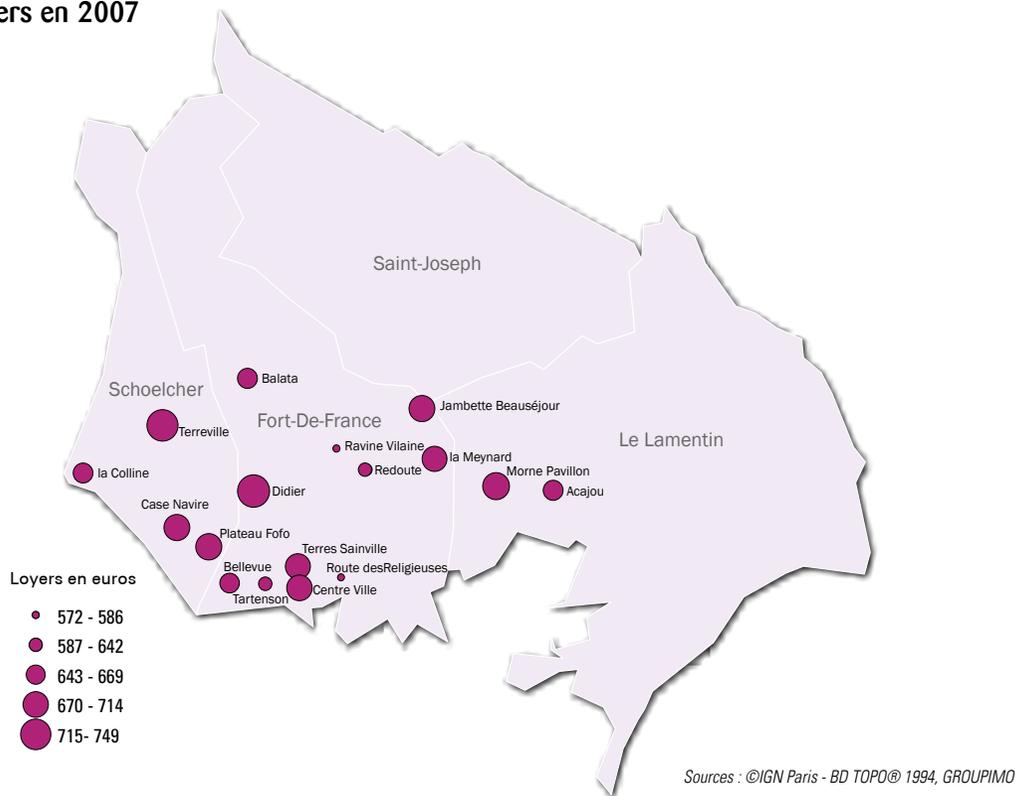
Source : GROUPEM

Les loyers privés de 1<sup>ère</sup> entrée par type d'appartement en 2008 (en €)

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Fort-de-France	363	542	785	936
Lamentin	246	524	751	916
Saint-Joseph		570		
Schoelcher	358	531	783	910
<b>CACEM</b>	<b>360</b>	<b>537</b>	<b>777</b>	<b>929</b>

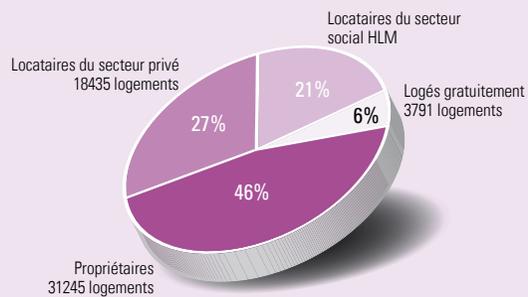
Source : GROUPEM

## Loyers moyens des appartements T3 par quartiers en 2007



## En bref...

### Poids du parc locatif dans le parc des résidences principales



Sources : INSEE

## Le marché immobilier

### Un léger repli du secteur de la construction

La CACEM compte sur son territoire près de 200 entreprises de construction soit 13% des entreprises du département. Parmi elles, plus de la moitié est implantée sur le territoire de Fort-de-France.

En 2008, le secteur de la construction affiche cependant un léger repli (-3%) par rapport à 2007 dans l'agglomération contrairement à la tendance départementale, +2% en Martinique.

### La production de logements neufs en baisse

La baisse de l'activité et le manque de confiance en l'avenir des principaux acteurs du marché immobilier ont eu une répercussion directe sur la production de logements. Le nombre de logements autorisés en 2007 dans la CACEM a ainsi chuté de 25% par rapport à 2006. Il est à noter que la même tendance s'observe à l'échelle du département, avec cependant moins d'amplitude (-10%).

En 2008, le rythme des constructions continue de ralentir dans l'agglomération mais beaucoup moins fortement (-8%) tandis qu'au niveau départemental la production semble se stabiliser\*.

### Un marché très polarisé

En termes de catégories de logements créés, on assiste à une forte polarisation du marché de la construction : le segment individuel, tiré par les particuliers (91%) d'une part et le secteur collectif, porté par les entreprises et sociétés d'autre part (81%).

### Les prix des collectifs très dynamiques

Le prix moyen des transactions immobilières tous biens confondus atteint dans l'agglomération 1900 €/m<sup>2</sup> en 2007. C'est seulement cent euros de moins qu'au niveau départemental. Ce faible niveau de prix relatif s'explique par l'hétérogénéité et l'ancienneté du parc immobilier où les biens anciens les plus modestes côtoient à la vente les derniers produits de haut standing.

Sur le marché de l'individuel, les maisons de 4 pièces s'échangent autour de 160 000 € pour une surface moyenne de 75 m<sup>2</sup> tandis les F5 affichent un prix moyen de 200 000 € pour une surface de 106 m<sup>2</sup>.

Parallèlement, en affichant un prix moyen au m<sup>2</sup> équivalent à l'individuel le marché des collectifs fait preuve d'un dynamisme soutenu. Ainsi un appartement F3 vaut en moyenne 130 000 € pour une surface de 69 m<sup>2</sup> contre 163 000 € pour un F4 de 85 m<sup>2</sup> en moyenne.

## Les indicateurs

### Evolution du nombre de logements autorisés

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Fort-de-France	670	988	1 015	710	975	553	1025	954	635	654
Lamentin	1 143	813	352	300	256	129	32	346	302	235
Saint-Joseph	87	111	70	124	98	46	287	141	167	154
Schoelcher	73	54	326	55	65	111	65	312	217	167
<b>CACEM</b>	<b>1 973</b>	<b>1 966</b>	<b>1 763</b>	<b>1 189</b>	<b>1 394</b>	<b>839</b>	<b>1 409</b>	<b>1 753</b>	<b>1 321</b>	<b>1 210</b>
<i>Martinique</i>	<i>5 015</i>	<i>4 206</i>	<i>3 994</i>	<i>3 072</i>	<i>3 311</i>	<i>3 093</i>	<i>3 584</i>	<i>2 562</i>	<i>2 314</i>	<i>Nd</i>

Sources : dde sitadel, aduam

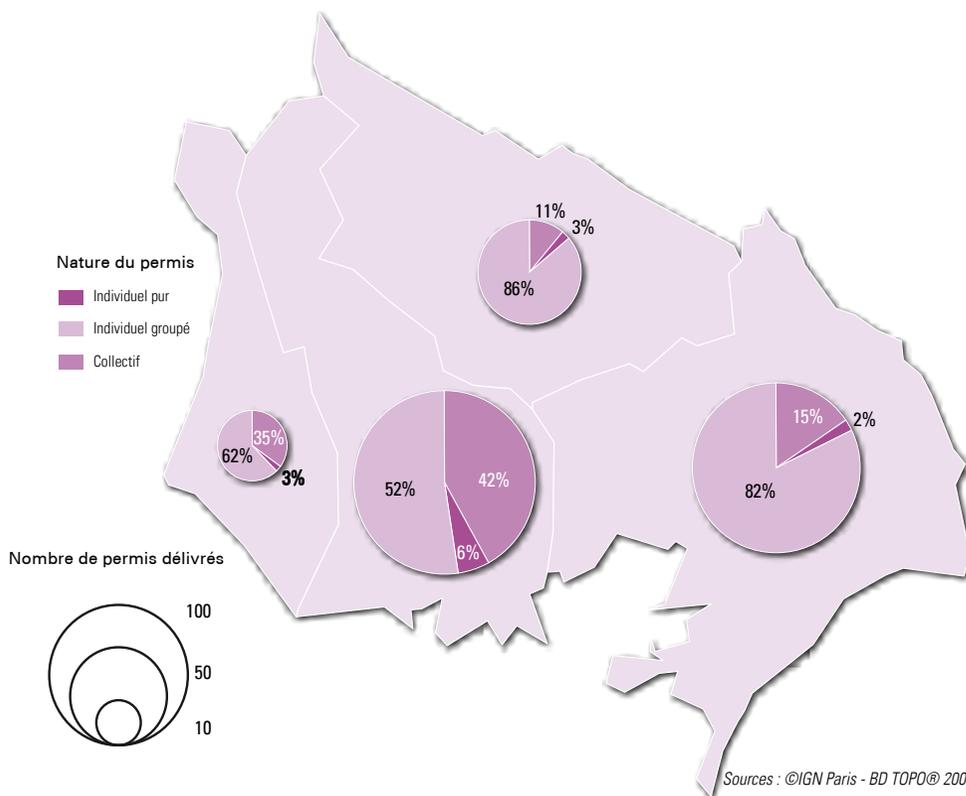
### →→ Limites des indicateurs

Les données traitées sont issues de modes de collecte différents. Les données des années 2004 et 2005 proviennent d'une enquête ad hoc exhaustive menée par l'ADUAM auprès des services fiscaux. Cette enquête n'a été que partielle en 2006, prenant en compte un volume de transactions estimé à la moitié de l'activité de l'année. Quant aux données des années 2004 et 2005, elles sont issues d'une extraction partielle du fichier OEIL pour les années 2006 et 2007.

Sont pris en compte tous les terrains à bâtir (en et hors zone d'urbanisme d'opérationnel) de 100 m<sup>2</sup> et plus ainsi que toutes les transactions onéreuses (hors donation, partage, licitation, symbolique).

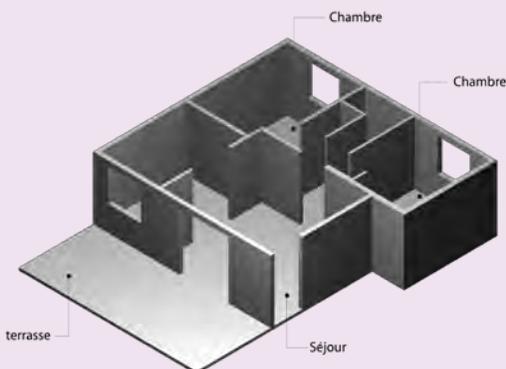
(\* ) Nous disposons des données 2008 pour 12 communes uniquement. La prise en compte des 22 autres devrait permettre de rattraper le niveau de 2007.

## Les autorisations de construire en 2008



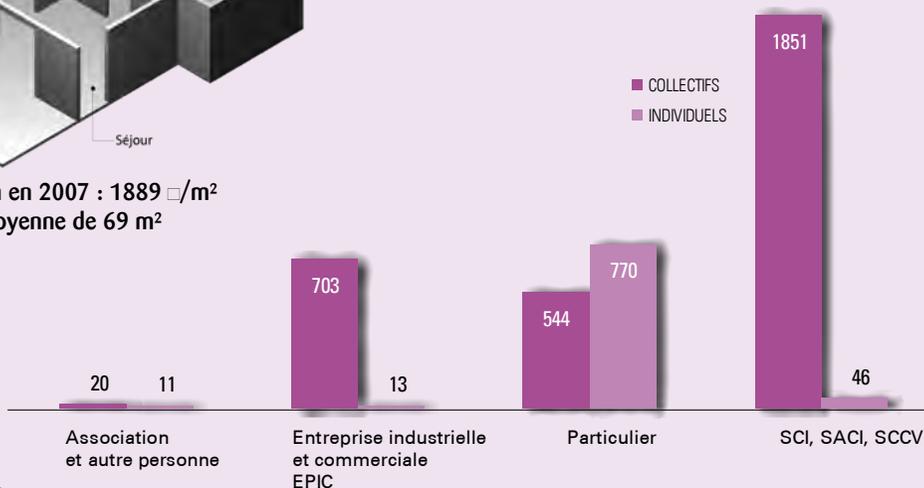
### En bref...

**Appartement de type T3**  
43% des logements collectifs autorisés



Prix de vente moyen en 2007 : 1889 €/m<sup>2</sup>  
pour une surface moyenne de 69 m<sup>2</sup>

**Les logements privés autorisés de 2006 à 2008  
selon le maître d'ouvrage**



Sources : DGI, Mairies, ADUAM

## Le marché foncier

### Les prix du foncier toujours en hausse

Après le niveau record atteint en 2005, le prix moyen du terrain à bâtir dans l'agglomération a continué d'augmenter pour atteindre de nouveaux sommets : 89 €HT/m<sup>2</sup> sur la période 2006-2007 en moyenne pour tous types de terrains à bâtir.

Cependant, la diversité des catégories de terrains et des surfaces cédées induit une volatilité importante de l'indicateur. Les terrains en milieu diffus demeurent moins chers que ceux situés en lotissement, 72 €HT/m<sup>2</sup> pour les premiers contre 129 €HT/m<sup>2</sup> pour les seconds.

La tension du marché est d'ailleurs particulièrement palpable sur ce segment avec une augmentation de 23% des prix par rapport à 2005.

Néanmoins cette augmentation est sans comparaison par rapport à celle qui affecte les terrains situés dans des Zones d'Aménagement Concerté, +136% entre les périodes 2004-2005 et 2006-2007.

### Des surfaces cédées plus petites

Les surfaces moyennes cédées connaissent une diminution sensible : -25% en moyenne, toutes catégories de terrains confondus. C'est surtout dans les lotissements

que les surfaces des terrains ont subi une cure d'amalgissement, passant de 1 227 m<sup>2</sup> en 2005 à 929 m<sup>2</sup> en 2006-2007. Les terrains industriels et commerciaux et plus généralement ceux situés dans les zones d'urbanisme opérationnel ont mieux résisté. Leur surface totale enregistrée même une hausse de 11% entre 2004-2005 et 2006-2007.

## Les indicateurs

### Les transactions foncières

	Nombre de transactions		Prix moyen (€HT)	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
Fort-de-France	212	121	126 379	167 982
Lamentin	169	117	205 091	141 048
Saint-Joseph	60	23	61 236	80 335
Schoelcher	50	25	96 460	87 109
<b>CACEM</b>	<b>491</b>	<b>286</b>	<b>142 208</b>	<b>142 846</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>1 782</i>	<i>1 236</i>	<i>96 086</i>	<i>103 409</i>

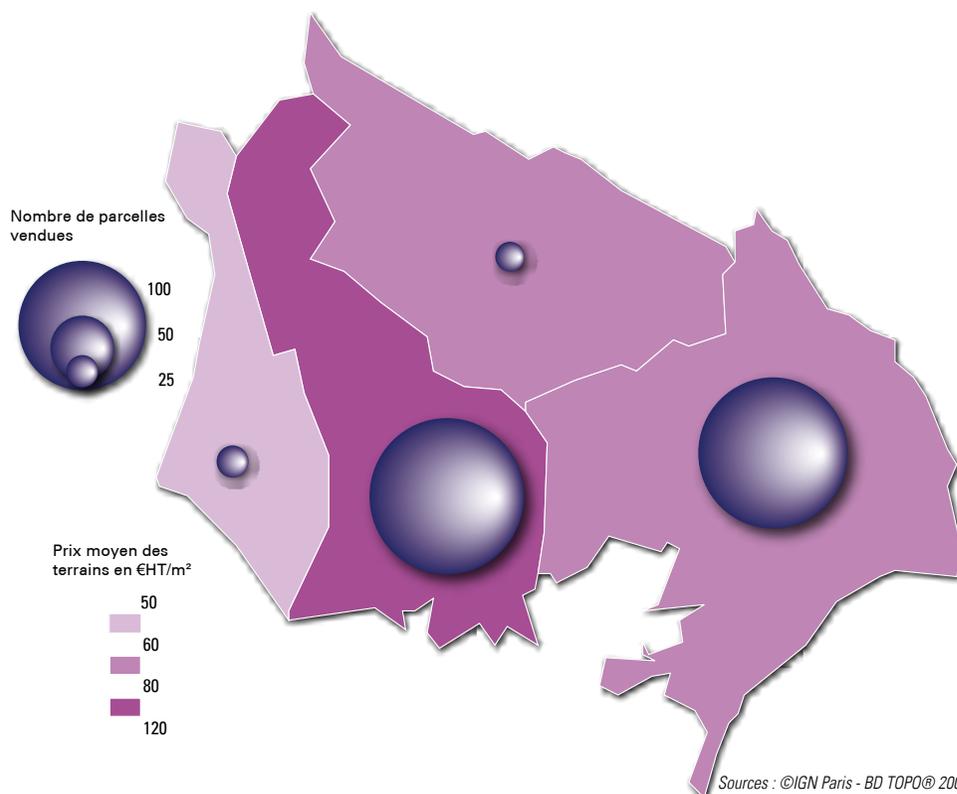
Sources: DGI - Traitement ADUAM

### Les prix moyens des terrains à bâtir (TAB) par catégorie (en €/ m<sup>2</sup>)

Commune du bien	TAB Diffus		TAB Lotissement		TAB ZAC	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
Fort-de-France	83	82	92	130	55	317
Lamentin	76	69	100	133	134	107
Saint-Joseph	44	70	27	100		
Schoelcher	48	48	137	145	88	91
<b>CACEM</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>93</b>	<b>129</b>	<b>123</b>	<b>289</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>45</i>	<i>46</i>	<i>81</i>	<i>97</i>	<i>86</i>	<i>185</i>

Sources: DGI - Traitement ADUAM

## Le foncier constructible en 2006-2007



### En bref...

#### →→ Limites des indicateurs

Les données traitées sont issues de modes de collecte différents. Les données des années 2004 et 2005 proviennent d'une enquête ad hoc exhaustive menée par l'ADUAM auprès des Services Fiscaux. Cette enquête a été partielle en 2006, prenant en compte un volume de transactions estimé à la moitié de l'activité de l'année. Quant aux données des années 2006 et 2007, elles sont issues d'une extraction partielle du fichier OEIL. Pour le marché foncier, comme pour le marché immobilier, le niveau des évolutions à la baisse ou à la hausse est notablement affecté par le plus faible volume de transactions traitées. Toutefois, les tendances observées sont conformes aux dires des professionnels.

#### Les surfaces moyennes cédées en m<sup>2</sup>

Commune du bien	TAB Diffus		TAB Lotissement		TAB ZAC	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
Fort-de-France	1 717	1 463	778	624	731	2 878
Lamentin	2 609	2 024	1 260	1 150	3 362	539
Saint-Joseph	1 422	1 109	1 534	916		
Schoelcher	2 012	1 743	1 165	516	977	1 387
<b>CACEM</b>	<b>2 009</b>	<b>1 688</b>	<b>961</b>	<b>929</b>	<b>2 155</b>	<b>2 394</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>2 101</i>	<i>2 098</i>	<i>1 133</i>	<i>1 020</i>	<i>1 762</i>	<i>1 293</i>

Sources: DGI - Traitement ADUAM





## SANTÉ / SOCIAL

Dans notre département, environ 96 000 allocataires ont bénéficié de prestations sociales ou familiales en 2008, soit une régression de plus d'un point par rapport à 2007. Au total, 559 millions d'euros leur ont été versés par la CAF de Martinique. Les Allocations Familiales restent versées au plus grand nombre, mais le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) concerne de moins en moins de bénéficiaires : une diminution approchant 6,7% est enregistrée sur l'année.



## L'offre de santé

### De nombreux équipements de santé

Comparativement au reste de la Martinique, l'agglomération Centre est particulièrement bien pourvue en équipements de santé.

Sur les 335 établissements de santé que compte l'île, 153 sont localisés sur le territoire de la CACEM, soit 46%. Compte tenu de son poids démographique, il en résulte un taux d'équipement\* en médecine, chirurgie et gynécologie-obstétrique comparable à celui de la Martinique et bien supérieur à la moyenne nationale (cf. Tableau p.31).

### Une forte densité médicale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, on dénombre 2 086 professionnels de santé à exercice réglementé dans le département dont la moitié (1 023) officie dans l'agglomération Centre.

La profession la plus représentée y est celle des infirmiers, (28%) suivie par les spécialistes (17%) et par les omnipraticiens (15%).

Globalement, pour la majorité des activités, la densité de professionnels dans le centre est supérieure à celle observée au niveau départemental à l'exception des infirmiers, 1,80‰ en Martinique contre 1,69‰ dans l'agglomération.

### Mais une mauvaise répartition

Au sein de la CACEM, chaque commune possède au moins un médecin, une infirmière et une pharmacie. Les kinésithérapeutes et les dentistes sont également présents partout.

Néanmoins, on observe une concentration importante de professionnels de santé à Fort-de-France et plus particulièrement d'orthophonistes et de spécialistes : respectivement 71% et 73% d'entre eux sont implantés dans la capitale.

Les équipements de santé n'échappent pas non plus à ce constat. Fort-de-France regroupe en effet, à elle seule, 91 établissements soit 59% des équipements de santé de la CACEM. Elle est suivie de loin par le Lamentin, qui accueille 20% des établissements sur son territoire.

Toutefois pour atténuer ce constat, il est à noter que le regroupement de l'activité Médecine, Chirurgie, Gynécologie-Obstétrique du centre hospitalier du Lamentin et la délocalisation de l'activité du centre spécialisé de Colson sur le site de Mangot Vulcin, marquent une avancée en matière de complémentarité territoriale.

## Les indicateurs

### Nombre de médecins libéraux en 2007

	Généralistes	Spécialistes
Fort-de-France	101	124
Lamentin	31	14
Saint-Joseph	7	0
Schoelcher	15	33
<b>CACEM</b>	<b>154</b>	<b>171</b>
Martinique	306	206

Source : ARH

### Densité médicale sur le territoire de la CACEM en 2007

Profession	CACEM	MARTINIQUE
Omnipraticien	0,91	0,77
Spécialiste	1,01	0,52
Dentiste	0,53	0,41
sage-femme	0,06	0,06
Infirmière	1,69	1,80
Kinésithérapeute	0,71	0,72
Pédicure	0,14	0,12
Orthophoniste	0,12	0,15
Orthoptiste	0,02	0,01
Pharmacien	0,41	0,37
Appareilleur	0,46	0,33

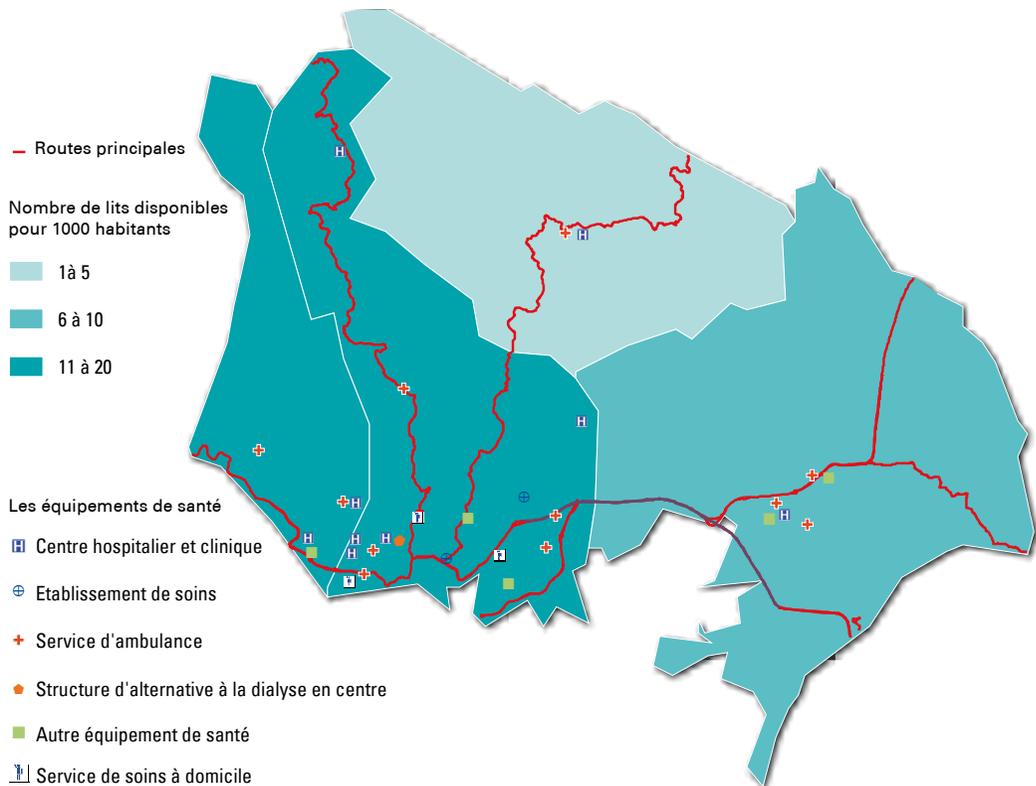
Source : CAF

### Les principaux équipements de santé dans la CACEM en 2008

	Centre d'imagerie médicale	Centre de dialyse et assimilé	Centre Hospitalier	Centre Hospitalier psychiatrique	Centre de planning familial	Etablissement de Soins Longue Durée	Hôpital ou clinique	Centre de Transfusion Sanguine	Laboratoire d'Analyses	Pharmacie	Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
Fort-de-France	3	3	3	1	1	1	1	1	10	43	6
Lamentin		0	1			1	0		3	13	2
Saint-Joseph		0	1				0		1	6	1
Schoelcher		0	0	2			1		2	8	3
<b>CACEM</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>70</b>	<b>12</b>
Martinique	2	7	13	3	8	3	3	1	27	150	49

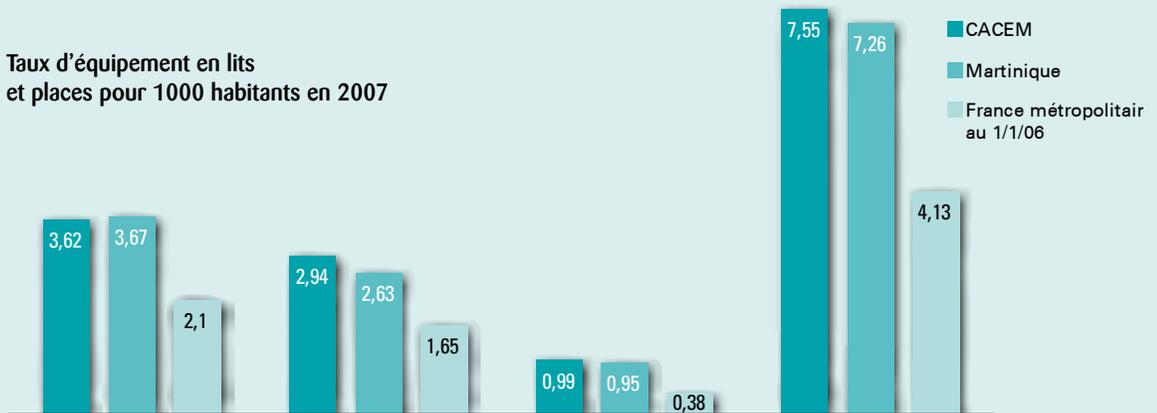
Source: Ministère de la Santé

## L'offre de santé dans la CACEM en 2008



## En bref...

### Taux d'équipement en lits et places pour 1000 habitants en 2007



### → Définitions et précisions

#### Les professions de santé

IL existe 14 professions de santé dont l'exercice est réglementé par Le Code de La santé publique : infirmier, médecin, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, chirurgien- dentiste, manipulateur ERM (électroradiologie médicale), sage-femme, orthophoniste, opticien-lunetier, pédicure-podologue, psychomotricien, ergothérapeute, orthoptiste et audioprothésiste.

#### Le SROS

Le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire a pour objectif d'organiser l'offre de soins de La région Martinique, notamment en quantifiant et en localisant les équipements qui y répondent. L'organisation sanitaire touche notamment les domaines de la médecine, la chirurgie, la psychiatrie, l'obstétrique, la prise en charge des urgences, des enfants, des adolescents, des personnes âgées,...

## L'accueil du premier âge

Dans une société en pleine évolution, la recherche de solutions pour associer la vie familiale et professionnelle est une des principales préoccupations des familles.

La politique de la petite enfance en Martinique s'articule autour de trois acteurs principaux: les communes, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général. Ces derniers financent tant les modes de gardes individuels via les prestations versées aux parents, que les structures d'accueil collectif pour lesquelles le département délivre les agréments.

L'accueil et la prise en charge des jeunes enfants (de 2 mois à 6 ans) sont principalement assurés par des assistantes maternelles d'une part et des équipements collectifs d'autre part.

### Une offre diversifiée

Sur le territoire de la CACEM, outre un nombre conséquent d'assistantes maternelles (134 contre 310 en Martinique) il existe différents types de structures pouvant répondre aux besoins des parents en matière de garde d'enfants, notamment des crèches, des haltes-garderies, des structures multi-accueil ou des jardins d'enfants.

Nous observons et c'est particulièrement le cas sur la ville de Fort-de-France, que la couverture d'une commune par

une palette relativement large de services pour l'enfance dépend de la municipalité, des finances de la commune ou de la capacité des élus locaux à mobiliser suffisamment de cofinancements pour mener à bien un projet.

### 2000 places en structure d'accueil

Les communes de la CACEM disposent de 47 équipements d'accueil destinés à la petite enfance pour une capacité de 2000 places, soit 67% de l'offre totale.

Les crèches municipales et les jardins d'enfants sont les structures les plus nombreuses, représentant à elles seules 64% des établissements et 73% des places offertes.

En termes d'implantations, on observe une concentration des structures dans les villes de Fort-de-France et du Lamentin, respectivement 45% et 36%. Toutes ces structures connaissent un fort taux de présence et sont régulièrement saturées.

### 1 assistante maternelle sur 4

On dénombre 134 assistantes maternelles agréées réparties dans les quatre communes de la CACEM, soit 43% des effectifs recensés dans le département. Fort-de-France en héberge plus de la moitié (55%), dont une majorité adhère au RAM (Relais Assistantes Maternelles).

## Les indicateurs

### Les structures d'accueil des jeunes enfants (juillet 2008)

Type d'établissement	CACEM		Département	
	Nombre d'établissements	Nombre de places	Nombre d'établissements	Nombre de places
Crèche Municipale	18	951	28	1376
Crèche privée	6	267	7	327
Halte garderie	3	40	3	40
Jardin d'enfants	12	494	15	619
Mini crèche	5	132	9	243
Multi-accueil	3	90	10	335
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>1974</b>	<b>72</b>	<b>2940</b>

Source : Conseil Général Martinique, Service de protection et de promotion de la santé de la famille et de l'enfance

### Les assistantes maternelles en 2008

Fort-de-France	74
Schoelcher	20
Saint-Joseph	6
Lamentin	34
<b>CACEM</b>	<b>134</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>310</b>

Source : Conseil Général

### → Définitions et précisions

#### Crèche et halte-garderie

Ce sont deux modes de garde collectifs. Le premier propose un accueil permanent, en journée et à horaires fixes. Le second est occasionnel et peut se faire à l'heure ou à la demi-journée.

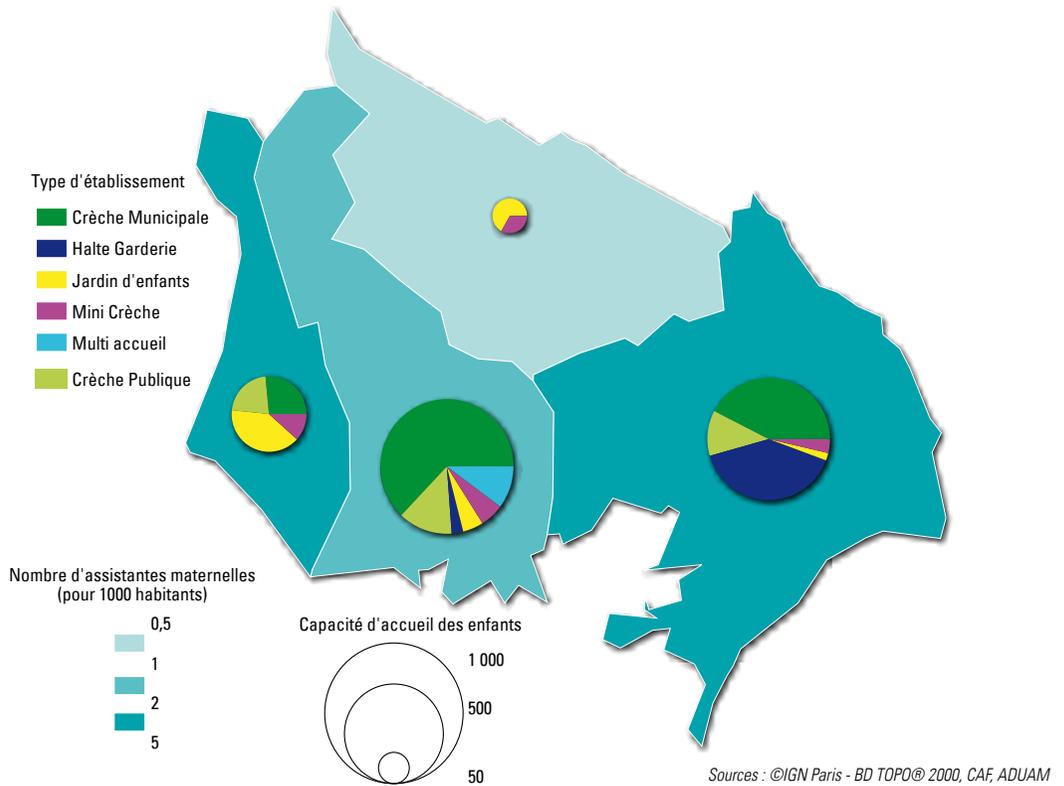
#### Les assistantes maternelles

Elles constituent un mode de garde plus souple et plus individuel, qui s'adapte aux besoins des parents. Ces derniers, en tant qu'employeurs, bénéficient de prestations CAF, mais aussi d'une exonération de charges.

#### Les Relais Assistances Maternelles (RAM)

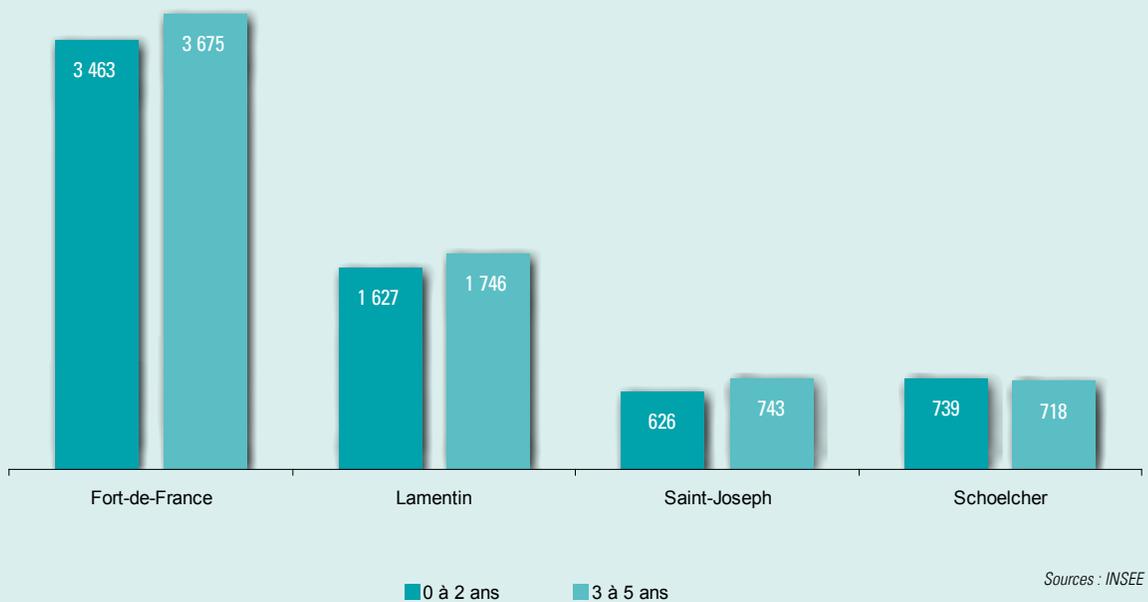
Ils ont été créés et sont subventionnés par les CAF. Lieux d'information pour les parents et les assistantes (prestations, droits, démarches...), ils ont pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles.

## L'accueil du premier âge dans la CACEM en 2008



## En bref...

### La population de 0 à 5 ans au sein de la CACEM en 2006



## L'accueil du troisième âge

### Vieillesse de la population

La gérontocroissance (définie comme l'augmentation du nombre de personnes âgées dans la population) est l'un des phénomènes caractéristiques de l'évolution démographique des pays développés comme la France ou ses voisins européens : l'allongement de la durée de la vie et le déclin plus ou moins marqué de la natalité entraînent un vieillissement de la population qui bouleversera à terme la structure de la population. La Martinique n'échappe pas à ces changements démographiques et doit faire face à l'enjeu de répondre aux besoins qui vont résulter de ce vieillissement.

### Une organisation au niveau régional

Le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS) est un outil d'adaptation de l'offre de soins aux besoins réels de la population. Il fixe les grandes orientations stratégiques de l'évolution de l'offre de soins hospitalière publique et privée.

Le SROS 2006/2011 est le troisième que connaît la Martinique. Il reprend notamment l'une des grandes priorités de santé publiques nationales. A savoir, la qualité et la continuité des soins dévolus aux personnes âgées. L'objectif étant l'optimisation de l'organisation des diffé-

rents établissements de santé afin de répondre aux besoins croissants de cette population.

### 16 structures d'accueil

Le territoire de la CACEM compte 16 structures d'accueil des personnes âgées. Il s'agit le plus souvent de maisons de retraite privées (12) auxquelles s'ajoutent un foyer-logement public, une maison retraite publique, ainsi que les unités de soins de longue durée du centre hospitalier du Lamentin et du centre Emma Ventura. La capacité totale de ces structures est de 579 lits répartis principalement sur 3 communes : 249 pour Fort-de-France, 133 pour Schoelcher et 129 pour celle du Lamentin. En 2008, seulement trois de ces établissements sont des EHPAD\* conventionnés et donc habilités à l'aide sociale.

A terme, c'est l'ensemble des structures d'accueil actuelles qui devraient faire l'objet d'un conventionnement avec l'État et le Département.

Enfin, la prise en charge des personnes âgées est complétée par un dispositif de service de soins infirmiers à domicile regroupant trois établissements pour une capacité totale de 119 places: Les SSIAD Pierre Blanchard et de l'ASAMAD à Fort-de-France, le SSIAD de l'OMASS au Lamentin.

## Les indicateurs

### Les établissements des personnes âgées en 2008

Type de structure	Département		CACEM	
	Nombre d'établissements	Nombre de places	Nombre d'établissements	Nombre de places
EHPAD Privés à but non lucratif	6	383	3	203
EHPAD Publiques Autonomes	3	112		
Etablissement Privés à but non lucratif	1	42		
Maisons de Retraite Privées à but lucratif	11	188	9	128
EHPAD	10	449	4	248
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>1174</b>	<b>16</b>	<b>579</b>

Source : DSDS

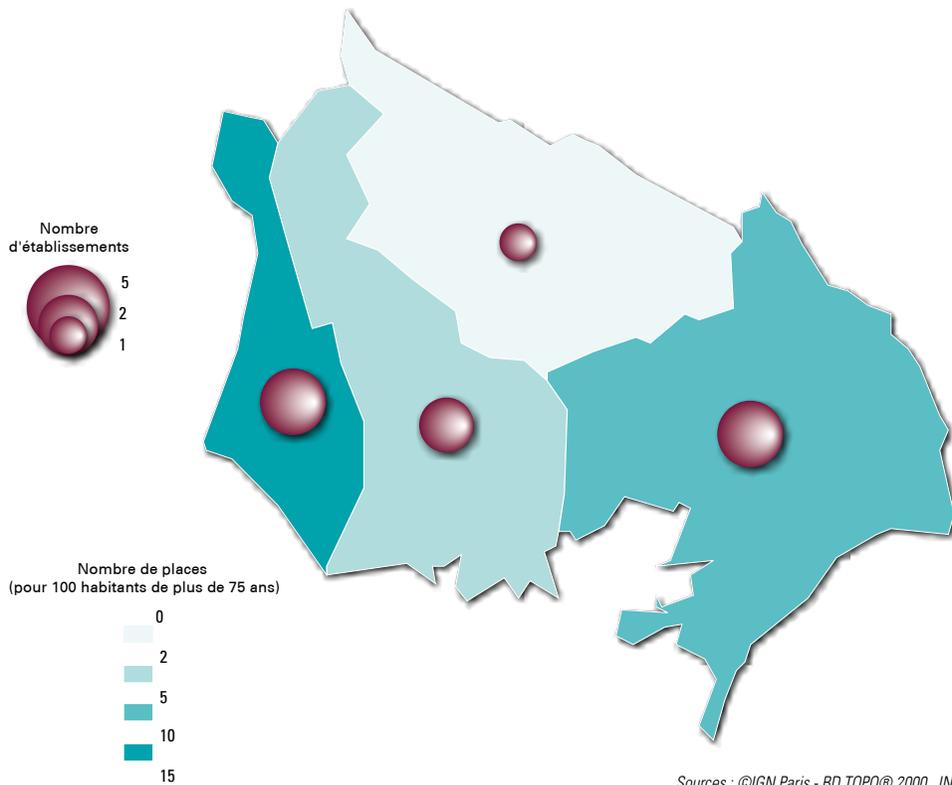
### → Définitions et précisions

#### Les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

On regroupe sous cette appellation les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes, antérieurement dénommés, le plus souvent, maison de retraite, logement foyer ou MAPAD, soumis à une obligation de conventionnement avec la DDASS et le Conseil Général pour continuer à accueillir des personnes âgées dépendantes au delà du 31 décembre 2005 (31 décembre 2006 pour les logements-foyers). La convention tripartite pluriannuelle (5 ans) entre l'Etat, le Conseil Général et le gestionnaire précise les moyens alloués à l'établissement au regard des objectifs qualité retenus. Ces derniers sont déclinés en fonction des orientations fixées dans le projet d'établissement.

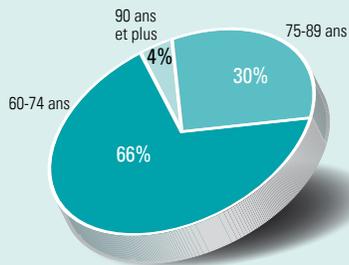
(\* ) Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## Structures d'accueil des personnes âgées dans la CACEM en 2008



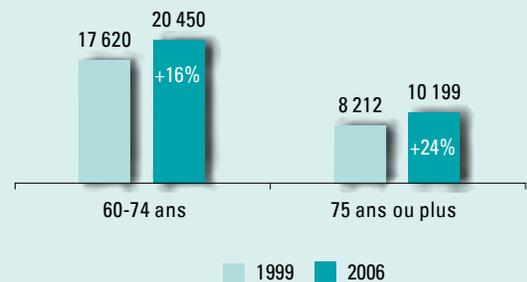
### En bref...

#### Les retraités de la CACEM en 2006



Sources : INSEE

#### L'évolution du nombre de retraités entre 1999 et 2006



Sources : INSEE

## La précarité

### Le nombre de RMistes toujours en baisse

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), sous la responsabilité du Département depuis le 1er janvier 2004, perd notablement en bénéficiaires : Une diminution de 6,7% est enregistrée en 2008, portant au nombre de 29 481 les titulaires du RMI.

La tendance observée à l'échelle de l'agglomération Centre est identique à celle du département. En 2008, le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion a baissé de 6% par rapport à 2007, tombant à 11 700, soit le niveau de l'année 2000. Le recul amorcé en 2004 s'accélère même en 2008, -6,1% par rapport à 2007 contre -1,9% en 2006-2007.

Cette accélération à la baisse, qui s'observe sur l'ensemble de la Martinique, trouve son explication principale à travers deux facteurs : L'amélioration de la conjoncture du marché du travail et la réforme du dispositif d'intéressement à la reprise d'activité qui vient conforter une montée en charge du suivi individualisé des bénéficiaires. En effet, dès 2004, la loi fait obligation aux Présidents des Conseils Généraux de désigner un référent RMI chargé d'assurer le suivi du parcours d'insertion pour chaque bénéficiaire.

### Moins de parents isolés

Après cinq années de hausse consécutive, le nombre de

bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé (API) a diminué de 3% en 2008 en Martinique. Cette baisse est encore plus marquée au niveau de l'agglomération Centre (-6%) où la commune la plus concernée est Schoelcher avec -12% de bénéficiaires sur son territoire.

Cependant, il convient de relativiser cette diminution globale des allocataires. Elle ne concerne en effet que les ménages avec enfants et masque une augmentation, certes légère, des bénéficiaires sans enfants. Relativement stable depuis plusieurs années, le nombre de jeunes femmes enceintes de 6 mois bénéficiant de l'API enregistre ainsi une augmentation de 3% en 2008.

### 17% de ménages sans ressources

Les ménages en état de grande précarité financière sont également plus nombreux (+2%) sur le territoire de la CACEM et ce, pour la troisième année consécutive. S'ils n'atteint pas le pic de l'année 2005 où ils étaient près de 12 100, leur nombre atteint 11 845 en 2008 soit 17% des ménages résidant dans l'agglomération Centre.

Fort-de-France regroupe la proportion la plus élevée de ménages dépendant entièrement des allocations de la CAF : près de 20%. A l'inverse, à Saint-Joseph, seuls 12% des familles sont concernés.

## Les indicateurs

### Les allocataires du RMI en 2008

	Allocataires	Bénéficiaires
Fort-de-France	7 084	23 657
Lamentin	2 737	9 508
Saint-Joseph	1 053	3 616
Schoelcher	866	4 706
<b>CACEM</b>	<b>11 740</b>	<b>41 487</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>29 481</b>	<b>95 656</b>

Source: CAF

### Les allocataires de l'Allocation Parent isolé en 2008

	Sans enfant	Avec 1 enfant	Avec 2 enfants et plus	Total
Fort-de-France	105	587	573	1 265
Lamentin	37	233	192	462
Saint-Joseph	14	87	66	167
Schoelcher	16	101	53	170
<b>CACEM</b>	<b>172</b>	<b>1 008</b>	<b>884</b>	<b>2 064</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>412</b>	<b>2 438</b>	<b>2 149</b>	<b>4 999</b>

Source: CAF

### Les ménages sans ressources en 2008

Fort-de-France	7 317
Lamentin	2 248
Saint-Joseph	799
Schoelcher	1 481
<b>CACEM</b>	<b>11 845</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>26 334</b>

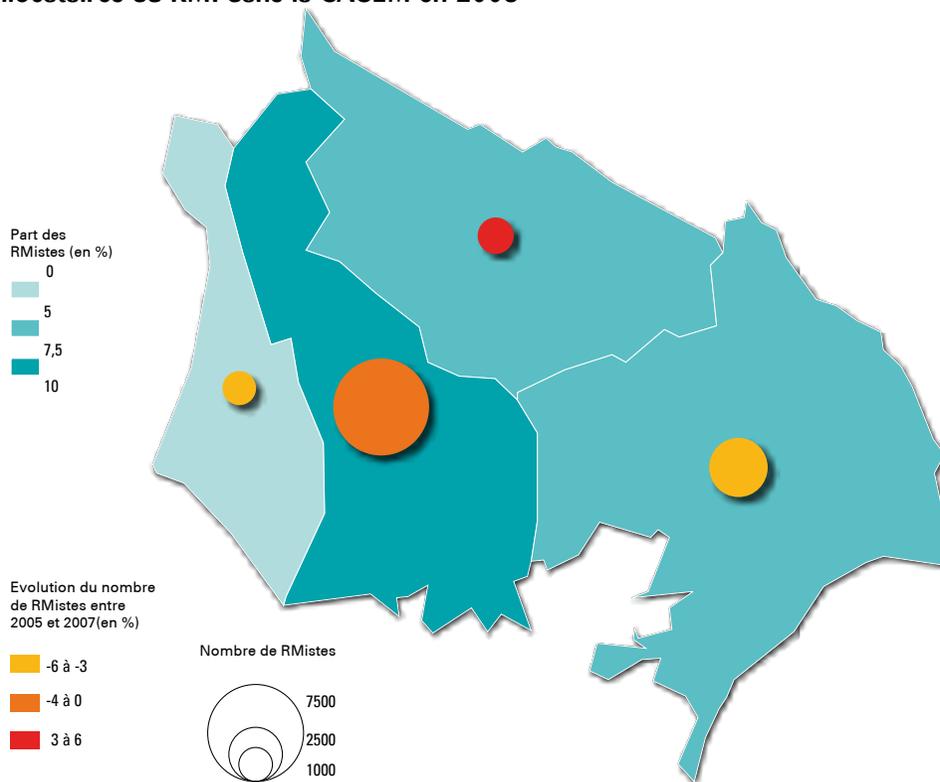
Source: CAF

### Les bénéficiaires de la CMU (y compris complémentaire)

	2003	2004	2005	2007	2008
Fort-de-France	28 882	30 141	32 629	30 509	29 520
Lamentin	11 931	13 373	12 869	12 091	11 627
Saint-Joseph	4 352	4 593	4 899	4 578	4 540
Schoelcher	3 132	3 301	4 098	3 616	3 478
<b>CACEM</b>	<b>48 297</b>	<b>51 408</b>	<b>54 496</b>	<b>50 794</b>	<b>49 165</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>123 404</b>	<b>133 643</b>	<b>135 507</b>	<b>132 139</b>	<b>128 665</b>

Source: CGSS

## Les allocataires du RMI dans la CACEM en 2008



## En bref...

### → Définitions et précisions

#### Les minima sociaux

On appelle ainsi les prestations non contributives, c'est-à-dire sans contrepartie de cotisations, attribuées sous conditions de ressources en vue d'assurer à l'individu et sa famille un revenu minimum. Les données traitées ici concernent deux des trois minima gérés par la CAF Martinique: le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API).

#### Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

Créé en 1988, le Revenu Minimum d'Insertion garantit des ressources minimales à toute personne de 25 ans ou plus. En 2006, le montant maximum du RMI est de 433,06 pour une personne seule.

#### L'API (Allocation Parent Isolé)

Créée en 1976, l'Allocation Parent Isolé apporte un minimum de ressources aux personnes isolées assumant seules la charge d'enfant(s). Cette allocation est attribuée pendant la grossesse et jusqu'au 3ème anniversaire du benjamin ou bien, en l'absence de grossesse ou d'enfants en bas âge, pendant un an au maximum après le fait générateur d'isolement (séparation, divorce). En 2006, le montant maximum de l'API est de 735,75 pour un enfant.

Le système de protection sociale français comprend 5 autres minima : le minimum vieillesse, le minimum d'invalidité, l'allocation d'assurance veuvage, l'allocation d'insertion et l'allocation spécifique de solidarité.





## EMPLOI / FORMATION

En 1998, on dénombrait 103 000 jeunes inscrits dans les établissements du premier et du second degrés des secteurs public et privé (hors post-baccalauréat). Une décennie plus tard, ils sont 11 700 de moins avec 91 300 élèves à la rentrée 2008. La diminution des effectifs constatée dans l'académie de Martinique suit la tendance nationale (DOM compris), mais de façon nettement plus prononcée.



## Le marché de l'emploi

### L'agglomération Centre récupère des emplois

Entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois sur le territoire de la CACEM a augmenté notablement (+17%) et plus fortement qu'ailleurs (+15% en moyenne). Contrairement au niveau démographique, l'agglomération voit son poids légèrement augmenter sur le plan économique : alors qu'elle regroupait 60% des emplois du département en 1999, ce pourcentage atteint 61% en 2006.

Cette évolution bénéficie à l'ensemble des quatre communes de la CACEM qui comptent 80 769 emplois en 2006. Toutefois, c'est la commune du Lamentin qui augmente le plus ses effectifs (+32%) renforçant un peu plus son poids économique au détriment de Fort-de-France. La capitale voit ainsi son influence s'affaiblir, totalisant 57% des emplois de la CACEM contre 60% en 1999. Parallèlement le Lamentin passe de 29 à 32% des emplois alors que Saint-Joseph et Schoelcher voient leur poids économique inchangé.

### L'emploi se concentre plus au centre

Entre 1999 et 2006, l'emploi se concentre un peu plus au Centre et au Sud de la Martinique. En effet, durant cette période, le nombre d'emplois a augmenté plus vite que le nombre d'habitants dans les communes de Fort-de-France,

Schoelcher, Le Lamentin et Le Robert situées dans la zone Centre et à Ducos, Le François, Rivière-Salée, Sainte-Luce et Le Marin dans le Sud.

En 2006, sur les 34 communes de l'île, seules les communes de Basse-Pointe, Fort-de-France, Le Lamentin, Macouba, Le Marin, Saint-Pierre, Trinité et Bellefontaine sont en excédent d'emplois par rapport à la population résidente. Le surplus le plus important concerne la commune du Lamentin qui offre 170 emplois dans la commune pour 100 actifs résidents. À l'exception du Marin, l'ensemble des communes en excédent d'emplois en 2006 l'était également en 1999.

### Les demandeurs d'emploi moins nombreux

Comme en 2006, le nombre de demandeurs d'emplois a connu une diminution sensible au cours de l'année 2007 : -8% en moyenne pour l'ensemble de l'agglomération soit 1 037 chômeurs de moins. A noter qu'à l'échelle nationale et durant la même période, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a, lui aussi, diminué dans les mêmes proportions, -9% environ.

Globalement, depuis le début des années 2000 le nombre de demandeurs d'emploi a progressivement diminué au rythme de 4% par an.

## Les indicateurs

### Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 de 2000 à 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
Fort-de-France	10 022	9 413	9 330	8 757	8 802	8 675	7 574
Lamentin	4 066	3 543	3 548	3 528	3 540	3 424	3 006
Saint-Joseph	1 764	1 627	1 666	1 490	1 517	1 557	1 310
Schoelcher	1 695	1 573	1 614	1 489	1 560	1 553	1 431
<b>CACEM</b>	<b>17 547</b>	<b>16 156</b>	<b>16 158</b>	<b>15 264</b>	<b>15 419</b>	<b>15 209</b>	<b>13 321</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>43 504</b>	<b>40 206</b>	<b>39 465</b>	<b>37 658</b>	<b>37 941</b>	<b>36 975</b>	<b>32 397</b>

Source : ANPE

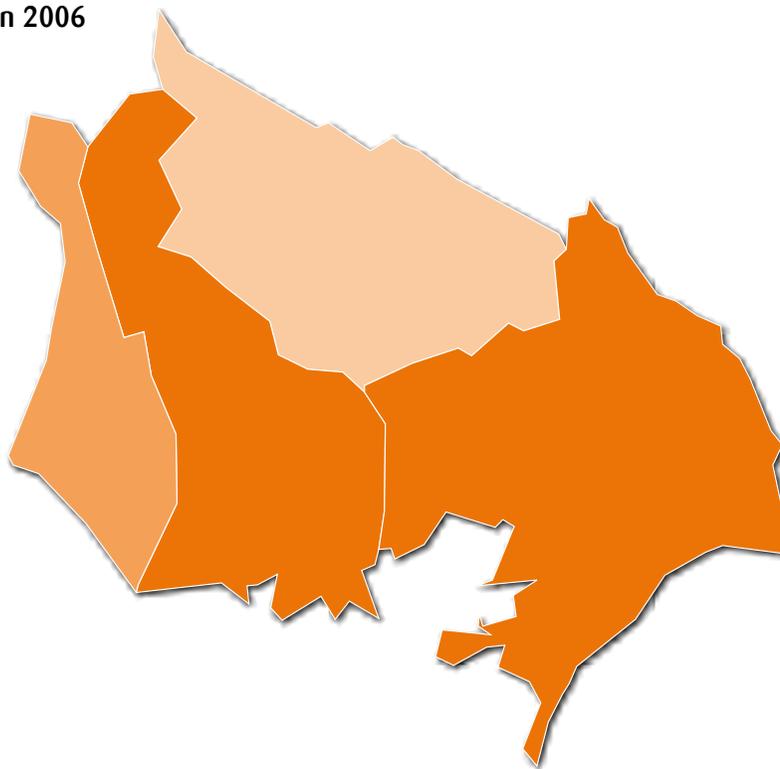
### L'emploi salarié dans les entreprises de 1993 à 2008

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Fort-de-France	17 584	16 716	19 718	19 875	18 994	20 146	22 084	19 210	23 588	24 728	24 002	24 769	25 492	27 053	26 654	27 192
Lamentin	8 464	9 764	11 470	12 329	12 444	13 674	14 447	14 700	19 257	20 093	20 391	21 028	21 068	21 981	22 438	22 110
Saint-Joseph	408	389	722	782	788	918	981	960	1 299	987	1 079	1 012	1 028	1 075	962	1 044
Schoelcher	1 018	1 126	1 150	1 219	1 528	2 077	2 415	2 306	3 122	2 945	2 755	2 920	2 993	3 220	3 366	3 234
<b>CACEM</b>	<b>27 474</b>	<b>27 995</b>	<b>33 060</b>	<b>34 205</b>	<b>33 754</b>	<b>36 815</b>	<b>39 927</b>	<b>37 176</b>	<b>47 266</b>	<b>48 753</b>	<b>48 227</b>	<b>49 729</b>	<b>50 581</b>	<b>53 329</b>	<b>53 420</b>	<b>53 580</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>36 790</b>	<b>37 557</b>	<b>45 185</b>	<b>47 074</b>	<b>47 082</b>	<b>52 207</b>	<b>56 563</b>	<b>54 280</b>	<b>67 355</b>	<b>69 849</b>	<b>69 543</b>	<b>71 783</b>	<b>73 673</b>	<b>78 548</b>	<b>78 665</b>	<b>79 696</b>

Source : ASSEDI

## Le taux d'emploi en 2006

Nombre d'emplois par actif pour les 15-64 ans (en %)



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE, ADUAM

## Les indicateurs

### L'ancienneté de la demande d'emploi en 2007

	<1 an	Longue durée	Très longue durée
Fort-de-France	4 041	1 283	2 250
Lamentin	1 585	534	887
Saint-Joseph	687	206	417
Schoelcher	823	261	347
<b>CACEM</b>	<b>7 136</b>	<b>2 284</b>	<b>3 901</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>17 650</b>	<b>5 711</b>	<b>9 106</b>

Source : ANPE

### Evolution du nombre d'emplois entre 1990 et 2006

	1990	1999	2006
Fort-de-France	45 749	41 687	45 884
Lamentin	16 507	19 711	25 996
Saint-Joseph	1 755	1 985	2 257
Schoelcher	4 386	5 876	6 632
<b>CACEM</b>	<b>68 397</b>	<b>69 259</b>	<b>80 769</b>
<b>Martinique</b>	<b>110 028</b>	<b>116 067</b>	<b>133 196</b>

Source : insee

### → Limite des indicateurs

#### L'emploi salarié

Le champ d'observation de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles, les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

#### Les demandeurs d'emploi

Concernant les demandeurs d'emploi, ne sont pris en compte que les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE au 31 décembre disponibles immédiatement à la recherche d'un emploi en CDI, à temps plein (cat. 1). Il n'est pas possible de calculer un taux de chômage (nombre de demandeurs rapporté à la population active) à des échelles fines de territoire (communes, communautés de communes ...). Seul le Bureau International du Travail en calcule un à l'échelle des Zones d'emploi, des départements ou des régions en dehors de celui calculé pendant les périodes de recensement. Le suivi des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE constitue donc le seul indicateur d'appréciation de l'évolution locale du chômage.

## Le niveau de formation

### Une population mieux formée

Le niveau de formation de la population de la CACEM comme celui de la Martinique toute entière s'est sensiblement amélioré durant la dernière période inter-censitaire. Le nombre de «sans-diplômes» décroît ainsi fortement, passant de 42 600 en 1999 à 37 800 en 2006, soit une baisse de 11%.

Le public très peu formé (niveau BEPC) est également en nette régression avec une baisse de 15% alors que le nombre de bacheliers augmente, lui, de 41% durant la même période. Plus spectaculaire encore, la progression des diplômés de l'enseignement supérieur: +48% pour les Bac+2 et +35% pour les autres.

Les sans diplômes représentent 34% de la population de quinze ans ou plus non scolarisée sur le territoire de la CACEM. Un chiffre important mais nettement inférieur à la moyenne départementale située à 42%.

### Une amélioration à tous les niveaux de formation

L'amélioration du marché de l'emploi en 2007 bénéficie à l'ensemble des demandeurs d'emploi, quelque soit leur niveau de formation. Avec une nuance cependant, les chômeurs les plus formés en profitent proportionnelle-

ment moins. Le nombre de chômeurs ayant le bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur ne diminuent ainsi que de 3% et 5% en un an alors que cette baisse se situe entre 7 et 11% pour les autres niveaux de formation. L'une des explications à cette différenciation tient probablement à la situation «intermédiaire» des demandeurs titulaires du niveau « Bac ». Ces derniers se situent en effet entre des demandeurs peu ou pas qualifiés donc moins «coûteux» en terme de salaire et des chômeurs ayant fait des études supérieures.

### 57% de demandeurs d'emploi qualifiés

En termes de qualifications, l'agglomération Centre se caractérise par une majorité de demandeurs d'emploi qualifiés (57%). Ces derniers sont représentés principalement par les employés qualifiés (90%), suivis de loin par les ouvriers qualifiés (10%).

Parallèlement la proportion des non qualifiés reste importante et augmente même d'une année sur l'autre, 35% en 2006 contre 37% en 2007.

Quant aux très qualifiés dont 45% d'entre eux sont des cadres, ils ne représentent que 6% des demandeurs d'emploi de l'agglomération.

## Les indicateurs

### Les niveaux de formation des demandeurs d'emploi en 2007

	Inferieur 3 <sup>ème</sup>	CAP - BEP	BAC	Post-bac
Fort-de-France	2 379	2 796	1 378	1 010
Lamentin	891	1 156	565	388
Saint-Joseph	385	555	219	148
Schoelcher	279	488	301	362
<b>CACEM</b>	<b>3 934</b>	<b>4 995</b>	<b>2 463</b>	<b>1 908</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>19 544</i>	<i>25 894</i>	<i>11 502</i>	<i>7 734</i>

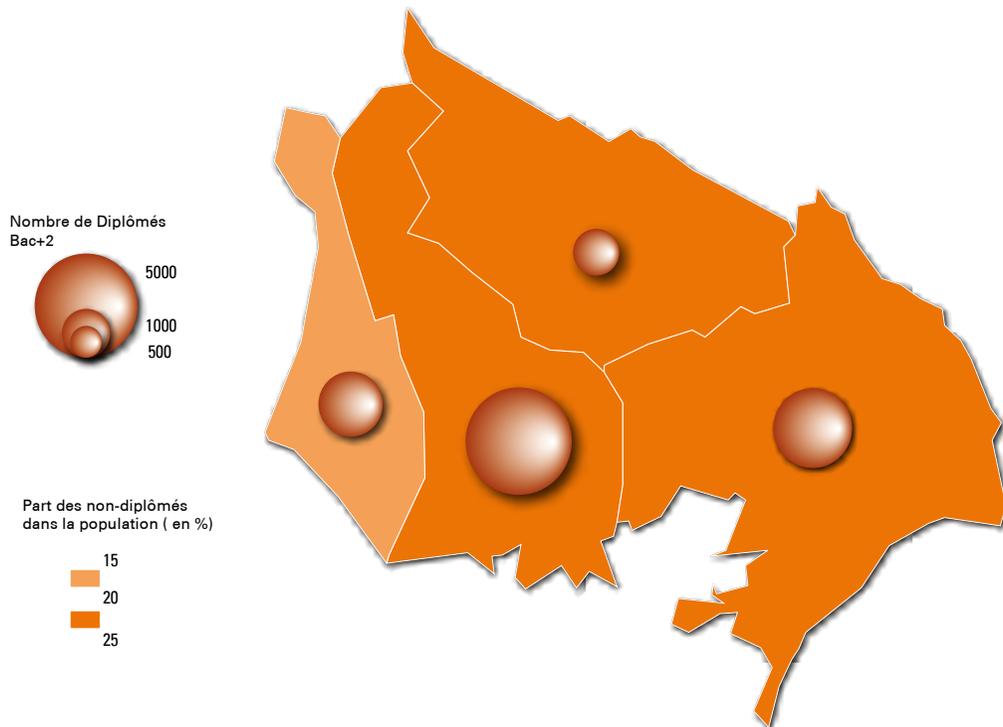
Source : ANPE

### La qualification des demandeurs d'emploi en 2007

	Non qualifié	Qualifié	Technicien	Agent de maîtrise	Cadre
Fort-de-France	2842	4276	167	77	174
Lamentin	1078	1712	65	40	81
Saint-Joseph	472	763	23	13	28
Schoelcher	457	788	48	39	94
<b>CACEM</b>	<b>4849</b>	<b>7539</b>	<b>303</b>	<b>169</b>	<b>377</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>12714</i>	<i>17726</i>	<i>644</i>	<i>367</i>	<i>721</i>

Source : ANPE

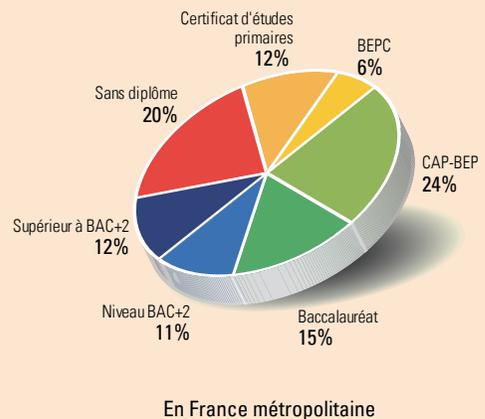
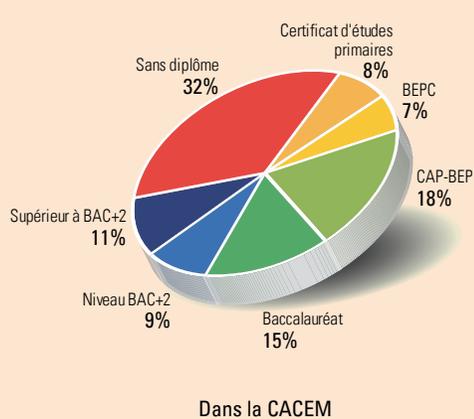
## Population et niveau d'études en 2006



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE, ADUAM

### En bref...

#### Répartition des diplômés dans la population (non scolarisée et de plus de 15 ans)



Sources : INSEE

## La scolarisation

### Toujours moins d'écoliers

Conséquence directe de la baisse de la natalité, les effectifs du 1er degré diminuent inexorablement sur l'ensemble du territoire depuis 1998.

En 10 ans, les effectifs du public ont diminué de 16%, alors que ceux du privé ont augmenté de 4,8%.

Au sein de l'agglomération, les écoles publiques assurent la scolarité de 17 865 élèves, et celles du privé de 2 654 enfants. La part du secteur public est de 87% à la rentrée 2008 et celle du privé de 13%.

Cette proportion est cependant moindre dans le reste du département où le secteur privé est moins présent, 7%.

### Baisse dans le secondaire...

Dans le second degré, les effectifs ont diminué de 7,3% en 10 ans dans l'académie, pour atteindre le niveau de 45 000 élèves en 2008. Dans le Centre, ils étaient 23 400 à la rentrée 2008 soit 500 de moins qu'en 2007.

La baisse ne touche cependant que le secteur public qui représente 84% des effectifs. Le secteur privé qui représente 16% des effectifs du secondaire, parvient à se stabiliser et enregistre même une légère hausse de 2% du

nombre de collégiens. Dans le même temps, les collèges publics enregistrent 400 inscrits de moins.

### ...et dans le supérieur

En 2008, le nombre d'étudiants inscrits sur le campus de Schoelcher baisse de 4% par rapport à l'année précédente. Toutefois ce pourcentage masque de fortes disparités entre les filières. Ainsi enregistre-t-on par exemple une baisse de 6% des étudiants en médecine par rapport à 2004.

Comme l'année passée, les étudiants inscrits à l'antenne martiniquaise de l'UAG sont essentiellement originaires du département. Plus de 85% ont leurs parents qui résident dans l'île. Viennent ensuite les étudiants originaires de Guadeloupe (8%). Les inscrits originaires de métropole et de Guyane arrivent loin derrière. Ils ne représentent ainsi respectivement que 2 et 1% des effectifs.

## Les indicateurs

Évolution du nombre d'écoliers des secteurs privés et publics entre 2006 et 2008

	2006		2007		2008	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Fort-de-France	2 544	10 106	2 522	10 081	2 532	9 875
Lamentin	0	4 610	0	4 697	0	4 593
Saint-Joseph	82	1 692	123	1 662	122	1 479
Schoelcher	0	2 049	0	2 011	0	1 918
<b>CACEM</b>	<b>2 626</b>	<b>18 457</b>	<b>2 645</b>	<b>18 451</b>	<b>2 654</b>	<b>17 865</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>3 233</i>	<i>45 383</i>	<i>3 301</i>	<i>45 142</i>	<i>3 336</i>	<i>45 680</i>

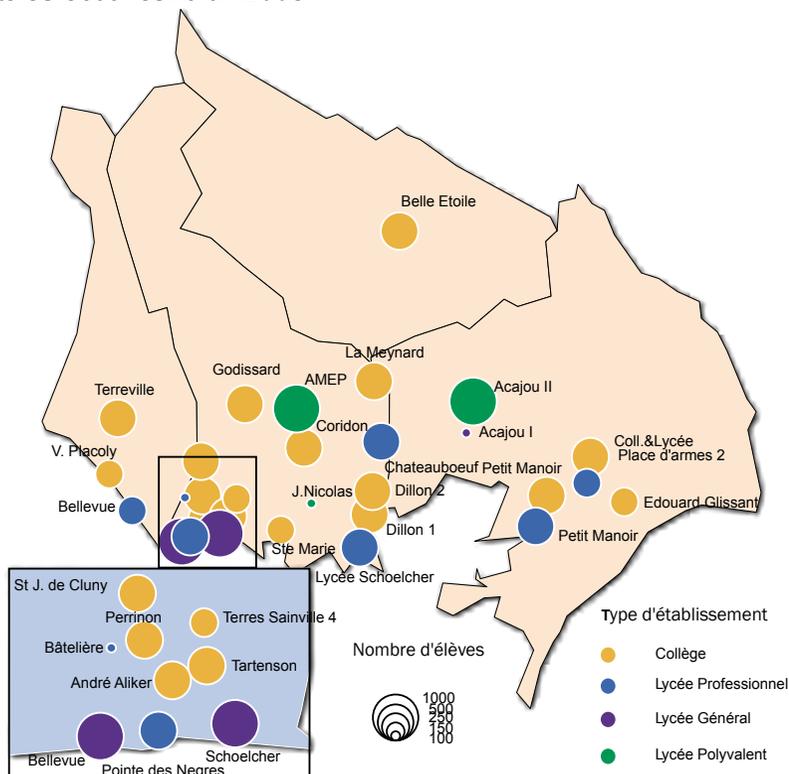
Source: Rectorat de la Martinique

Les établissements scolaires en 2008

	Privé		Public	
	Établissements	Effectifs	Établissements	Effectifs
Fort-de-France	9	2 532	59	9 875
Lamentin			19	4 593
Saint-Joseph	2	122	9	1 479
Schoelcher			8	1 918
<b>CACEM</b>	<b>11</b>	<b>2 654</b>	<b>95</b>	<b>17 865</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>15</i>	<i>2 654</i>	<i>249</i>	<i>17 865</i>

Source: Rectorat de la Martinique

## Les établissements du Secondaire en 2008



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO© 2000, Rectorat, ADUAM

## En bref...

### Les collégiens des secteurs privés et publics en 2008

	Privé	Public	Total
Fort-de-France	1 100	5 405	6 505
Lamentin	423	1 948	2 371
Saint-Joseph	0	577	577
Schoelcher	0	1 005	1 005
<b>CACEM</b>	<b>1 523</b>	<b>8 935</b>	<b>10 458</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>1 965</b>	<b>22 128</b>	<b>24 093</b>

Source: Rectorat de la Martinique

### Les lycéens des secteurs privés et publics en 2008

	Privé	Public	Total
Fort-de-France	2 230	7 379	9 609
Lamentin	0	2 843	2 843
Saint-Joseph	0	0	0
Schoelcher	0	492	492
<b>CACEM</b>	<b>2 230</b>	<b>10 714</b>	<b>12 944</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>2 510</b>	<b>19 881</b>	<b>22 391</b>

Source: Rectorat de la Martinique





## ACTIVITÉS / SERVICES

En 2008, 3 380 nouvelles entreprises sont venues enrichir le tissu économique martiniquais, soit 3% de moins qu'en 2007. Près de la moitié d'entre elles ont été créées dans les services qui demeurent le principal secteur de créations avec le commerce. Dynamisée par l'agro-alimentaire, l'industrie progresse de 25%. A l'inverse, le commerce chute de 11%. Le secteur des services affiche le meilleur taux de création d'entreprise. Neuf entreprises sur dix ont démarré leur activité sans salarié et un tiers des emplois salariés créés relève de la construction.



## Le tissu économique de l'agglomération Centre

Créations d'entreprises ou créations d'établissements? L'entreprise est le lieu juridique de l'activité économique, l'établissement l'unité de production et le lieu réel de l'activité. L'établissement constitue donc le niveau le mieux adapté à une approche locale de l'économie.

### Les établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 32 731 entreprises implantées sur le territoire de la CACEM exerçaient leur activité dans l'industrie, la construction, le commerce et les services.

Le tertiaire, composé des services et du commerce, reste largement majoritaire avec 4 unités productives sur 5 (53% pour les services et 28% pour le commerce). La construction et l'industrie représentent respectivement 11% et 8% de l'appareil productif de l'agglomération.

### Surtout de petites entreprises

Depuis le début de la décennie, la structure économique martiniquaise n'a pas évolué. Les trois-quarts des entreprises sont des petites unités n'ayant aucun salarié avec une représentation plus marquée dans les services (53%) et le commerce (26%).

Le tissu des entreprises de l'agglomération est, lui aussi, marqué par l'importance des «micro-sociétés»: 84% des

entreprises ont ainsi des effectifs inférieurs à 3 et près de 74% d'entre elles n'ont aucun salarié.

### Les services: premier gisement de créations

Après la pause opérée en 2007, l'année 2008 marque une légère reprise avec 2 210 nouveaux établissements implantés dans la CACEM, soit 4% de plus qu'en 2006.

En comptant les reprises et les «réactivations», c'est un peu plus de la moitié (54%) des créations enregistrées au niveau départemental.

Ce sont sans surprise les secteurs des services et du commerce qui enregistrent le plus grand nombre de créations, avec respectivement 47% et 24% des établissements créés. Mais cette hausse globale masque de fortes disparités sectorielles. En enregistrant une chute brutale de 75% par rapport à 2007, les activités immobilières sont ainsi en grande partie responsables de la baisse enregistrée dans les services (-6%).

En revanche, l'industrie poursuit sa dynamique de création. En effet, plus de 400 entreprises y ont été créées en 2008, contre 100 en 2007. Ce sont les énergies qui sont principalement responsables de cette explosion. Ce secteur a attiré 320 créateurs dont 255 sur le seul territoire du Lamentin!

## Les indicateurs

### Les établissements par secteur d'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2008

	Industries	Construction	Commerce	Services	Total
Fort-de-France	789	1 010	2 901	5 686	10 386
Lamentin	396	511	1 341	2 282	4 530
Saint-Joseph	65	195	205	359	824
Schoelcher	161	173	538	901	1 773
<b>CACEM</b>	<b>1 411</b>	<b>1 889</b>	<b>4 985</b>	<b>9 228</b>	<b>17 513</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>2 875</i>	<i>4 347</i>	<i>8 777</i>	<i>16 732</i>	<i>32 731</i>

Source: INSEE - SIRENE

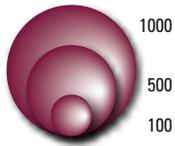
### Les créations d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2008

	Industries	Construction	Commerce	Services	Total
Fort-de-France	77	106	310	616	1 109
Lamentin	285	54	134	267	740
Saint-Joseph	16	18	26	40	100
Schoelcher	63	10	70	118	261
<b>CACEM</b>	<b>441</b>	<b>188</b>	<b>540</b>	<b>1 041</b>	<b>2 210</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>622</i>	<i>516</i>	<i>1 011</i>	<i>1 972</i>	<i>4 121</i>

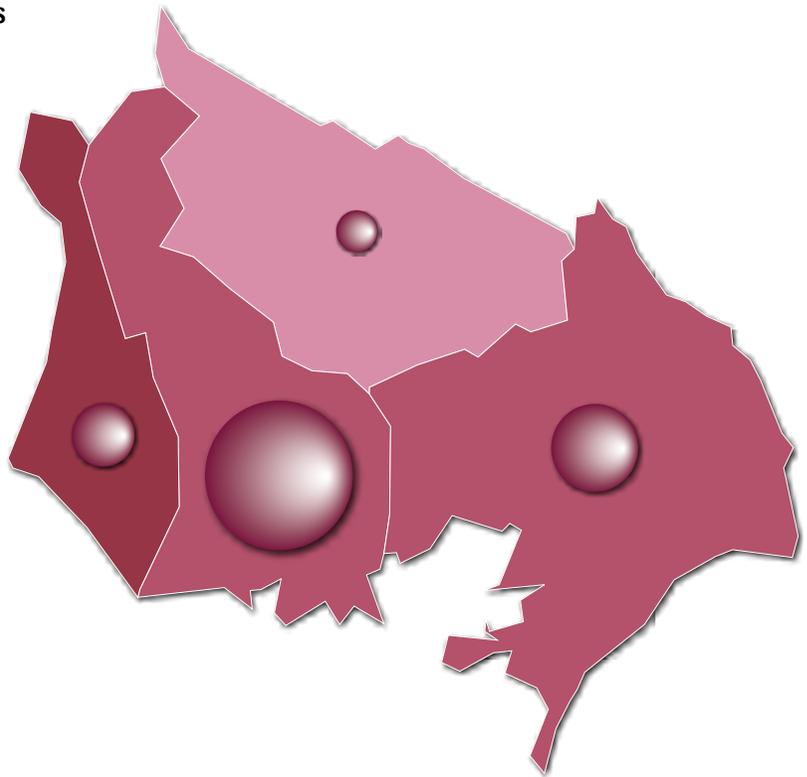
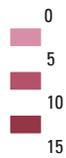
Source: INSEE - SIRENE

## Les créations d'entreprises

Nombre d'entreprises créées en 2007



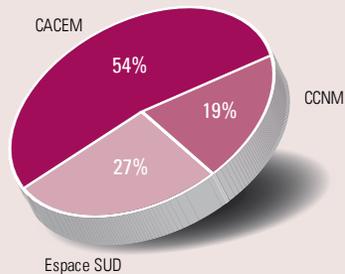
Evolution entre 2003 et 2007 (en%)



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, INSEE, ADUAM

## En bref...

### Les établissements actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2008



Sources : INSEE

## L'offre commerciale

La Martinique se révèle être particulièrement bien dotée en grandes surfaces commerciales. A titre de comparaison, en 2007, la densité commerciale par habitant en Martinique atteint 443 m<sup>2</sup> de plancher commercial pour 1000 habitants dans le département contre 307 m<sup>2</sup>/1000 habitants en métropole.

Néanmoins la localisation géographique de cette offre sur le territoire met en évidence la suprématie commerciale de l'agglomération foyalaise qui concentre l'essentiel des équipements commerciaux notamment en zone péri-urbaine, fragilisant de ce fait l'appareil commercial traditionnel. La pression s'exerce particulièrement sur Fort-de-France et sur le Lamentin. Déséquilibre renforcé par l'absence de pôles majeurs forts pouvant faire contrepoids à la conurbation.

### Le SDC de la Martinique

Afin de remédier à ces dysfonctionnements, un Schéma de Développement Commercial (SDC) a été réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique. Entré en application au mois d'août 2007, il a pour principal objectif le rééquilibrage de l'armature commerciale à travers un développement raisonné des grandes surfaces.

### L'agglomération Centre, premier pôle de vente

Malgré une relative stagnation du développement de son plancher commercial depuis deux ans, l'agglomération reste, et de loin, le premier pôle commercial de l'île. Avec presque 70% des implantations des «plus de 300m<sup>2</sup>» et plus de 80% des surfaces, la zone centre regroupe l'essentiel des points de ventes.

En interne, la spécialisation des zones commerciales est relativement nette. Alors que les grandes surfaces alimentaires semblent bien réparties le long de l'axe autoroutero-cade, les commerces liés à l'automobile sont ainsi presque tous implantés entre Dillon et Place d'Armes. Il en va de même avec le secteur de l'équipement de la maison très concentré autour de la zone des Mangles.

Enfin, le centre-ville de Fort-de-France conserve la première place pour ce qui concerne l'équipement de la personne. Attention, toutefois n'apparaissent ici que les commerces de plus de 300m<sup>2</sup>, le poids de l'hyper-centre mais aussi celui de la Galléria sont donc largement minorés.

## Les indicateurs

### Les grandes surfaces (+ de 300m<sup>2</sup>) en 2008

	Automobile	Bazar	Bricolage	Culture et Loisirs	Grands magasins	Hypermarchés	Jardinerie	Meubles et Electroménager	Prêt-à-porter et chaussures	Sport et Nautisme	Supermarchés	Total
Fort de France	4	4	2	5	2	3	1	6	9	2	14	52
Lamentin	8	5	6	2	1	2	2	14	4	2	8	54
Saint-Joseph											2	2
Schoelcher		1				1		1			1	4
<b>CACEM</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>112</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>55</b>	<b>163</b>

Source: DARRCF

### Evolution du nombre de projets présentés en CDEC depuis 2004

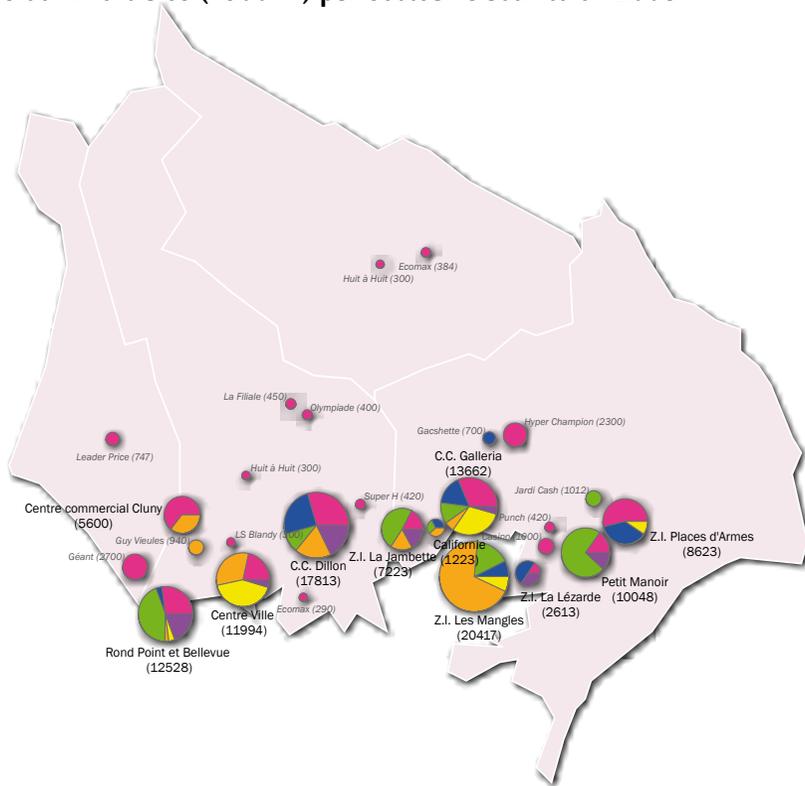


Sources : CDEC

## Les grandes surfaces commerciales (>300m<sup>2</sup>) par secteur d'activité en 2008

- Secteurs d'activité
- Surface alimentaire
  - Auto - Moto
  - Bricolage, Jardin
  - Equipement de la maison
  - Equipement de la personne
  - Loisirs, culture, sport

(2300) : surface en m<sup>2</sup>

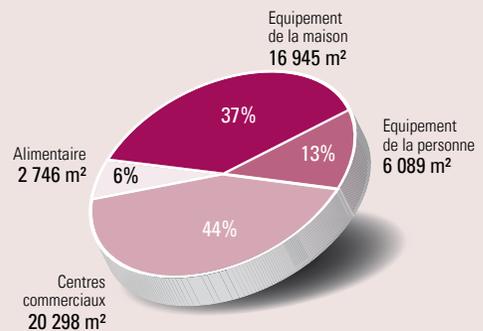
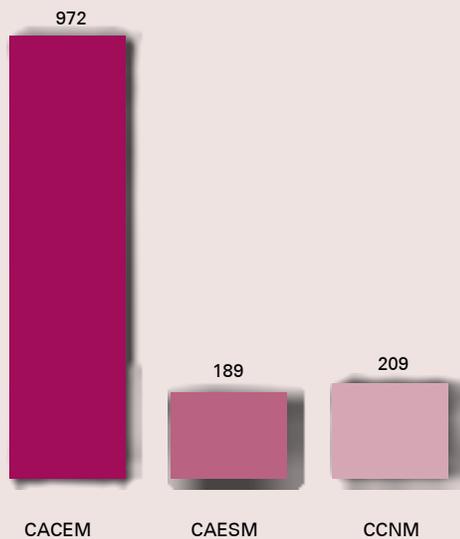


Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, DRCCRF, ADUAM

## En bref...

### Surfaces de vente autorisées par secteur sur le territoire de la CACEM entre 2004 et août 2007

#### Densité commerciales en m<sup>2</sup>/1000 hab



Sources : DRCCRF





## FISCALITÉ

Comme dans la plupart des zones urbaines, la taxe professionnelle constitue la recette fiscale directe principale à l'échelle de la CACEM. Les données sur les différentes taxes perçues par les communes permettent de dessiner un portrait relativement tranché des territoires de la zone centre : d'un côté les communes moteurs en matière économique, Fort-de-France et Le Lamentin. De l'autre les communes plus résidentielles, Schoelcher et Saint-Joseph.



## Le tissu fiscal de la CACEM

### La fiscalité locale directe

Les sommes en jeu en matière de taxes locales sont considérables, tant pour les contribuables propriétaires ou occupants qui les paient, que pour les collectivités locales qui les reçoivent.

### Des taux stables mais toujours élevés

A l'exception de la taxe professionnelle, les taux des taxes locales sont très stables dans l'ensemble des communes de la CACEM depuis 1999. En 2008, seule Fort-de-France a voté de nouveaux taux pour les quatre taxes locales directes. Revus très légèrement à la baisse par rapport à 2007 (entre 0,2 et 0,6 points de pourcentage en moins), ces derniers restent très élevés.

Si la variation dans le temps des différents taux est limitée, les écarts entre les quatre communes demeurent importants. Outre le fait qu'elles expriment des situations variées, ces différences sont aussi des indicateurs des niveaux d'équipements et des capacités financières de chaque territoire.

Globalement, les taux pratiqués à Fort-de-France et au Lamentin sont les plus forts au sein de la CACEM et largement supérieurs à la moyenne nationale, sauf pour le foncier non bâti où la tendance est inversée.

### Une TPU unifiée

Prélevée par la CACEM depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la taxe professionnelle unique (TPU) est perçue auprès des entreprises installées sur le territoire communautaire.

Les taux initialement différents dans les quatre communes ont progressivement été harmonisés pour atteindre 13,99% sur l'ensemble de l'agglomération en 2008. Un taux inférieur au taux moyen national, 16,95%.

### Une pression fiscale plus forte que dans le reste du département

Au total, le produit des quatre taxes locales directes s'élève à 97,1 millions d'euros en 2008. Les produits de ces quatre taxes sont très différents: moins de 500 000 euros pour la taxe sur le foncier non bâti et plus de 38 millions d'euros pour la taxe professionnelle, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'habitation atteignant respectivement 35 et 23 millions d'euros.

Rapporté au nombre de ménages, le produit des impôts locaux\* des particuliers fait apparaître une pression fiscale particulièrement importante dans l'agglomération : 214€ de plus dans la CACEM par rapport à la moyenne départementale (654€/ménage). Cette surcharge est supportée en grande partie par les ménages foyalais (1043€).

## Les indicateurs

### Taxe professionnelle en 2008

	Taux (en%)	Produit (en €)
Fort-de-France	13,99	15 082 112
Lamentin	13,99	21 085 855
Saint-Joseph	13,99	506 080
Schoelcher	13,99	1 790 477
<b>CACEM</b>	<b>13,99</b>	<b>38 464 524</b>
MARTINIQUE		48 366 771

Source: DGI

### Taxe d'habitation en 2008

	Taux (en%)	Produit (en €)
Fort-de-France	23,95	14 804 890
Lamentin	16,96	4 207 241
Saint-Joseph	10,84	930 981
Schoelcher	16,99	3 065 500
<b>CACEM</b>		<b>23 008 612</b>
MARTINIQUE		37 271 391

Source: DGI

### Taxe sur le foncier bâti en 2008

	Taux (en%)	Produit (en €)
Fort-de-France	29,21	24 149 180
Lamentin	16,85	7 159 911
Saint-Joseph	11,38	778 753
Schoelcher	15,06	3 138 504
<b>CACEM</b>		<b>35 226 348</b>
MARTINIQUE		61 446 802

Source: DGI

### Taxe sur le foncier non bâti en 2008

	Taux (en%)	Produit (en €)
Fort-de-France	24,72	134 718
Lamentin	29,32	246 202
Saint-Joseph	20,59	58 774
Schoelcher	5,15	6 358
<b>CACEM</b>		<b>446 052</b>
MARTINIQUE		1 386 132

Source: DGI

### Octroi de mer en 2008

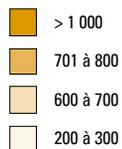
	Produit (en €)
Fort-de-France	32 491 268
Lamentin	13 368 430
Saint-Joseph	6 128 914
Schoelcher	7 340 297
<b>CACEM</b>	<b>59 328 909</b>
MARTINIQUE	150 697 920

Source: DGI

(\* ) Taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti

## Le produit des impôts locaux en 2008

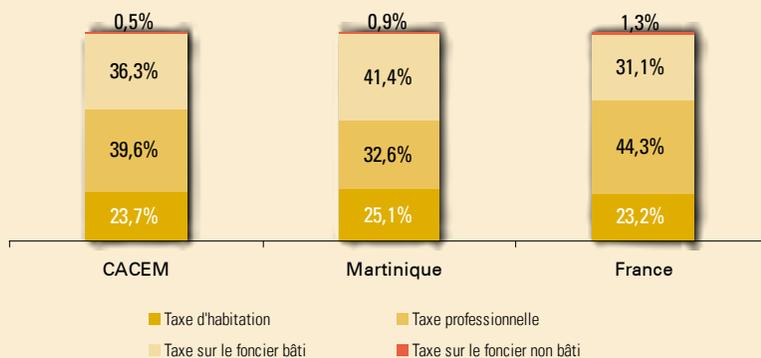
Produit des impôts locaux par ménage (en €)



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, DGI, ADUAM

## En bref...

### Part des taxes dans la fiscalité locale directe



## Les revenus des ménages

### Lente progression des foyers fiscaux

Le nombre de contribuables augmente lentement dans l'agglomération comme dans le reste du département au rythme de 2% par an. En 2008, on dénombre 97 880 foyers fiscaux au sein de la CACEM soit 42% des foyers fiscaux martiniquais, une proportion cohérente avec le poids démographique de l'agglomération.

La proportion de foyers imposables est légèrement supérieure dans l'agglomération, 35% contre 33% au niveau départemental. Elle reste néanmoins très largement en deçà de la moyenne nationale à 55%.

### Plus d'impôts sur le revenu dans le centre

Ces quelques 32 000 foyers imposables ont payé au titre de l'impôt sur le revenu plus de 67 millions d'euros en 2008, soit 55% de l'impôt sur le revenu prélevé en Martinique.

Globalement, les contribuables résidant dans la CACEM ont des revenus supérieurs au reste de la Martinique.

Ces derniers ont déclaré des revenus en 2008 qui correspondent à un revenu fiscal total de 1 233 650 056 € soit un revenu annuel moyen de 13 000 € par foyer fiscal contre 12 000 € au niveau départemental.

### Une augmentation artificielle des revenus imposés en 2007

Jusqu'en 2006, le revenu moyen croissait faiblement mais régulièrement au rythme de 3,4% par an.

En 2007, le revenu moyen des contribuables a effectué comme dans le reste de l'île, un bond de 29%. Ce décrochage est principalement imputable à la suppression de l'abattement forfaitaire de 20% applicable aux salaires. Ce dernier a été intégré au barème de l'impôt sur le revenu, et ce à partir des revenus de 2006.

Quant à l'évolution des revenus déclarés, elle renoue en 2008 avec la croissance annuelle moyenne de la période 2001-2006.

### Les riches de plus en plus nombreux

Dans le même temps, les contribuables soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) sont de plus en plus nombreux\* dans l'agglomération, notamment à Fort-de-France et à Schoelcher. On dénombre ainsi dans ces deux communes près de 200 redevables de l'ISF avec un patrimoine moyen de 1 949 102 euros.

## Les indicateurs

### Les foyers fiscaux en 2008

	Nombre total de foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposables	Foyers fiscaux non imposables
Fort-de-France	51 604	16 847	34 757
Lamentin	20 809	7 177	13 632
Saint-Joseph	8 643	2 933	5 710
Schoelcher	11 657	5 402	6 255
<b>CACEM</b>	<b>92 713</b>	<b>32 359</b>	<b>60 354</b>
Martinique	221 956	74 105	147 851

Source : dgi

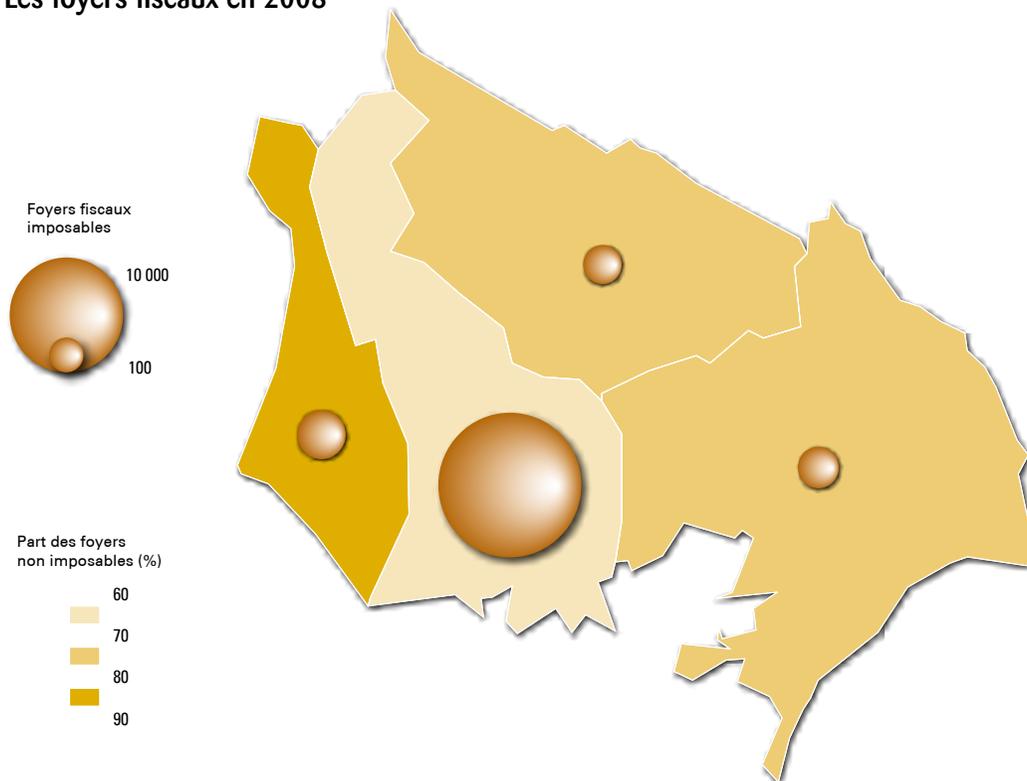
### Les revenus moyens en 2008 (en €)

	Revenu moyen global	Revenu moyen imposable	Revenu moyen non imposable
Fort-de-France	12 309	26 486	5 437
Lamentin	12 965	25 614	6 305
Saint-Joseph	13 001	26 471	6 082
Schoelcher	18 555	31 458	7 412
<b>CACEM</b>	<b>13 306</b>	<b>27 121</b>	<b>5 899</b>
Martinique	11 868	26 305	5 629

Source : dgi

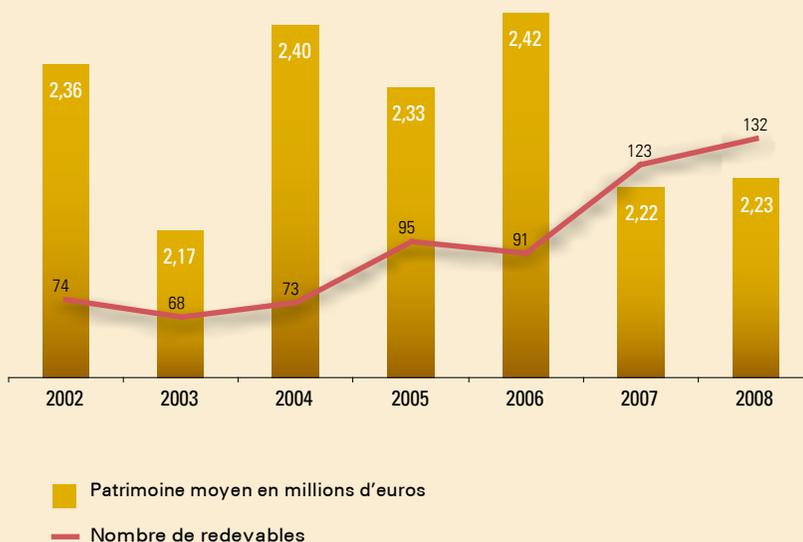
(\* ) Statistiques disponibles uniquement pour les villes de plus de 20 000 habitants ayant plus de 50 redevables à l'ISF

## Les foyers fiscaux en 2008



### En bref...

#### Les redevables de l'ISF à Fort-de-France







## ENVIRONNEMENT

Premier pôle de concentration de population, d'habitat et d'emplois, l'agglomération Centre est confrontée à plusieurs problématiques environnementales:

- Une exposition importante à la pollution du trafic routier,
- Une fragilité de la ressource en eau,
- Un volume de déchets ménagers et industriels important,
- Un assainissement non collectif souvent obsolète.



## Pollution de l'air et activités anthropiques

Les polluants atmosphériques sont à la fois d'origine naturelle (volcans, brumes sahariennes, embruns marins, etc.) et anthropiques. Cependant, depuis l'industrialisation, la source anthropique est de plus en plus conséquente. Ceci est notamment vrai pour le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les poussières fines (PM<sub>10</sub>).

### Un pollution essentiellement due à la voiture

Dans l'agglomération et plus généralement en Martinique, les transports routiers sont les principaux responsables de la pollution atmosphérique avant même les industries (voir encadré page de droite).

La carte ci-contre permet de visualiser la dispersion de la pollution automobile sur l'agglomération de Fort-de-France, Lamentin et Schœlcher. En effet, les principaux axes routiers enregistrent une plus grande quantité de NO<sub>2</sub> dans l'air : la Rocade, l'avenue Maurice Bishop (en centre ville) et l'autoroute (notamment aux niveaux des échangeurs pour atteindre les zones voisines).

Attention : Il faut rester prudent quant à l'interprétation de cette carte. Elle n'est qu'une estimation de la quantité de NO<sub>2</sub> dans l'air et permet seulement d'évaluer la dispersion du NO<sub>2</sub>.

### Un pollution localisée

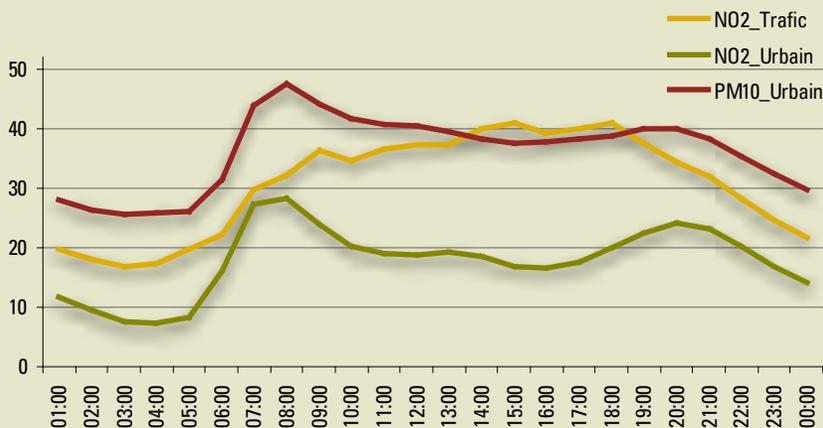
Les communes les plus impactées par la pollution automobile sont les communes qui enregistrent la population la plus importante. En effet, ce sont dans les communes de Fort-de-France et du Lamentin (Cf. tableau p61), traversées par un trafic dense, que la quantité de NO<sub>2</sub> dans l'air est la plus élevée, notamment sur les principaux axes routiers : Rocade, Avenue Maurice Bishop, autoroute, RN1, mais également dans les centres villes.

### Une problématique globale

La problématique de la qualité de l'air sur l'agglomération Centre demeure une question importante face à la saturation du réseau routier et l'usage de plus en plus systématique de l'automobile. Le projet TCSP pourrait être une solution pour diminuer la pollution atmosphérique de la zone. Ce projet vise à réaliser 11 Km de site propre entre le Lamentin et Fort-de-France, sur lequel deux lignes de tramway sur pneus seront mises en place, avec une capacité de 2700 voyageurs/Heure et la desserte de douze stations.

## Les indicateurs

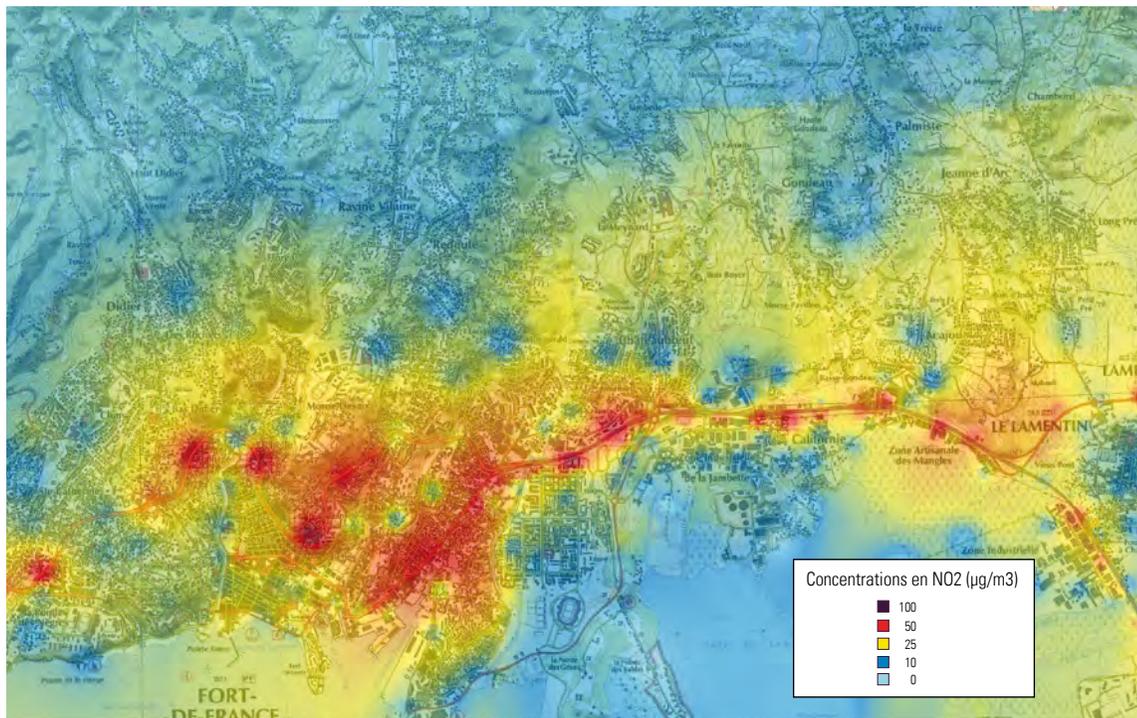
### Les concentrations moyennes des principaux polluants



Le profil ci-dessus représente l'évolution des concentrations en PM<sub>10</sub> (courbe verte) et NO<sub>2</sub> (courbe jaune en zone trafic et rouge en zone urbaine) sur une journée type moyennée sur l'année 2007. En zone urbaine, ces deux polluants suivent le même profil avec un pic en début de matinée et en fin de journée, correspondant aux heures de pointe du trafic automobile. Tandis que dans la zone trafic, à proximité de la Rocade, on enregistre une quantité constante de NO<sub>2</sub>, tout au long de la journée.

(\*) particules en suspension dans l'air, d'un diamètre aérodynamique (ou diamètre aéroulique) inférieur à 10 micromètres

## La dispersion du NO2



Sources : études Madinair de 2003 à 2008

### En bref...

#### Concentrations moyennes en NO2 (µg/m3)

	Site Trafic	Site Urbain	Site Périurbain
Fort-de-France	51	23	5
Lamentin	35	15	5
Schœlcher	23	14	5
Saint-Joseph	11	10	9

Source: MADINAIR

#### Le NO2, grand oublié de la législation européenne en matière d'émissions

La réglementation européenne « EURO » sur les émissions des véhicules fait une priorité de la lutte contre les polluants organiques et les particules. En contrepartie, elle a négligé le NO2, qui n'est aujourd'hui comptabilisé qu'au sein d'un agrégat, les oxydes d'azote (NOx). Or, cet irritant respiratoire, typique de la pollution due au trafic routier, n'a pas diminué depuis le milieu des années 90 en situation de proximité au trafic routier et continue de poser des problèmes sanitaires en agglomération (exacerbation de l'asthme, irritations respiratoires...). L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) attire ainsi l'attention sur le dioxyde d'azote (NO2) émis par les véhicules diesel et demande que le NO2 devienne le critère principal des réglementations d'émissions.



Sources : AFSSET

#### Un faible impact des industries sur l'air

Les industries, notamment les incinérateurs, les raffineries de pétrole et les cimenteries, contribuent aux principaux rejets en dioxyde de soufre.

Depuis 2005, plusieurs études ont été réalisées dans les zones susceptibles d'être impactées par les rejets industriels : la zone de Pointe des Sables et le centre ville de Fort-de-France.

Ces études ont permis d'évaluer l'évolution horaire, journalière et d'estimer la valeur annuelle, pour divers polluants, notamment le dioxyde de soufre SO2.

Les résultats dans le centre ville de Fort-de-France, dans l'axe de rejet de la centrale thermique, n'ont montré aucun dépassement des normes environnementales en vigueur.

Les résultats dans la zone d'Etang Z'abricot ont conduit à la mise en place d'une station fixe permettant la mesure en continu et en temps réel du SO2. Ce dispositif permet un suivi quotidien de l'évolution horaire du SO2 dans cette zone, et de prévenir la population en cas de dépassement des seuils de recommandations ou des seuils d'alerte.

A l'heure actuelle, aucun dépassement des seuils n'a pu être observé.

# La qualité de l'air dans l'agglomération

Depuis 2000, Madinair surveille la qualité de l'air en Martinique. Cette association agréée par le Ministère de l'écologie mesure, grâce à ses 8 stations implantées sur l'agglomération, différents polluants réglementés et calcule l'indice de qualité de l'air, appelé indice ATMO. Cet indice est communiqué à l'ensemble de la population via différents media (télévision, journal local, panneau à message variable au dessus de la rocade, borne près de la gare routière, site [www.madinair.asso.fr](http://www.madinair.asso.fr), etc.)

## 2007, une mauvaise année

En 2007, le nombre de jours d'indices 3 et 4 (correspondant à un AIR BON) est majoritaire, avec 54% de l'année. Le dioxyde d'azote (NO2) et les poussières (PM10) sont issus principalement du trafic automobile. Cependant, en Martinique, les PM10 peuvent provenir d'une autre source : les brumes de sable saharienne qui peuvent avoir un impact sanitaire notamment sur les personnes sensibles. Ainsi, l'année 2007 a été fortement marquée par des épisodes de brumes de sable, qui cumulés à la pollution automobile, ont été à l'origine d'un air médiocre à très mauvais sur 13% de l'année. Durant cette année, le record en poussières a pu être enregistré au mois de mai, avec une quantité de poussières

dans l'air martiniquais jamais encore mesurée jusqu'à ce jour.

## Un enjeu de santé publique

Les effets néfastes de la pollution atmosphérique urbaine ont été mis en évidence par des études épidémiologiques. Ils sont cohérents avec les travaux toxicologiques, même si l'ensemble des phénomènes physiopathologiques n'est pas encore expliqué. Les effets sont classés en deux groupes :

- Les effets à court terme

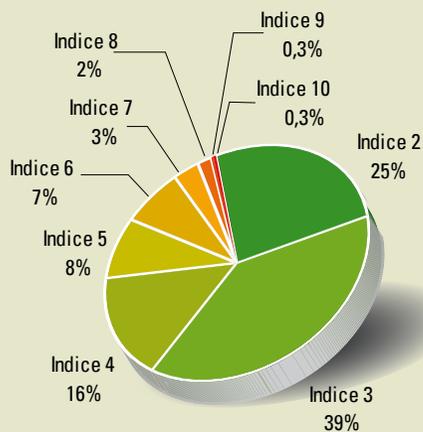
Ce sont généralement des manifestations cliniques, fonctionnelles ou biologiques survenant dans des délais brefs (quelques jours ou semaines) suite aux variations journalières des niveaux ambiants de pollution atmosphérique

- Les effets à long terme

Ils peuvent survenir après une exposition chronique (plusieurs mois ou années) à la pollution atmosphérique et qui peuvent induire une surmortalité et une réduction de l'espérance de vie. L'exposition à long terme aux particules fines conduit à un risque accru de cancer du poumon et à une augmentation du risque de décès toutes causes et plus spécifiquement par maladies cardio-respiratoires.

## Les indicateurs

Répartition des indices ATMO en 2007



L'indice ATMO est un nombre entier compris entre 1 et 10. Il est calculé pour une journée et qualifie la qualité de l'air globale pour une zone géographique.

Le calcul de cet indice est basé sur les concentrations de 4 indicateurs de la pollution atmosphérique:

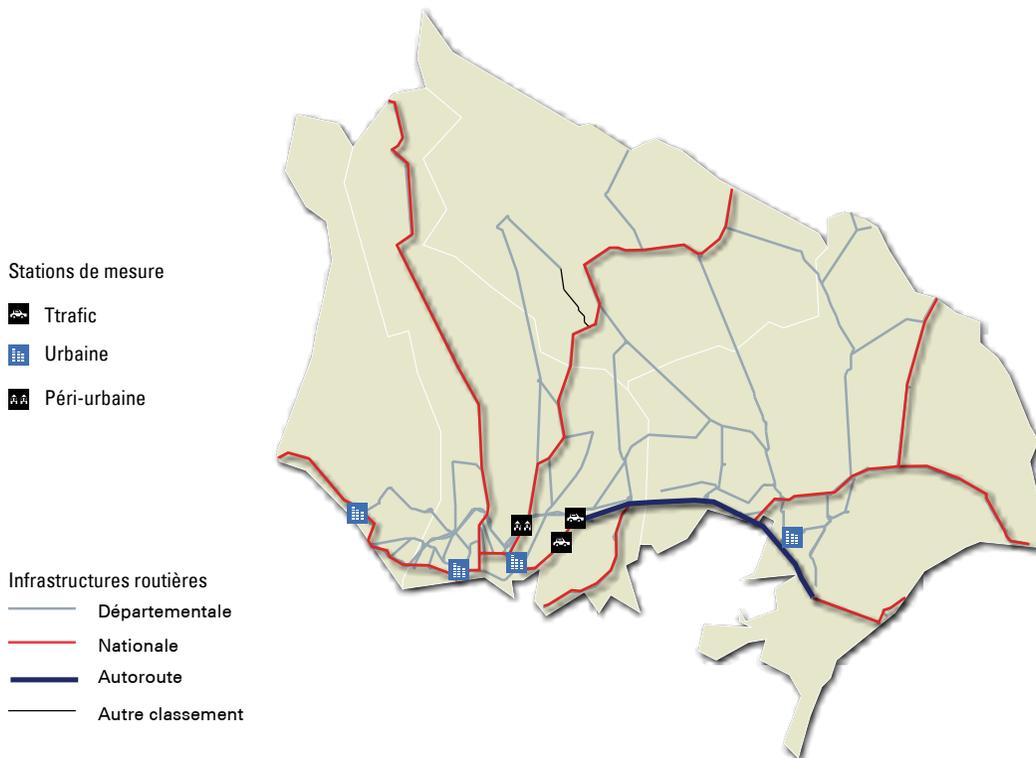
- Ozone
- Dioxyde d'azote
- Dioxyde de soufre
- Particules en suspension

Chaque polluant est affecté d'un sous-indice suivant ses concentrations. L'indice ATMO, ou indicateur de la qualité de l'air, est égal au plus grand des quatre sous-indices.

La qualité de l'air se dégrade lorsque l'indice ATMO augmente.

Indice	Qualificatif
1	Très bon
2	Très bon
3	Bon
4	Bon
5	Moyen
6	Médiocre
7	Médiocre
8	Mauvais
9	Mauvais
10	Très mauvais

## Les stations de contrôle de la qualité de l'air



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, Madinair

### En bref...

#### Principaux indicateurs de pollution atmosphérique mesurés

Polluants atmosphériques	Sources principales	Effets sur la santé
Le dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>	Industries (installations thermiques, raffineries, etc.)	Très soluble, rapidement absorbé par les surfaces humides de la bouche, du nez. - Irritant respiratoire, contribue à l'exacerbation des troubles bronchiques
Les oxydes d'azote NO <sub>x</sub> (NO et NO <sub>2</sub> )	Industries de combustion (transports, installations thermiques, etc.)	Irritations de l'appareil respiratoire, crises d'asthme et bronchiolite.
Le monoxyde de carbone CO	Installations de combustion, transports, chauffage domestique	Atteinte du système nerveux central et des organes sensoriels.
L'ozone O <sub>3</sub>	Polluant secondaire formé suite à des réactions chimiques entre COV et NO <sub>x</sub> en présence de rayons ultraviolets	Polluant irritant des yeux de la gorge et des poumons, peut altérer la fonction respiratoire et la résistance aux infections.
Les particules en suspension (PM <sub>10</sub> et PM <sub>25</sub> )	Véhicules (en particulier diesel) et combustion de certaines industries	Irritant très actif par altération des fonctions respiratoires, crises d'asthme avec à long terme des bronchites chroniques.
Les Composés Organiques Volatils — COV (hydrocarbures, benzène, aldéhydes, etc.)	Combustion, usage et évaporation des solvants et carburants industriels, etc.	Irritant des yeux et des poumons peuvent engendrer des bronchites par intoxication chronique. A long terme, ils seraient responsables de cancers.
Polluants biologiques	Pollens	Asthme, allergie

Sources: AFSSET

## La pollution de l'eau

A partir de 2015, entrera en vigueur une nouvelle directive européenne réglementant la qualité des eaux de baignade naturelles. La démarche générale, qui n'a pas changé par rapport à celle observée aujourd'hui, consiste toujours à effectuer en cours de saison des prélèvements d'eau sur chaque site avec une fréquence au minimum bimensuelle.

### Des eaux de baignade relativement bonnes

Globalement et comme les années précédentes, la qualité des eaux de baignade en mer est restée moyenne à bonne dans l'agglomération. Seules les plages du Lido et de la Française ont été considérées comme momentanément polluées à l'instar des baignades de l'Alma et de Coeur Bouliki. Comme dans la plupart des cas cette qualité médiocre est la conséquence d'épisodes pluvieux. Elle n'a donc pas vraiment de caractère de gravité.

### Une dégradation de la qualité des eaux de rivières

Parallèlement la situation empire sur le front de la qualité physico-chimique des eaux de rivières : 8 stations de mesure sur 11 présentent des qualités mauvaises à très mauvaises. Dans tous les cas cette pollution est liée à la

présence de matières en suspension, de matières organiques et oxydables et de matières phosphorées. Elle est donc fréquemment le fait de l'activité humaine, qu'elle soit domestique (eaux usées) ou industrielle.

En 2007, les stations les plus altérées par les matières en suspension se situent à l'aval des zones très urbanisées. Concernant les matières phosphorées, on note une nette dégradation des stations situées sur la conurbation foyaloise.

Au final, le bilan de la qualité physico-chimique des cours d'eau sur la période 1999-2006 reste positif dans son ensemble : plus de 50% des stations présentaient un état « bon » à « très bon » pour la plupart des altérations caractérisées.

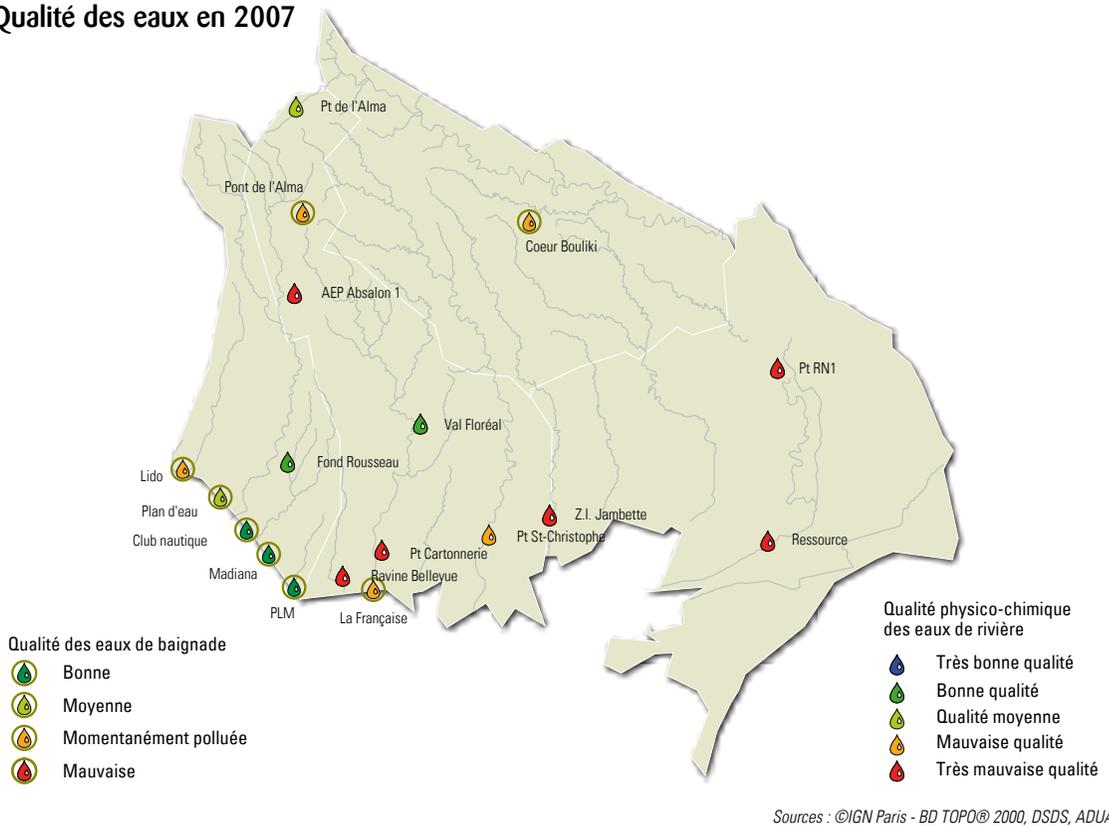
## Les indicateurs

### Les stations d'épurations de la CACEM

	Station	Capacité (en Eq/h)	Nbre d'abonnés	Volume eaux usées collectées (en m <sup>3</sup> )
Fort-de-France	Dillon I & II	85 000	18 156	4 575 407
	Godissard	13 000		
	Charmilles	150		
	Chateauboeuf	14 500		
	Lunette Bouillée	400		
Lamentin	Gaigneron	35 000	7 775	1 209 864 dont 236 582 venant de 16 gros consommateurs
	Pelletier	3 500		
	Acajou	5 000		
	Neptune	130		
	Roches-Carrées	500		
	Long-Pré	1 200		
	Sarrault	150		
Saint-Joseph	Rosière	2 500	4 401	1 327 743
Schoelcher	Fond Lahaye	4 000		
	Pointe des Nègres	30 000		

Source: CACEM

## Qualité des eaux en 2007



## En bref...

### Les unités de traitement

	2001	2002	2003
Nombre d'unités de traitement	7	5	5
Dont adaptées à la qualité de l'eau brute		5	5
Dont conformes aux indicateurs de traitement	8	5	5
Volume d'eau produit par les unités adaptées à la qualité de l'eau brute (en m <sup>3</sup> /j)	59 200	59 200	76 000
Volume d'eau produit par les unités conformes aux indicateurs de traitement	78 600	78 600	77 000

Source : dds

### Les captages

	2002	2003
Les captages présents sur le territoire de la CACEM	8	8
Les captages participant à l'alimentation en eau de la CACEM* :	10*	10*
Volume d'eau produit* (en m <sup>3</sup> /j)	77 000	77 000
Périmètre de protection	aucun	aucun
Conformité aux paramètres toxiques	7	7

Source : dds

### Les teneurs en chlore dans les unités de distribution

	2000	2001	2002	2003
% des mesures pour lesquelles les teneurs en chlore sont satisfaisantes *	43%	43%	47%	52%

Source : dds

(\* ) Une même unité de traitement peut alimenter plusieurs zones géographiques. Le volume d'eau produit ne correspond donc pas à la consommation des habitants de la région centre

## L'assainissement

En Martinique, l'assainissement est majoritairement de type autonome, près de 60% de la population n'est pas raccordée à un réseau d'assainissement collectif. Les quelques 240 000 habitants non raccordés utilisent un système d'assainissement autonome plus communément appelé « fosse septique ». Selon les premiers diagnostics établis par les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC), plus de 85% de ces installations sont non-conformes :

- par défaut d'entretien la plupart du temps
- mais aussi en raison des contraintes géologiques, pédologiques et topographiques.

### L'assainissement collectif caractérisé par un grand nombre de petites stations

On dénombre environ 300 stations d'épuration en Martinique. La moitié d'entre elles est constituée de stations de petite capacité (51% de moins de 1000 EH\*). C'est la conséquence directe de la topographie et de la forte dispersion de l'habitat en Martinique (quartiers résidentiels ou lotissements situés à l'écart de bourgs).

Le parc des stations d'épuration publiques comprend en 2008, 105 stations d'épuration gérées sous maîtrise d'ouvrage public (communes ou EPCI).

La capacité nominale de traitement de ces stations d'épuration est de 339 549 EH\* en 2008.

### La CACEM, relativement mieux équipée

La CACEM possède la compétence Assainissement sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2003.

Elle a créé la régie communautaire de l'eau et de l'assainissement ODYSSI en 2004, reprenant les missions et le personnel de l'ex-régie des eaux de Fort-de-France et du SIAFOS. La régie exploite en direct le service d'assainissement de Schoelcher, Fort-de-France et Saint-Joseph. Sur le Lamentin l'exploitation de l'assainissement est assurée par la SME.

Les stations publiques implantées sur le territoire de la CACEM ont une capacité totale de 197 000 EH, soit 58% de la capacité de traitement du département. Trois stations couvrent à elles seules 45% de la capacité totale de traitement de l'île. Malgré d'importants progrès observés ces dernières années, l'amélioration de l'assainissement collectif demeure un enjeu majeur pour la protection de l'environnement. Parmi les 10 stations dont la mise en conformité est jugée prioritaire dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, deux sont situées dans l'agglomération : au Lamentin et à Saint-Joseph.

## Les indicateurs

### Parc de stations d'épuration publiques en Martinique en 2005

	Nombre de stations	Capacité (EH)
Fort-de-France	6	113 130
Lamentin	8	45 880
Saint-Joseph	5	2 800
Schoelcher	2	34 000
<b>CACEM</b>	<b>21</b>	<b>195 810</b>
<i>Martinique</i>	<i>86</i>	<i>322 605</i>

Source : Conseil Général

### →→ Définitions et précisions

#### L'Équivalent-Habitant (EH)

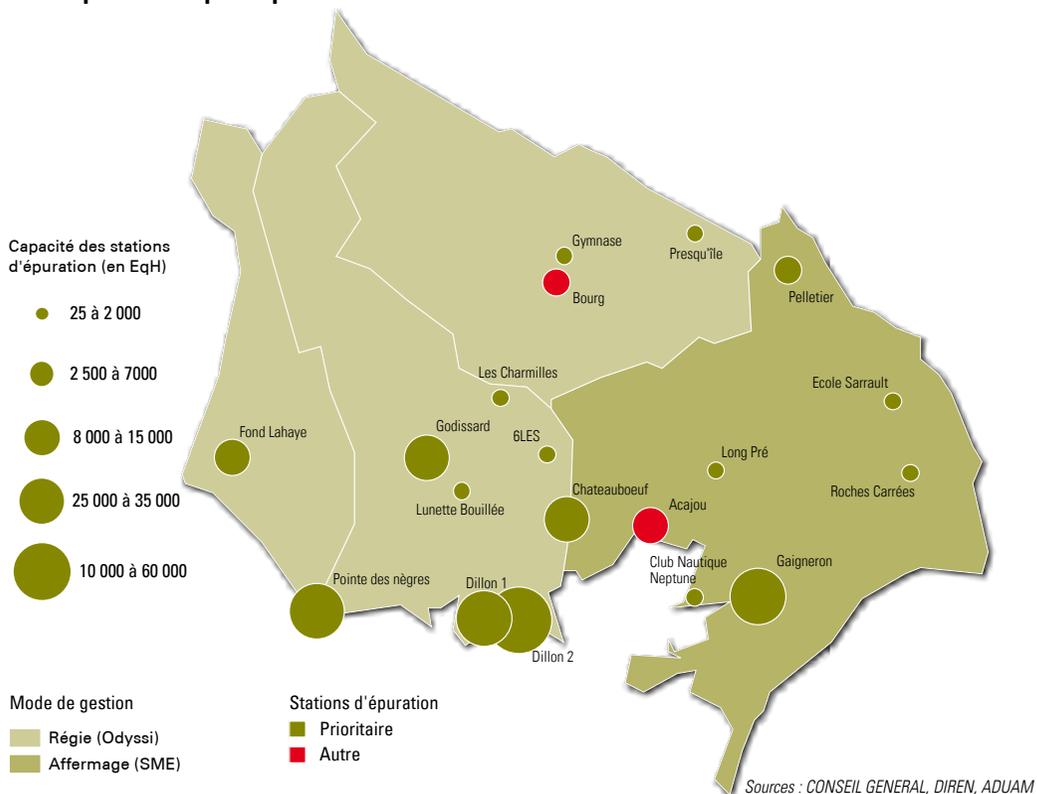
C'est l'unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

1 EH = 60 g de DBO5/jour soit 21,6 kg de DBO5/an.

La directive européenne du 21 mai 1991 définit l'équivalent-habitant comme la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique d'oxygène en 5 jours (DBO5) de 60 grammes d'oxygène par jour.

(\*) Équivalent Habitant

## Les stations d'épurations publiques



## En bref...

### →→ Définitions et précisions

#### Les eaux usées domestiques

Elles proviennent des différents usages domestiques de l'eau. Elles sont essentiellement porteuses de pollution organique. Elles se répartissent en eaux ménagères, qui ont pour origine les salles de bains et les cuisines, et sont généralement chargées de détergents, de graisses, de solvants, de débris organiques, etc. et en eaux «vannes» ; il s'agit des rejets des toilettes, chargés de diverses matières organiques azotées et de germes fécaux.

La pollution journalière produite par une personne utilisant de 150 à 200 litres d'eau est évaluée à :

- de 70 à 90 grammes de matières en suspension
- de 60 à 70 grammes de matières organiques
- de 15 à 17 grammes de matières azotées
- 4 grammes de phosphore
- plusieurs milliards de germes pour 100 ml.

### →→ L'assainissement, un objectif de santé publique

L'assainissement est fortement lié à la santé publique en raison des nombreuses maladies liées à un milieu malsain.

La proximité avec les eaux usées peut engendrer des maladies à transmission fécale-orale (diarrhée, typhoïde, hépatites, choléra), ou liées à un vecteur (paludisme, filariose, dengue). D'autres maladies sont également liées à un mauvais assainissement de base et en particulier à des latrines défectueuses ou inexistantes : bilharziose, nématodes ou autres vers. L'assainissement vise à assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées et des excréta en minimisant les risques pour la santé et pour l'environnement.

Les déchets solides (reliefs de repas...) subissent une rapide décomposition, et peuvent être des sources pathogènes. Leur collecte et leur élimination contribue également à maintenir un environnement salubre.

Les eaux de ruissellement peuvent entraîner, lors des fortes pluies, des inondations, des éboulements et une détérioration des routes et des bâtiments. L'assainissement vise ainsi à assurer la protection des biens et des personnes jusqu'à une certaine intensité de pluie.

Sources : CI Eau, Odysse, SME, CACEM

## La gestion des déchets

La Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) détient la compétence collecte et traitement des déchets depuis décembre 2000. A ce titre, elle assure l'élimination des déchets des ménages provenant de la collecte en porte à porte et de la collecte en apport volontaire.

En 2008, la collecte des déchets sur le territoire de la CACEM a représenté 90 000 tonnes soit 530kg par habitant en un an. Ce volume est en baisse de 3% par rapport à 2007. Cependant, il convient de relativiser cette évolution du fait de la conjonction de phénomènes :

- L'impact du cyclone DEAN sur la gestion des déchets en 2007.
- La modification du système de pesées de l'Unité d'Incineration d'Ordures Ménagères (UIOM).

### La collecte sélective atteint un pallier

La collecte sélective des emballages recyclables et des journaux, revues et magazines (JRM) est actuellement en test sur 3 secteurs de Fort de France, Le Lamentin et Schoelcher. Les emballages présentés à la collecte sélective sont stockés dans des bacs à couvercle jaune mis à disposition des administrés. Elle est réalisée de 0,5 à 1 fois par semaine selon l'habitat des secteurs testés.

Au total, ce sont 15 200 habitants de la CACEM qui ont été concernés par ce mode de collecte en 2008. Les tonnages collectés sélectivement sont restés stables d'une année sur l'autre, -1% entre 2007 et 2008. La collecte en porte à porte augmente de 43%, essentiellement en raison de l'équipement de nouveaux foyers. En revanche, les tonnages collectés en apport volontaire diminuent de manière significative : -13% pour les emballages et -7% pour le verre.

### Le traitement des déchets

Les emballages et les journaux et magazines sont transportés jusqu'au centre de tri de Ducos. Les déchets sont alors séparés par matériaux (plastique, métal, carton, journaux...), conditionnés et expédiés vers les filières de recyclage. Une partie des déchets verts collectés en déchetteries et lors de la collecte en porte à porte des encombrants et déchets verts, sont méthanisés au CVO du Robert\*.

Les ordures ménagères résiduelles, quant à elles, font l'objet d'une valorisation énergétique par incinération dans l'unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets de Morne Dillon. La combustion des déchets produit de la vapeur qui permet de faire tourner des turbines de production électrique.

## Les indicateurs

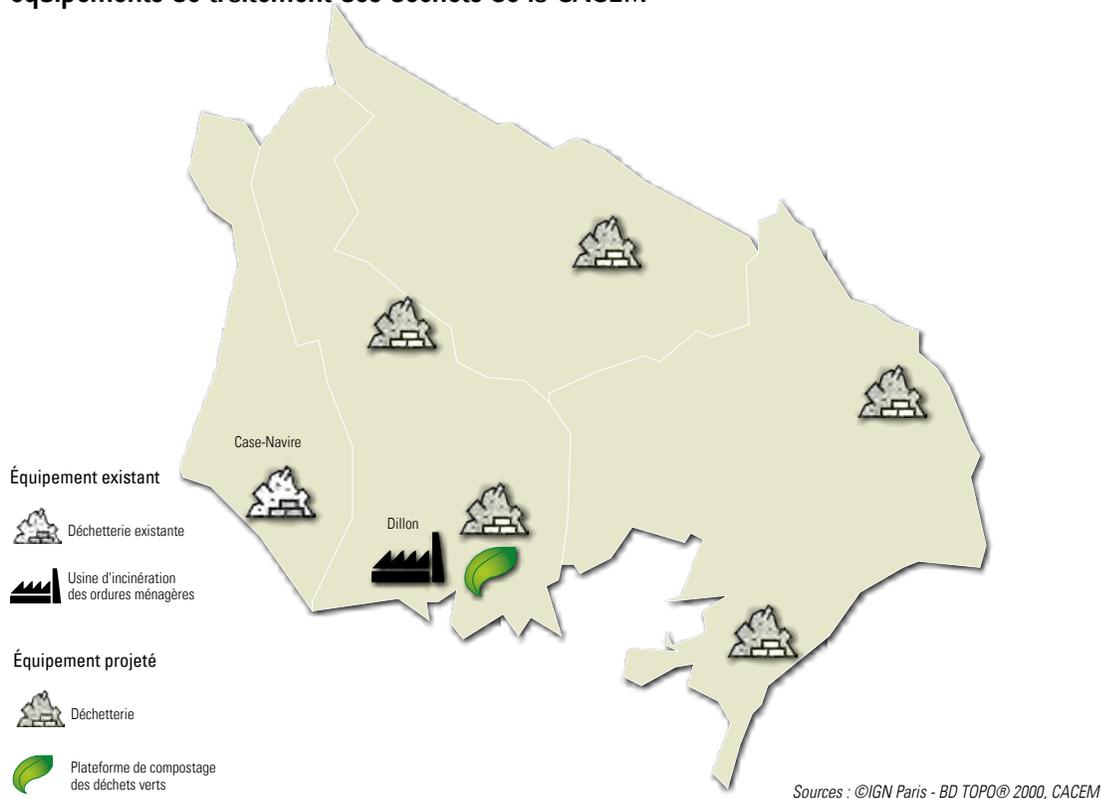
La collecte des déchets de la CACEM en 2008 (en tonnes)

	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007 -2008
Ordures ménagères résiduelles	72 255	73 947	71 452	69 222	-3,1%
Collecte sélective bacs	40	89	167	239	43,1%
Collecte emballages en colonne	239	293	344	299	-13,1%
Collecte verre en colonne	422	453	549	510	-7,1%
<i>Sous total ordures ménagères</i>	<i>73 956</i>	<i>74 782</i>	<i>72 512</i>	<i>70 270</i>	<i>-3,1%</i>
Encombrants & déchets verts	15 708	15 678	18 890	17 447	-7,6%
Déchetteries	-	867	1 331	2 263	70,0%
<i>Sous total</i>	<i>15 708</i>	<i>16 545</i>	<i>20 221</i>	<i>19 710</i>	<i>-2,5%</i>
<b>Total</b>	<b>88 664</b>	<b>91 327</b>	<b>92 733</b>	<b>89 980</b>	<b>-3,0%</b>

Source : CACEM

(\*) Centre de Valorisation Organique

## Les équipements de traitement des déchets de la CACEM



## En bref...

### Le recyclage des déchets

	Colonne verre	Centre de tri	Incinération	Autres collectes	Déchèteries
Verre	510				
Carton				136	
Papiers Métaux		975	2 104		254
Plastiques					
Batteries					31
Piles					2
Huiles de vidange					3
Gravats					297
<b>Total</b>	<b>510</b>	<b>975</b>	<b>2 104</b>	<b>136</b>	<b>587</b>

Source : CACEM

### → Le traitement en centre de stockage de déchets ultimes

La CACEM dispose sur la commune de Fort de France d'un Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de classe II exploité en régie. Ce CSDU reçoit principalement les déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni valorisés énergétiquement, ni bénéficier d'une valorisation organique ou matière, en raison de leur composition ou de leur taille (encombrants).

La Martinique ne disposant pas de centre de stockage de classe I (destiné aux déchets dangereux), les Résidus d'épuration des fumées de l'unité de valorisation thermique des déchets sont conditionnés et envoyés en métropole pour y être stockés.

Sources : CACEM





## MOBILITÉS

L'augmentation régulière du trafic trouve sa traduction logique dans les difficultés de circulation constatées sur les axes routiers principaux de l'agglomération. Parallèlement, et même si elle reste importante, la fréquentation des transports en commun tend à diminuer dans la commune centre. La conjonction de ces deux phénomènes qui pourrait, si elle se confirmait, mettre en évidence une attractivité accrue de l'automobile au dépend des transports collectifs, constitue une problématique centrale pour l'aménagement de l'agglomération. C'est l'un des enjeux pris en compte dans le plan de déplacements urbains de la CACEM en application depuis juillet 2003.



## Le trafic routier

La structure en H du réseau routier de la Martinique est caractérisée par un faible maillage qui conduit à concentrer l'essentiel de la circulation sur quelques axes principaux : l'autoroute A1, la RD41, la RN5 et la RN2.

### Un réseau surchargé...

Dans l'agglomération, l'analyse des flux routiers sur ces grands axes fait, en outre, ressortir des niveaux de trafic particulièrement élevés. Ainsi sur la portion d'autoroute qui relie l'échangeur de Dillon au canal du Lamentin, on comptabilise plus de 100 000 véhicules par jour.

En outre, on compte près de 90 000 véhicules/jour sur certains tronçons de la rocade de Fort-de-France et la plupart des radiales vers le centre-ville supportent un trafic moyen supérieur à 10 000 véhicules/jour.

En considérant que le trafic en heure de pointe est d'environ 1/10e du trafic journalier soit environ 4500 véh/heure pour la rocade de Fort-de-France dans un sens de circulation et 2250 véh/heure pour une file, on comprend aisément la saturation de l'axe principal de circulation et plus généralement de l'agglomération.

Loin d'avoir fluidifié le trafic, les améliorations de l'équipement routier national, à travers la mise à 2X2 voies et l'aménagement de carrefours stratégiques, ont conduit à améliorer l'attractivité de la voiture en l'absence de solutions de transports alternatifs efficaces.

Cette surcharge du réseau est en grande partie liée à l'importance des migrations alternantes.

### Une motorisation des ménages dans la moyenne

Le taux d'équipement en automobile dans la CACEM est relativement comparable à celui de la Martinique, avec une très légère avance toutefois dans l'agglomération. Ainsi, les ménages possédant au moins une voiture représentent 71% des ménages de la CACEM contre 70% dans le département. A titre de comparaison, ce pourcentage atteint 81% dans l'hexagone.

En termes d'évolution, la motorisation des ménages de entre 1999 et 2006, a été moins rapide dans l'agglomération qu'en Martinique. Durant cette période, on observe une croissance de 23% des ménages possédant au moins une voiture dans la CACEM contre 29% dans le département.

## Les indicateurs

Trafic moyen journalier sur le réseau national (dans les deux sens de circulation)

Route	Zone	1998	2006	évol 98/06
A1	Echangeur de Dillon - Canal du Lamentin	96 500	103 000	6,70%
A1	Canal du Lamentin -Aéroport	62 450	57 804	-7,40%
RN 1	Sortie autoroute -Giratoire Mahaut	35 310	45 644	29,30%
RN 1	Giratoire Mahaut -Giratoire place d'Armes	36 680	39 000	6,30%
RN1	Place d'Armes -Carrefour Union	27 360	42 892	56,80%

Source : Conseil Régional

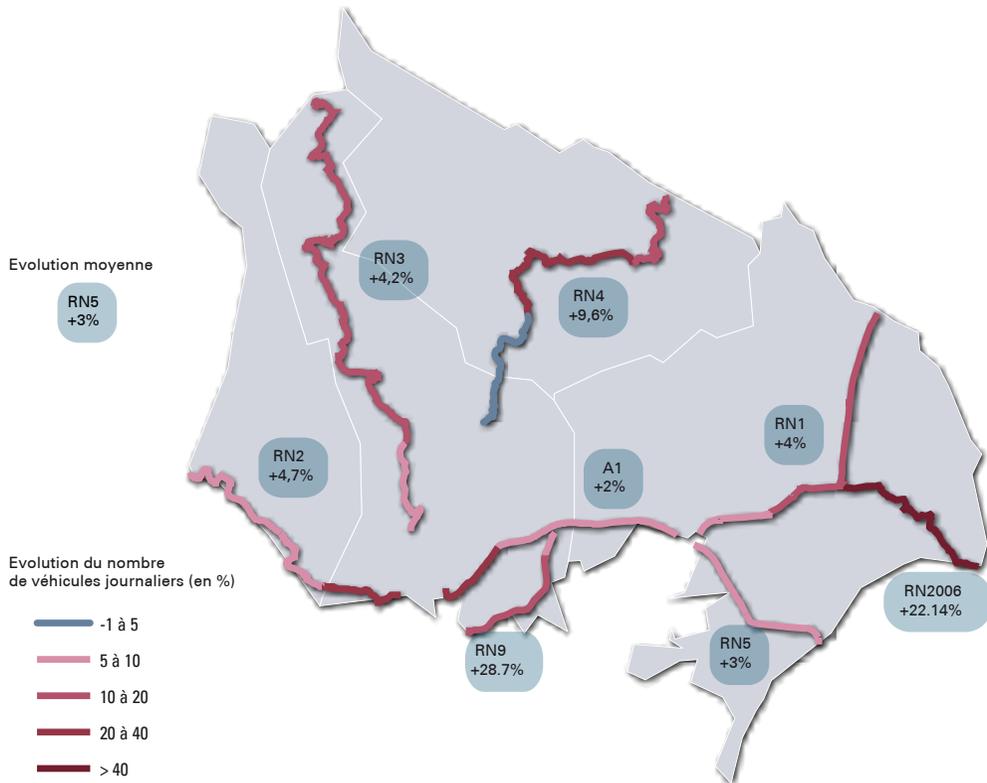
Motorisation des ménages en 2006

	Une voiture			Au moins deux voitures		
	Total	Part	Évolution 99-06	Total	Part	Évolution 99-06
Fort-de-France	18 716	50%	14%	5 797	15%	21%
Lamentin	7 797	53%	32%	3 796	26%	52%
Saint-Joseph	3 141	50%	25%	1 719	27%	44%
Schoelcher	4 604	51%	16%	2 317	26%	33%
<b>CACEM</b>	<b>34 258</b>	<b>51%</b>	<b>19%</b>	<b>13 629</b>	<b>20%</b>	<b>33%</b>
<i>MARTINIQUE</i>	75 276	49%	23%	32 450	21%	44%

Source : INSEE

(\*) on considère que la capacité d'une file de circulation est de 1800 véh/heure à 20 ou 30 km/heure. Au delà on est dans une situation de saturation.

## Evolution de la circulation entre 2005 et 2007



## En bref...

### Les immatriculations de voitures neuves en Martinique



Sources : Préfecture

# Les flux de mobilité

## Les déplacements domicile-travail

En 2006, 55% des actifs martiniquais travaillent dans une commune différente de celle où ils résident soit une augmentation de cinq points par rapport à 1999.

En termes d'emplois, l'agglomération Centre est la première zone du département avec 80 800 emplois soit 61% de l'emploi total. En incluant la zone centre atlantique, cette proportion atteint 72% de l'emploi total, loin devant le Sud (20%) et surtout le Grand Nord (8%)

## Le Centre, zone d'emploi attractive pour les actifs du Sud

Le Centre attire la quasi-totalité des actifs résidant dans le Sud et qui n'y travaillent pas. Seulement 1% des actifs du Sud travaille dans le Nord. L'agglomération Centre est particulièrement attractive pour les cadres et les professions intermédiaires : la moitié d'entre eux y travaille.

Au sein de la CACEM, les communes qui attirent le plus d'actifs sont Fort-de-France et Le Lamentin. On observe cependant une spécialisation des territoires en fonction des catégories socio-professionnelles. Ainsi, parmi les actifs du Sud ayant un emploi dans le Centre, les ouvriers travaillent davantage au Lamentin alors que les cadres, les

professions intermédiaires et les employés se retrouvent plus souvent à Fort-de-France.

La voiture est le premier moyen de transport utilisé par les actifs du Sud : 80% se rendent à leur lieu de travail en voiture, avec pour ceux qui rejoignent le centre, l'épreuve de plusieurs heures d'embouteillages aux heures de pointe...

## Les actifs du centre plus mobiles qu'ailleurs

Ces tendances de fond traduisent une attractivité croissante d'une partie du territoire de la CACEM au détriment d'une autre. Le Lamentin et Saint-Joseph connaissent ainsi un solde migratoire positif alors que Fort-de-France et Schoelcher enregistrent plus de départs que d'arrivées. L'analyse des flux de migration résidentielle vient renforcer ce constat et montre combien la proximité demeure un élément déterminant de l'ampleur des mouvements migratoires. Ainsi plus de 57% des flux croisés concernant la CACEM sont des flux internes.

## Une mobilité résidentielle importante

En 2006, au sein de la CACEM, 17% des habitants âgés de plus de 5 ans, vivaient dans une autre commune cinq ans auparavant. Plus de la moitié d'entre eux vivaient déjà dans l'agglomération Centre.

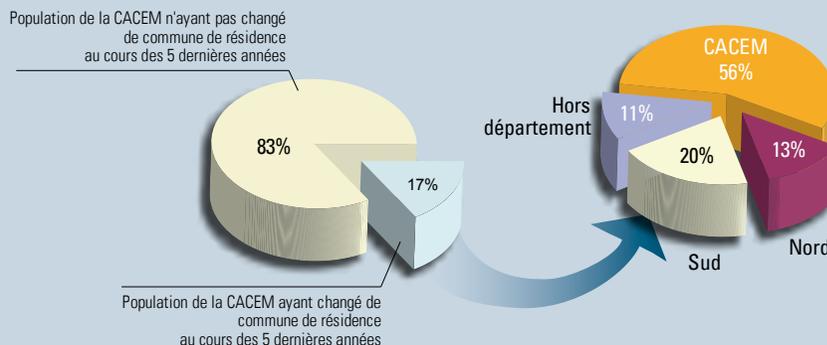
## Les indicateurs

Les flux domicile-travail entrant dans la CACEM en 2006

Lieu de travail	Provenance						TOTAL flux entrants
	CACEM	Centre Atlantique	Nord Atlantique	Nord-Caraïbe	Sud Atlantique	Sud Caraïbe	
Fort-de-France	28 625	3 866	823	1 695	3 631	5 454	44 094
Lamentin	14 564	3 042	453	625	3 111	4 281	26 076
Saint-Joseph	1 347	219	21	24	84	113	1 808
Schoelcher	3 602	255	116	271	252	367	4 863
<b>CACEM</b>	<b>48 138</b>	<b>7 382</b>	<b>1 413</b>	<b>2 615</b>	<b>7 078</b>	<b>10 215</b>	<b>76 841</b>
Martinique	103 682	33 016	10 329	12 109	29 112	31 677	219 925

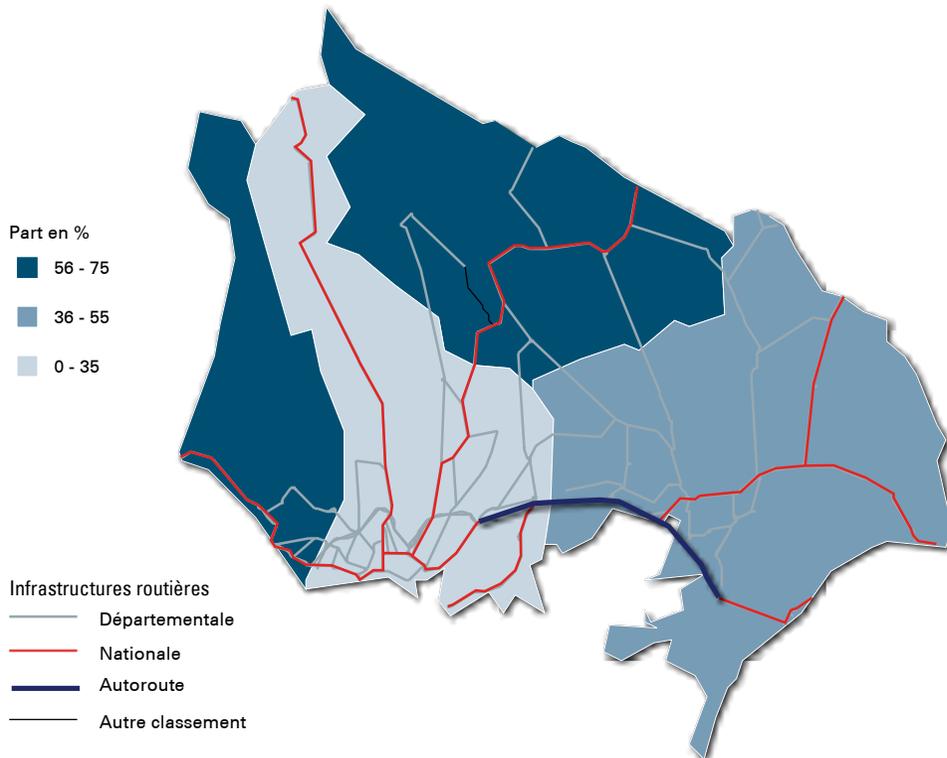
Source : insee - DADS 2006

La mobilité résidentielle dans la CACEM en 2006



Sources : INSEE

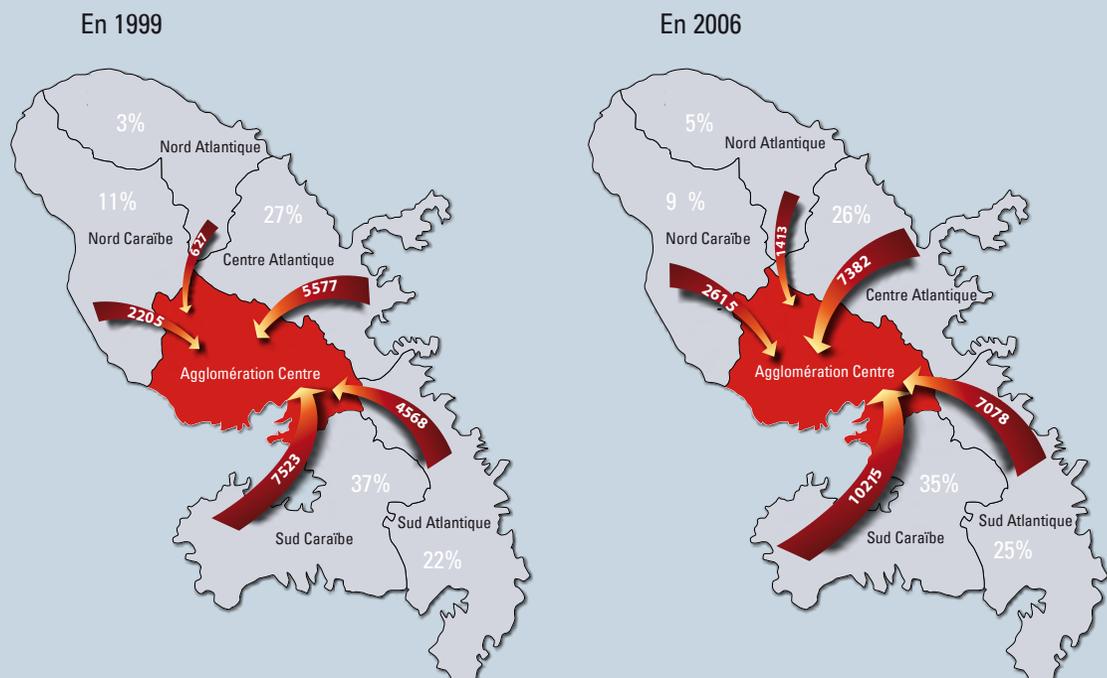
## Les actifs travaillant hors de leur commune de résidence



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, Conseil Régional, ADUAM

## En bref...

### Les flux domicile-travail vers la CACEM



Sources : INSEE, ADUAM

## L'accidentologie

Conséquence directe des importants flux routiers qui la traversent, l'agglomération Centre concentre la majorité des accidents de la route en Martinique. En 2008, 76% d'entre eux ont eu lieu sur le territoire de la CACEM.

En fait, ce sont surtout les communes de Fort-de-France et du Lamentin qui sont concernées puisqu'elles totalisent à elles seules 96% des accidents survenus dans l'agglomération.

### Moins d'accidents sur les routes...

Le nombre d'accidents de la route en Martinique est en baisse continue depuis l'année 2006, durant laquelle on a dénombré 848 accidents ayant causé la mort de 59 personnes. En 2008, la baisse du nombre d'accidents s'accélère avec -22% d'accidents par rapport à l'année précédente contre -8% en 2007. Les victimes sont également moins nombreuses sur les routes martiniquaises. Au total, 872 personnes ont été impliquées dans un accident de la circulation en 2008, soit 20% de moins qu'en 2007.

A l'instar du département, l'agglomération Centre voit sa situation s'améliorer nettement cette année avec une régression de 26% du nombre d'accidents sur son réseau routier.

### ...et moins de victimes

Le nombre d'accidents graves a également diminué mais dans de moindres proportions, -15% sur la même période. Parallèlement, on observe une baisse substantielle du nombre d'accidents mortels, -21% alors même que le nombre de tués diminue de 13%. Au delà donc de la baisse globale du nombre d'accidents et de victimes, on notera que le nombre de tués par accidents mortels tend donc à augmenter légèrement d'une année sur l'autre.

### Une forte concentration des accidents

Comme les années précédentes, les secteurs les plus accidentogènes sont situés dans la zone centrale de l'agglomération : rocade, avenues Maurice Bishop et général de Gaulle. A eux seuls, ces trois axes regroupent près du tiers des accidents qui se sont produits dans l'agglomération au cours des 5 dernières années.

Contrairement à la plupart des autres voies pour lesquelles le nombre d'accidents et leur gravité ne sont pas toujours corrélés, c'est aussi sur ces trois axes qu'est à déplorer le plus grand nombre de blessés graves et de tués. A titre d'exemple, plus de 22% des piétons victimes d'accidents dans l'agglomération l'ont été sur l'axe Bishop-Général de Gaulle...

## Les indicateurs

### L'accidentologie en 2008

	Nombre d'accidents	Nombre d'accidents mortels	Nombre d'accidents avec au moins un mort ou un blessé grave	Nombre de victimes			
				Tués	Blessé grave	Blessé léger	Indemnes
Fort-de-France	227	5	58	5	56	237	145
Lamentin	215	4	39	5	43	246	210
Saint-Joseph	8	1	8	2	8	5	4
Schoelcher	7	1	7	1	6	3	4
<b>CACEM</b>	<b>457</b>	<b>11</b>	<b>112</b>	<b>13</b>	<b>113</b>	<b>491</b>	<b>363</b>
<i>Martinique</i>	<i>604</i>	<i>33</i>	<i>234</i>	<i>35</i>	<i>235</i>	<i>602</i>	<i>508</i>

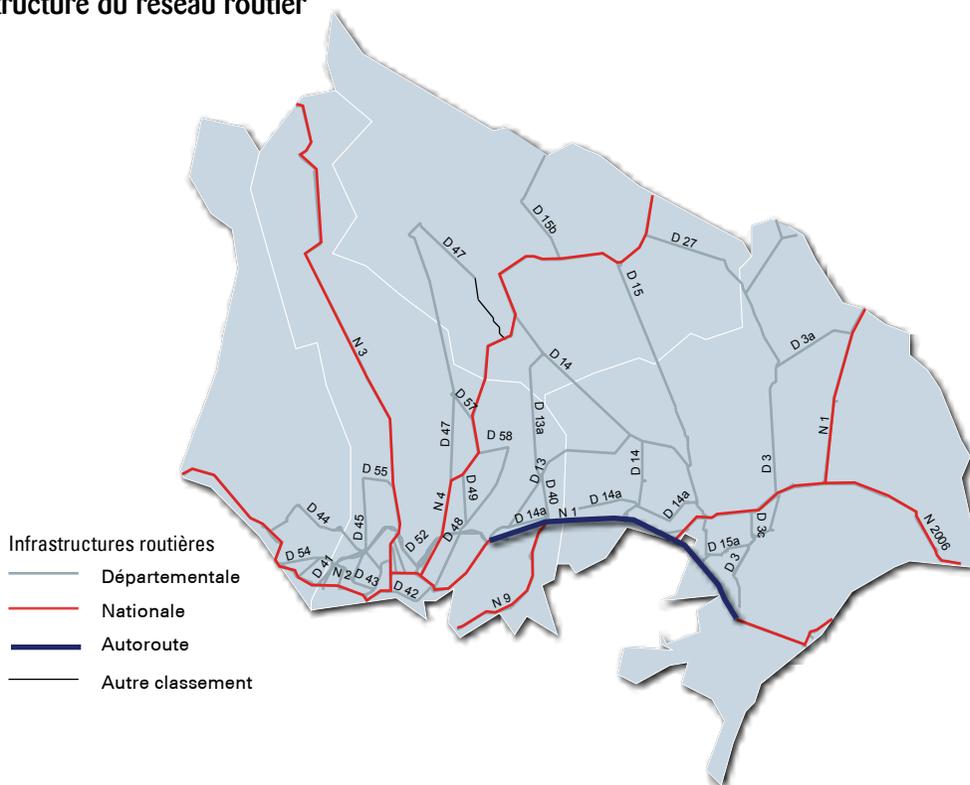
Source : DDE

### Les accidents impliquant des deux roues en 2008

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes			
		Tués	Blessés graves	Blessés légers	Indemnes
Fort-de-France	122	2	44	95	86
Lamentin	92	3	30	79	82
Saint-Joseph	5	2	5	3	3
Schoelcher	6	1	5	2	4
<b>CACEM</b>	<b>225</b>	<b>8</b>	<b>84</b>	<b>179</b>	<b>175</b>
<i>MARTINIQUE</i>	<i>300</i>	<i>22</i>	<i>139</i>	<i>212</i>	<i>238</i>

Source : DDE

## La structure du réseau routier



Sources : ©IGN Paris - BD TOPO® 2000, Conseil Régional, ADUAM

## En bref...

### Les accidents impliquant des voitures particulières en 2008

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes			
		Tués	Blessés graves	Blessés légers	Indemnes
Fort-de-France	179	5	36	204	129
Lamentin	199	2	37	235	206
Saint-Joseph	7	2	7	4	4
Schoelcher	5	0	5	3	4
<b>CACEM</b>	<b>390</b>	<b>9</b>	<b>85</b>	<b>446</b>	<b>343</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>515</b>	<b>24</b>	<b>192</b>	<b>550</b>	<b>483</b>

Source : DDE

### Les accidents impliquant des piétons en 2008

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes			
		Tués	Blessés graves	Blessés légers	Indemnes
Fort-de-France	51	1	6	53	44
Lamentin	15	0	4	11	11
<b>CACEM</b>	<b>66</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>64</b>	<b>55</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>89</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

Source : DDE

## Les transports en commun

### Une organisation arrivée à maturité

La CACEM détient la compétence transport urbain depuis le 1er janvier 2001. Toutefois, jusqu'en 2005, le seul réseau organisé de transport dans l'agglomération était le système de transport de Fort-de-France.

Il faudra attendre le 1er janvier 2006 pour qu'un véritable service public de transport urbain voie le jour sur les quatre communes du Centre.

### Une délégation de Transport public

La délégation de Transport Public a été confiée à la CFTU (Compagnie Foyalaise de Transport Urbain). Elle exploite donc depuis le 2 janvier 2006, le réseau de l'agglomération. La CFTU est une Société d'Economie Mixte Locale qui s'appuie sur l'actionnariat public/privé:

- CACEM, 53%
- Ville de Fort-de-France, 27%
- Transdev, 20%

### Un réseau relativement dense

Un nom commercial a été attribué à ce réseau : Mozaïk. Il dessert l'ensemble des quatre communes de l'agglomération selon trois niveaux :

- Les lignes structurantes : fréquence de 10 à 15 min

- Les lignes complémentaires : fréquence de 15 à 30 min

- Les lignes locales : fréquence de 30 min à 1h

La CFTU assure une partie de ce service en régie propre avec une flotte de 87 bus sur 19 lignes. Le reste du réseau est desservi par les 76 bus de 13 groupements de sous-traitants (affrétés).

Au total, ce sont 163 bus qui sont en circulation sur les 57 lignes du réseau. En légère hausse par rapport à 2007, l'offre kilométrique a évolué. Quatre lignes ont fait l'objet d'un réajustement compte tenu de la hausse de fréquentation. A contrario, deux services ont été supprimés la semaine sur la ligne 420 (Pointe Simon-Petit Manoir).

### Une fréquentation en légère hausse

Après une légère hausse de la fréquentation (+2,2%) entre 2007 et 2008, on enregistre une baisse notable du nombre de voyages effectués sur l'ensemble du réseau, -21% en un an. A noter cependant que ce phénomène ne concerne pas la catégorie des jeunes usagers (- de 25 ans) dont la fréquentation est en hausse. Ils représentent 29% des usagers en 2009 contre 22% en 2008.

## Les indicateurs

### Evolution de l'offre kilométrique

	2007	2008	évolution
Fort-de-France	3 177 646	3 239 273	1,9%
Lamentin	1 628 622	1 767 650	8,5%
Saint-Joseph	730 891	779 454	6,6%
Schoelcher	791 528	783 764	-1,0%
<b>CACEM</b>	<b>6 328 687</b>	<b>6 570 141</b>	<b>3,8%</b>

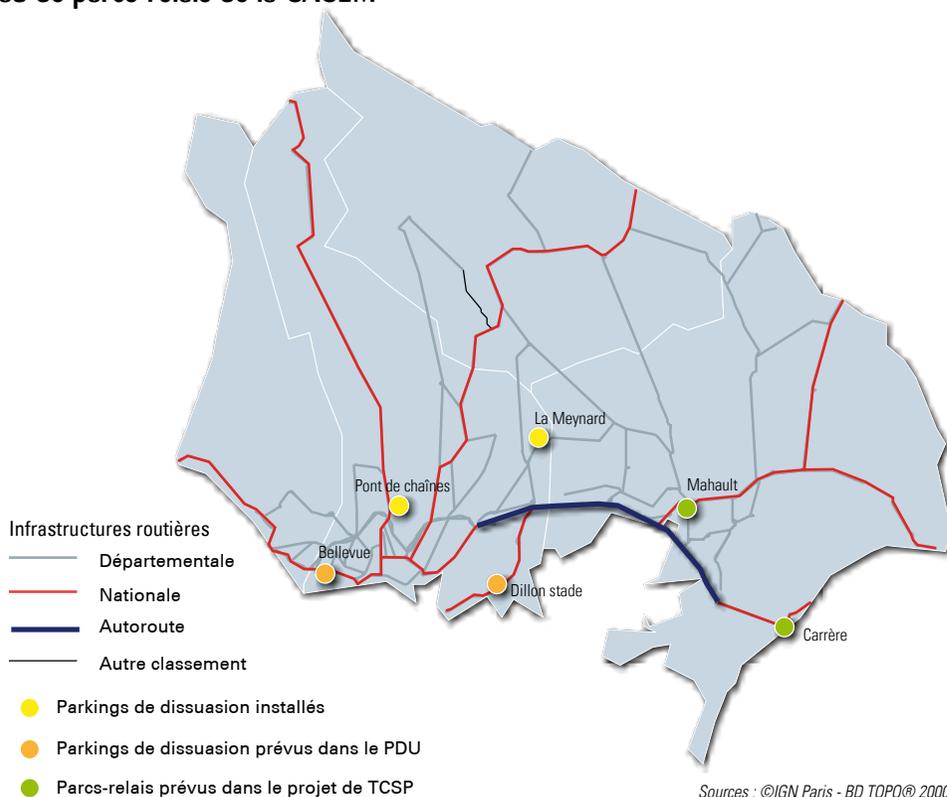
Source : CFTU

### Évolution du nombre de voyages sur le réseau de la CACEM

	2008	2009
nombre total de voyages	10 288 866	8 175 885
dont abonnement jeunes	2 308 396	2 375 992

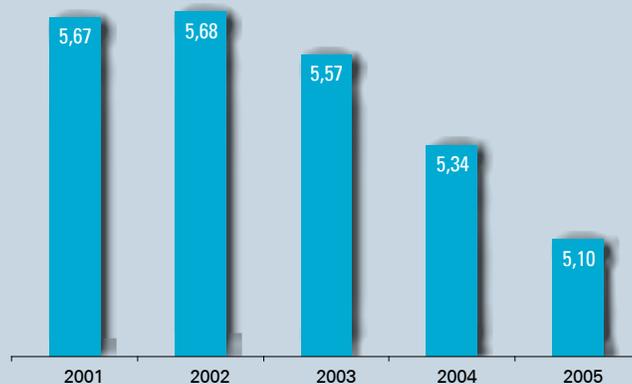
Source : CFTU

## Le réseau de parcs-relais de la CACEM



## En bref...

Évolution du nombre de voyageurs transportés à Fort-de-France entre 2001 et 2005



Sources : INSEE





## SÉCURITÉ

En 2007, l'insécurité est en net recul dans l'agglomération Centre (-6%), contrairement au reste du département qui enregistre une augmentation du nombre délits (+9%). Avec 12 000 crimes et délits commis cette année, l'agglomération Centre regroupe 58% des actes délictueux constatés en Martinique.

Au sein de la CACEM, l'amélioration de la situation concerne exclusivement le territoire couvert par la police nationale, Fort-de-France et Saint-Joseph. Les communes sous contrôle de la gendarmerie enregistrent, elles, une hausse des actes délictueux perpétrés sur leur territoire.



## Les crimes et délits

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, la circonscription de police du Lamentin a été étendue à l'ensemble du périmètre de la commune. Désormais, tout le territoire de Fort-de-France et du Lamentin est sous la juridiction de la police nationale. Le reste du territoire martiniquais reste sous le contrôle de la gendarmerie nationale.

### Des effectifs en légère baisse

En 2007, on enregistre une légère baisse (5%) du nombre de personnes affectées à la sécurité des biens et des personnes dans le département, -5% par rapport à 2006. La tendance est comparable sur le territoire CACEM où seuls les effectifs de la police nationale ont diminué respectivement de 12% et 6% à Fort-de-France et au Lamentin. Durant cette période, l'effectif opérationnel de la gendarmerie nationale est resté particulièrement stable, avec 465 gendarmes.

Avec près de 12 500 crimes et délits enregistrés, l'agglomération Centre regroupe 59% des actes délictueux constatés en Martinique au cours de l'année 2007.

Le nombre de délits pour 1000 habitants y est largement supérieur à celui observé dans le reste du département : 74 contre 38.

### Crimes et délits : Amélioration dans la CACEM

Le nombre de crimes et délits recensés dans le département a légèrement diminué entre 2006 et 2007, -2%. Toutefois, cette baisse globale est principalement portée par l'agglomération centre qui voit sa situation nettement s'améliorer. Ainsi, les actes délictueux constatés y régressent de 6% alors que le reste du département accuse une hausse de 9%.

Au sein de l'agglomération, on observe également une évolution très contrastée de l'insécurité. La diminution du nombre de délits ne concerne que la zone contrôlée par la police (Fort-de-France et le Lamentin), -9,4%. Les communes de Saint-Joseph et de Schoelcher enregistrent, quant à elles, une augmentation sensible des délits entre 2006 et 2007, +27%.

## Les indicateurs

### Effectifs de la police municipale

	2005	2006	2007
Fort-de-France	74	74	69
Lamentin	15	17	17
Saint-Joseph	7	7	7
Schoelcher	14	14	14

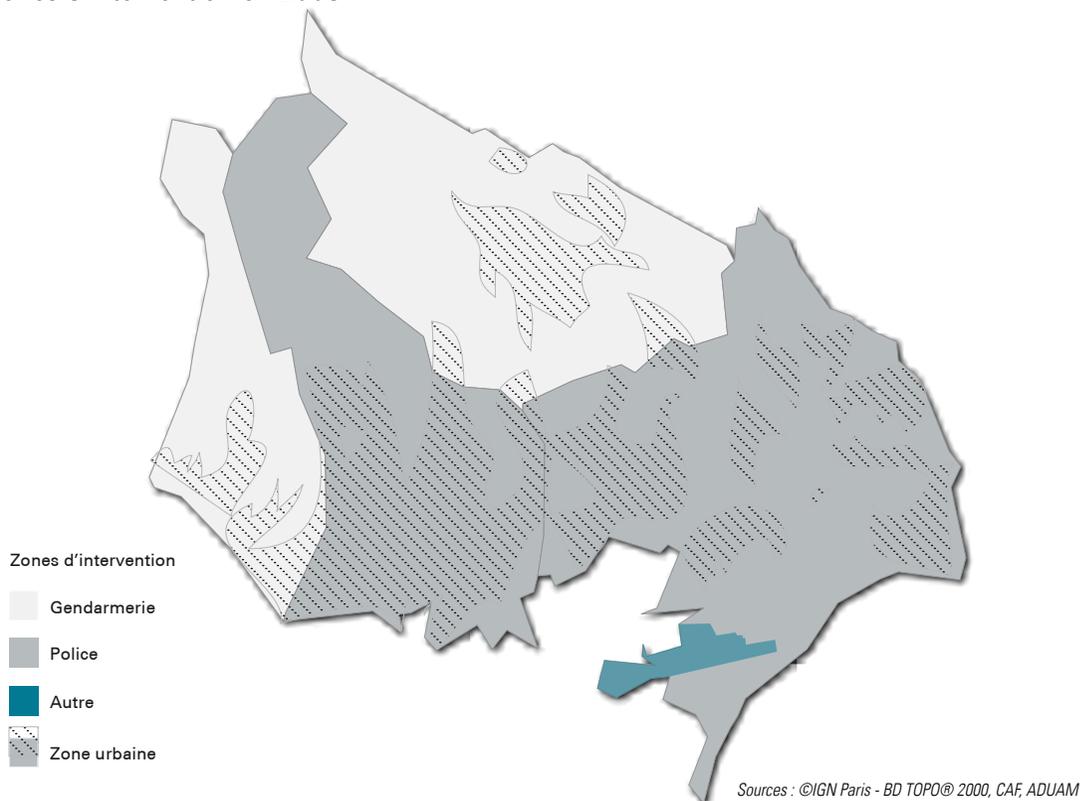
Source : Mairies

### Nombre de crimes et délits constatés dans la CACEM

	2006	2007	Évolution
Fort-de-France Police	11 726	10 627	-9,4%
Lamentin police			
Saint-Joseph gendarmerie	199	422	112,1%
Schoelcher gendarmerie	834	890	6,7%
<b>Total CACEM</b>	<b>12 759</b>	<b>11 939</b>	<b>-6,4%</b>
MARTINIQUE	20 825	20 589	-1,1%

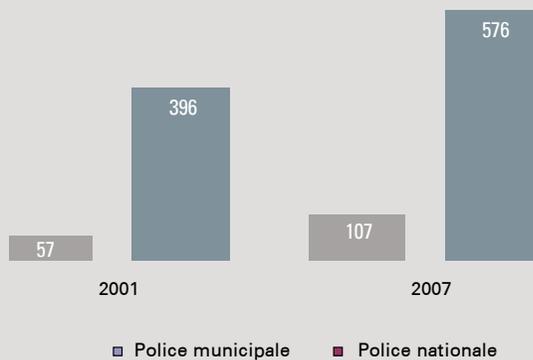
Source : Préfecture

## Les zones d'intervention en 2008



## En bref...

### Évolution des effectifs de la police sur le territoire de la CACEM



Sources : Mairies, Préfecture





## ENJEUX ET PROJETS

Les grands projets structurants de la CACEM illustrent parfaitement la voie du développement et de la modernité dans laquelle s'est engagée la Martinique. Les projets sont nombreux et ambitieux, à la hauteur des enjeux de l'agglomération. Parmi ces derniers on peut retenir les quatre suivants, qui redessineront les paysages et pas seulement ceux de l'agglomération :

- La CACEM, pôle économique d'excellence
- Une attractivité à recomposer
- Le renouvellement urbain durable
- Une offre sanitaire à restructurer

## La Pointe Simon

### «La CACEM, pôle économique d'excellence»

Situé à proximité du centre ville de Fort-de-France, de l'embouchure de la Rivière Levassor aux remparts du Fort Saint-Louis, la ZAC de la Pointe Simon est dotée d'un fort potentiel. Cette zone d'aménagement de 15 hectares a été créée pour répondre au constat d'un dépeuplement et d'une dégradation du centre ville en ranimant un pôle d'attraction commerciale et touristique et en favorisant le continuum "Ville Basse – Rive Droite" notamment par le traitement des espaces littoraux. La création et la réalisation de la ZAC Pointe Simon doit contribuer à la redynamisation du secteur qui doit devenir un des lieux privilégiés de la vie quotidienne foyalaise. La ZAC abrite plusieurs sous-ensembles d'aménagement, à commencer par plusieurs programmes de construction de bâtiments (Presqu'île, Village An tan Lontan, Postales, Maisons des Amériques), un aménagement d'espaces d'échanges et de détente, et le modelage d'un boulevard urbain de qualité (Alfassa).

#### Un programme ambitieux

Le programme de la ZAC comprend la création d'un espace économique d'activités et de loisirs, la réalisation de programmes de logements, d'équipements et espaces publics ainsi que l'aménagement du boulevard Alfassa avec

la restructuration de la gare routière.

En outre, quatre programmes de construction différents devraient venir compléter le projet:

- Une tour de bureaux R+20 + hôtel + Logements de standing, bureaux/commerces et parc de stationnement
- Un ensemble de commerces, bureaux et logements sur le thème du village créole.
- Un programme de réhabilitation à vocation d'animation culturelle.
- Un programme de commerces, logements aidés, locaux professionnels, résidence hôtelière de moyen séjour.

### Le projet en chiffres et en images



Coût: 44 millions d'euros 1 tour de 20 étages

100 000 heures de travail enregistrées

12 000 m<sup>3</sup> de béton et 700 tonnes d'acier de fondations

Chiffre d'affaires prévisionnel :

150 millions d'euros sur les 7 premières années

#### Vue 3D du projet implantée dans le site



# L'aménagement de la Savane

«Une attractivité à reconquérir»

L'aménagement de la Place de la Savane et de ses alentours revêt une signification particulière pour nombre de foyalis. Il s'agit d'effacer la réputation désastreuse du site en lui redonnant sa vocation de lieu de flânerie, y compris nocturne.

Aujourd'hui, ce réaménagement s'appuie sur les fondements du passé pour retrouver l'identité et la cohérence de la Savane. C'est donc logiquement, que le projet affirme les fonctions premières de la Savane : un lieu de culture, d'animations, de promenade mais aussi de rencontres sportives. Les forums populaires, animations théâtrales et musicales devraient y côtoyer des espaces de jeux d'enfants et des parcours sportifs.

La problématique de la circulation et des transports a également été prise en compte avec l'intégration dans le projet du flux maritime, de la circulation automobile et de la circulation piétonne qui s'organisera autour de chemins et de différents parcours.

Le projet d'aménagement de la plage de la Française comprend un espace de restauration rapide et différentes activités ainsi que des espaces réservés à l'artisanat d'art.

## Refaire de la Savane un lieu de flânerie

Les objectifs de ce programme sont multiples. Cependant, il s'agit avant tout de faire de la Savane un véritable pôle d'attraction touristique tout en redonnant une attractivité forte à la Ville Basse. La création, à terme, d'un espace de liaison cohérent entre la Ville Basse, le terminal croisière, la promenade du bord de mer et l'ensemble des projets de restructuration du centre ville devrait permettre de sécuriser la place par une fréquentation populaire et touristique. In fine, la création d'animations urbaines (forum, concert, expositions,...) et le développement d'une activité économique et culturelle (tour des yoles, manifestations nautiques, semi-marathon, le carnaval...) redonnera une cohérence urbaine au secteur en mettant en valeur un patrimoine collectif historique et culturel.

## Un avancement contrarié

Si le front de mer et la plage de la Française ont d'ores et déjà été réalisés, la livraison du mail de la Liberté et de la place de la Savane est sensiblement sortie du calendrier prévisionnel qui prévoyait une fin des travaux en décembre 2009. Les retards pris tiennent essentiellement au mode de financement et à la relative fragilité des entreprises locales.

## Le projet en chiffres et en images



Coût : 19 millions d'euros

2 Phases de travaux

15 lots techniques

20 kiosques

1 Restaurant

### Le futur mail de la liberté, de la bibliothèque Schoelcher jusqu'au kiosque à musique



Source : SEMAFF

## L'éco-quartier de cité Bon-Air

«Un modèle caribéen»

La Cité Bon-Air est une ancienne propriété de 381 logements sociaux de la Simar, vendue aux occupants dans les années 80. La Simar reste propriétaire à ce jour d'environ 70 logements.

Plus qu'un simple projet de renouvellement urbain, la reconstruction de la cité Bon Air en écoquartier est une démarche innovante dans la Caraïbe. Pilotée et coordonnée par le GIP GPV de la ville de Fort-de-France., cette opération a pour objectif de rapprocher sur un territoire les activités, l'habitat et les loisirs en travaillant sur la proximité, la mixité notamment fonctionnelle et l'accessibilité.

### Un site globalement dégradé

Malgré sa bonne localisation dans le tissu urbain foyalais, la cité Bon Air est un copropriété globalement dégradée. Le déficit d'entretien lié à l'absence de syndic a entraîné une dégradation évidente de l'immeuble, des parties communes et des espaces extérieurs, qui nécessite aujourd'hui une intervention des pouvoirs publics.

En concertation avec l'Etat (DDE), la Simar et certains propriétaires, la Ville a engagé une étude de faisabilité de renouvellement urbain.

Au terme d'une première phase partagée de diagnostic et de pré programmation, la Ville, l'Etat et la Simar ont opté

pour la procédure de plan de sauvegarde, à l'inverse du scénario OPAH\*-copropriété, qui reste principalement fondée sur une logique d'incitation à la réhabilitation sans modification notable de la propriété.

### Un écoquartier caribéen

Cet écoquartier caribéen se distingue des écoquartiers européens classiques par la prise en compte des problématiques liées à la culture, au climat, aux risques naturels, à la topographie et à la situation géographique insulaire de la Martinique par rapport à la densité. En outre, le projet est situé en hauteur, en plein centre urbain et porte majoritairement sur du logement social. Pour la reconstruction des bâtiments, l'ANRU a participé à la hauteur de 16.2 millions d'euros.

Plusieurs équipements sont prévus :

- liaison nord-sud et est-ouest vers le TCSP
- une place publique
- un square en belvédère
- un crèche et un équipement petit enfance
- un lieu de mémoire et d'animation culturelle
- nouvelles voirie et voie de desserte principale

(\* ) Opération programmée d'amélioration de l'habitat

## Le projet en chiffres et en images



Coût : 22 millions d'euros  
 25 000 m<sup>2</sup> d'espace public  
 318 logements démolis  
 397 logements reconstruits  
 dont 172 LES (Logements Évolutifs Sociaux)



### La cité Bon Air actuellement...



Source : SEMAFF

# Le centre hospitalier de Mangot-Vulcin

«Une offre sanitaire à restructurer»

La carte de l'offre sanitaire en Martinique est actuellement en pleine métamorphose. Au coeur de cette nouvelle donne, le futur hôpital de Mangot-Vulcin, au Lamentin. Lancé en 2003, le projet dont le calendrier initial prévoyait une mise en service en 2008, a pris beaucoup de retard pour des raisons financières, foncières et techniques. L'ouverture de l'établissement est désormais reportée à courant 2010 par l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) table sur une ouverture courant 2010.

## Une nouvelle répartition de l'offre

C'est autour de l'hôpital de Mangot-Vulcin que s'articulera la réorganisation du secteur. Sur ses 397 lits, 130 seront en effet réservés à la psychiatrie et permettront enfin le déménagement de l'hôpital spécialisé de Colson. L'ouverture de ce nouvel établissement permettra aussi de jouer la complémentarité avec le CHU de Fort-de-France, d'une part, et le centre hospitalier Louis-Domergue à La Trinité, de l'autre. C'est l'un des principaux points d'application du nouveau schéma d'organisation sanitaire mise en place pour les dix ans à venir. In fine, cette nouvelle organisation devrait mettre un terme à des situations de concurrence entre les différentes structures du territoire. L'objectif est de sauvegarder les emplois et rendre les services plus

efficaces. Par ailleurs, d'importants travaux sont aussi prévus à Fort-de-France. Le plateau technique de l'hôpital Pierre-Zobda-Quitman doit être entièrement reconstruit. Un chantier colossal de 192 millions d'euros qui assurera au CHU de Fort-de-France sa place d'établissement de référence dans la région, avec 11 blocs opératoires sur 29 000 mètres carrés, capables d'encaisser un séisme majeur, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

## Une innovation nationale

La Martinique sera en effet dotée de la première plateforme informatique de santé de France. Le système, élaboré par l'ARH, mettra en relation tous les acteurs du secteur, y compris les médecins libéraux, et centralisera un dossier unique pour chaque malade. Une véritable révolution qui, d'ici à 2012, fera de la Martinique une pionnière.

## Le projet en chiffres et en images



Coût : 160 millions d'euros

397 lits  
dont 130 réservés à la psychiatrie

SHOB : 80 000 m<sup>2</sup>

Surface utile : 41 000 m<sup>2</sup>

### Vue 3D du projet







## ANNEXES



# Index des indicateurs

## Démographie

Nombre d'habitants  
Solde naturel  
Solde migratoire  
Population par âge  
Catégories socioprofessionnelles

## Habitat / Foncier

Nombre de logements (individuels, collectifs)  
Nombre de logements vacants  
Nombre de logements sociaux financés et livrés  
Nombre de permis de construire  
Nombre de transactions foncières  
Prix moyens du foncier  
Nombre de transactions immobilières  
Prix moyens de l'immobilier  
Loyers moyens par type  
Loyers de 1ère entrée par type

## Santé / Social

Nombre de médecins libéraux  
Les équipements de santé en nombre  
Le taux d'équipement en lits d'hospitalisation  
Capacité d'accueil des crèches (privées et publiques)  
Nombre d'assistantes maternelles  
Nombre de bénéficiaires du RMI  
Nombre de bénéficiaires de l'API  
Nombre de bénéficiaires de la CMU (y compris complémentaire)  
Nombre de ménages sans ressources autres que les allocations CAF

## Emploi / Formation

Nombre d'emplois  
Nombre d'actifs  
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie 1  
Ancienneté de la demande d'emploi  
Niveau de formation des demandeurs d'emploi catégorie 1  
Nombre de scolaires  
Nombre de collégiens  
Nombre de lycéens  
Origine géographique des scolaires

## Activités / Services

Nombre d'entreprises  
Nombre de créations d'entreprises  
Taille des entreprises  
Nombre de salariés  
Nombre de lits touristiques  
Nombre de commerces de plus de 300m<sup>2</sup>

## Fiscalité

Taxe professionnelle (Taux, Produit)  
Taxe habitation (Taux, Produit)  
Taxe foncier bâti (Taux, Produit)  
Taxe foncier non bâti (Taux, Produit)

## Environnement

Les protections naturelles  
La qualité des eaux de baignade  
Les stations d'épuration  
Production de déchets ménagers  
Déchets ménagers recyclés

## Mobilités

Comptages routiers RN  
Comptages routiers RD  
Migrations alternantes  
Nombre de véhicules immatriculés  
Nombre de voyages sur le réseau de transport collectif  
Nombre d'accidents

## Sécurité

Effectifs police nationale  
Effectifs police municipale  
Effectifs gendarmerie  
Nombre de crimes et délits

# Index des tableaux

## Démographie

Évolution de la population .....	12
Évolution annuelle moyenne .....	12
Solde migratoire apparent intercensitaire.....	12
Solde naturel intercensitaire .....	12
Répartition par âge en 2006 .....	14
Catégories socioprofessionnelles en 2006.....	14

## Habitat / Foncier

Évolution du nombre de logements.....	18
Les résidences principales par catégorie .....	18
Évolution du nombre de logements vacants.....	18
Les logements locatifs sociaux en 2007.....	20
Subventions ANAH en 2007.....	20
Les loyers moyens privés par type d'appartement en 2008 (en €).....	22
Les loyers privés de 1 <sup>ère</sup> entrée par type d'appartement en 2008 (en €).....	22
Evolution du nombre de logements autorisés.....	24
Les transactions foncières.....	26
Les prix moyens des terrains à bâtir (TAB) par catégorie (en €/ m <sup>2</sup> ).....	26
Les surfaces moyennes cédées en m <sup>2</sup> .....	27

## Santé / Social

Nombre de médecins libéraux en 2007.....	30
Les principaux équipements de santé dans la CACEM en 2008.....	30
Densité médicale sur le territoire de la CACEM en 2007.....	30
Les structures d'accueil des jeunes enfants (juillet 2008).....	32
Les assistantes maternelles en 2008.....	32
Les établissements des personnes âgées en 2008.....	34
Les allocataires du RMI en 2008.....	36
Les ménages sans ressources en 2008.....	36
Les allocataires de l'Allocation Parent isolé en 2008.....	36
Les bénéficiaires de la CMU (y compris complémentaire).....	36

## Emploi / Formation

Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 de 2000 à 2007.....	40
L'emploi salarié dans les entreprises de 1993 à 2008.....	40
L'ancienneté de la demande d'emploi en 2007.....	41
Evolution du nombre d'emplois entre 1990 et 2006.....	41
Les niveaux de formation des demandeurs d'emploi en 2007.....	42
La qualification des demandeurs d'emploi en 2007.....	42
Évolution du nombre d'écoliers des secteurs privés et publics entre 2006 et 2008.....	44
Les établissements scolaires en 2008.....	44
Les collégiens des secteurs privés et publics en 2008.....	45
Les lycéens des secteurs privés et publics en 2008.....	45

## Activités / Services

Les établissements par secteur d'activité au 1 <sup>er</sup> janvier 2008.....	48
Les créations d'établissements au 1 <sup>er</sup> janvier 2008.....	48
Les grandes surfaces (+ de 300m <sup>2</sup> ) en 2008.....	50

# Index des tableaux

## Fiscalité

Taxe professionnelle en 2008.....	54
Taxe sur le foncier bâti en 2008.....	54
Taxe d'habitation en 2008.....	54
Taxe sur le foncier non bâti en 2008.....	54
Octroi de mer en 2008.....	54
Les foyers fiscaux en 2008.....	56
Les revenus moyens en 2008 (en €).....	56

## Environnement

Concentrations moyennes en NO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> ).....	61
Principaux indicateurs de pollution atmosphérique mesurés.....	63
Les stations d'épurations de la CACEM.....	64
Les unités de traitement.....	65
Les captages.....	65
Les teneurs en chlore dans les unités de distribution.....	65
Parc de stations d'épuration publiques en Martinique en 2005.....	66
La collecte des déchets de la CACEM en 2008 (en tonnes).....	68
Le recyclage des déchets.....	69

## Mobilités

Trafic moyen journalier sur le réseau national (dans les deux sens de circulation).....	72
Motorisation des ménages en 2006.....	72
Les flux domicile-travail entrant dans la CACEM en 2006.....	74
L'accidentologie en 2008.....	76
Les accidents impliquant des deux roues en 2008.....	76
Les accidents impliquant des voitures particulières en 2008.....	77
Les accidents impliquant des piétons en 2008.....	77
Évolution de l'offre kilométrique.....	78
Évolution du nombre de voyages sur le réseau de la CACEM.....	78

## Sécurité

Effectifs de la police municipale.....	82
Nombre de crimes et délits constatés dans la CACEM.....	82

# Index des cartes

## Démographie

La population de la CACEM en 2006.....	13
Structure de la population par type de ménage en 2006.....	15

## Habitat / foncier

Les résidences principales en 2006.....	19
Le logement social en 2008.....	21
Loyers moyens des appartements T3 par quartiers en 2007.....	23
Les autorisations de construire en 2008.....	25
Le foncier constructible en 2006-2007.....	27

## Santé / social

L'offre de santé dans la CACEM en 2008.....	31
L'accueil du premier âge dans la CACEM en 2008.....	33
Structures d'accueil des personnes âgées dans la CACEM en 2008.....	35
Les allocataires du RMI dans la CACEM en 2008.....	37

## Emploi / formation

Le taux d'emploi en 2006.....	41
Population et niveau d'études en 2006.....	43
Les établissements du Secondaire en 2008.....	45

## Activités / services

Les créations d'entreprises.....	49
Les grandes surfaces commerciales (>300m <sup>2</sup> ) par secteur d'activité en 2008.....	51

## Fiscalité

Le produit des impôts locaux en 2008.....	55
Les foyers fiscaux en 2008.....	57

## Environnement

La dispersion du NO <sub>2</sub> .....	61
Les stations de contrôle de la qualité de l'air.....	63
Qualité des eaux en 2007.....	65
Les stations d'épurations publiques.....	67
Les équipements de traitement des déchets de la CACEM.....	69

## Mobilités

Evolution de la circulation entre 2005 et 2007.....	73
Les actifs travaillant hors de leur commune de résidence.....	75
Les flux domicile-travail vers la CACEM.....	75
La structure du réseau routier.....	77
Le réseau de parcs-relais de la CACEM.....	79

## Sécurité

Les zones d'intervention en 2005.....	81
---------------------------------------	----

# Index des graphes

## Démographie

Taux de natalité et mortalité dans la CACEM (en %).	13
Les ménages de la CACEM selon le mode de cohabitation en 2006.	15
Les familles de la CACEM en 2006.	15

## Habitat / Foncier

Répartition des résidences principales au sein de la CACEM en 2006.	18
Le parc de logements de la CACEM selon le nombre de pièces (en %).	19
Répartition des foyers fiscaux en fonction des plafonds de ressources des locataires de logements aidés en 2007.	21
Poids du parc locatif dans le parc des résidences principales.	23
Appartement de type T3 : 43% des logements collectifs autorisés.	25
Les logements privés autorisés de 2006 à 2008 selon le maître d'ouvrage.	25

## Santé / Social

Taux d'équipement en lits et places pour 1000 habitants en 2007.	31
La population de 0 à 5 ans au sein de la CACEM en 2006.	33
Les retraités de la CACEM en 2006.	35
L'évolution du nombre de retraités entre 1999 et 2006.	35

## Emploi / Formation

Répartition des diplômés dans la population (non scolarisée et de plus de 15 ans).	43
--	----

## Activités / Services

Les établissements actifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2008.	49
Evolution du nombre de projets présentés en CDEC depuis 2004.	50
Densité commerciales en m <sup>2</sup> /1000 hab.	51
Surfaces de vente autorisées par secteur sur le territoire de la CACEM entre 2004 et août 2007.	51

## Fiscalité

Part des taxes dans la fiscalité locale directe.	55
Les redevables de l'ISF à Fort-de-France.	57

## Environnement

Les concentrations moyennes des principaux polluants.	60
Répartition des indices ATMO en 2007.	62

## Mobilités

Les immatriculations de voitures neuves en Martinique.	73
La mobilité résidentielle dans la CACEM en 2006.	74
Évolution du nombre de voyageurs transportés à Fort-de-France entre 2001 et 2005.	79

## Sécurité

Évolution des effectifs de la police sur le territoire de la CACEM.	83
---	----

# Sigles

<b>AFSSET</b>	Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail
<b>AL</b>	Allocation Logement
<b>ANAH</b>	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
<b>ANPE</b>	Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>APID</b>	Aménagement de Pêche d'Intérêt Départemental
<b>ARDTM</b>	Agence Régionale de Développement Touristique de la Martinique
<b>ASSEDIC</b>	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
<b>CACEM</b>	Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CAESM</b>	Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique
<b>CCIM</b>	Chambre de Commerce de la Martinique
<b>CCNM</b>	Communauté des communes du Nord de la Martinique
<b>CDEC</b>	Commission Départementale d'Équipement Commercial
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CFTU</b>	Compagnie Foyalaise des Transports Urbains
<b>DADS</b>	Déclaration Annuelle des Données Sociales
<b>DDE</b>	Direction Départementale de l'Équipement
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DRCCRF</b>	Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
<b>EAT</b>	Espace d'Aménagement Touristique
<b>FRAFU</b>	Fond Régional pour l'Aménagement Foncier et Urbain
<b>GPV</b>	Grand Projet de Ville
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>OPAH</b>	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
<b>PADD</b>	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
<b>PDU</b>	Plan de Déplacement Urbain
<b>PLH</b>	Programme Local de l'Habitat
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PPR</b>	Plan de Prévention des Risques
<b>PRU</b>	Plan de Rénovation Urbaine
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RHI</b>	Résorption de l'Habitat Insalubre
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>SAR</b>	Schéma d'Aménagement Régional
<b>SCOT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SDA</b>	Schéma Directeur d'Assainissement
<b>SDC</b>	Schéma de Développement Commercial
<b>SPANC</b>	Service Public d'Assainissement Non Collectif
<b>TCSP</b>	Transport en Commun en Site Propre
<b>UAG</b>	Université des Antilles Guyane
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>UNEDIC</b>	Union Nationale Interprofessionnelles pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
<b>ZAE</b>	Zone d'Activité Economique

## Ressources statistiques

<b>ADEME</b>	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	<a href="http://www.martinique.ademe.fr">www.martinique.ademe.fr</a>
<b>ADI</b>	Agence D'Insertion de la Martinique	<a href="mailto:adi-martinique@wanadoo.fr">adi-martinique@wanadoo.fr</a>
<b>ANPE</b>	Agence Nationale pour l'emploi	<a href="http://www2.pole-emploi.fr/region/martinique">www2.pole-emploi.fr/region/martinique</a>
<b>ASSEDIC</b>	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce	<a href="http://www.assedic.fr">www.assedic.fr</a>
<b>CACEM</b>	Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique	<a href="http://www.cacem.org">www.cacem.org</a>
<b>CAESM</b>	Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique	<a href="http://www.espacesud.fr">www.espacesud.fr</a>
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales	<a href="http://www.martinique.caf.fr">www.martinique.caf.fr</a>
<b>CCIM</b>	Chambre d'Industrie et de Commerce de la Martinique	<a href="http://www.martinique.cci.fr">www.martinique.cci.fr</a>
<b>CCNM</b>	Communauté de Communes du Nord de la Martinique	<a href="http://www.ccnm.fr">www.ccnm.fr</a>
<b>CFTU</b>	COMPAGNIE FOYALAISE DE TRANSPORTS URBAINS	
<b>CGSS</b>	Caisse Générale de Sécurité Sociale	<a href="http://www.cgss-martinique.fr">www.cgss-martinique.fr</a>
<b>CMT</b>	Comité Martiniquais du Tourisme	<a href="http://www.martiniquetourisme.com">www.martiniquetourisme.com</a>
<b>CONSEIL GENERAL</b>		<a href="http://www.cg972.fr">www.cg972.fr</a>
<b>CONSEIL REGIONAL</b>		<a href="http://www.cr-martinique.fr">www.cr-martinique.fr</a>
<b>DRCCRF</b>	Direction régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes	<a href="mailto:dd972@dgccrf.finances.gouv.fr">dd972@dgccrf.finances.gouv.fr</a>
<b>DAF</b>	Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt	<a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a>
<b>DDE</b>	Direction Départementale de l'Équipement	<a href="http://www.martinique.equipement.gouv.fr">www.martinique.equipement.gouv.fr</a>
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts	<a href="http://dgfip.finances.gouv.fr">dgfip.finances.gouv.fr</a>
<b>DIREN</b>	Direction Régionale de l'Environnement	<a href="http://www.martinique.ecologie.gouv.fr">www.martinique.ecologie.gouv.fr</a>
<b>DRIRE</b>	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement	<a href="http://www.ggm.drire.gouv.fr">www.ggm.drire.gouv.fr</a>
<b>DSDS</b>	Direction de la Santé et du Développement Social	<a href="http://www.martinique.sante.gouv.fr">www.martinique.sante.gouv.fr</a>
<b>GROUPIMO</b>		<a href="http://www.groupimo.com">www.groupimo.com</a>
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques	<a href="http://www.insee.fr/fr/regions/martinique">www.insee.fr/fr/regions/martinique</a>
<b>MADIANA CONGRES</b>		<a href="http://www.madiana.com">www.madiana.com</a>
<b>MADININAIR</b>		<a href="http://www.madininair.asso.fr">www.madininair.asso.fr</a>
<b>ODYSSI</b>		<a href="http://www.odyssi.fr">www.odyssi.fr</a>
<b>PREFECTURE DE LA MARTINIQUE</b>		<a href="http://www.martinique.pref.gouv.fr">www.martinique.pref.gouv.fr</a>
<b>RECTORAT DE LA MARTINIQUE</b>		<a href="http://www.ac-martinique.fr">www.ac-martinique.fr</a>

# L'Observatoire Territorial de Martinique (OTM)

## Une finalité

L'Observatoire Territorial de Martinique est un dispositif d'observation mis en œuvre par l'ADUAM, pour suivre l'évolution de plusieurs thèmes sur tout ou une portion du territoire dans le temps et dans l'espace.

L'objectif est d'assurer le partage de l'information et la diffusion de la connaissance relative aux dynamiques et aux inégalités territoriales de l'espace martiniquais ; à travers un certain nombre de thèmes et différentes échelles d'analyses.

## Une forme

L'Observatoire Territorial de la Martinique se présente sous la forme d'une application informatique dans laquelle des informations sont agrégées et restituées via Internet/ Extranet de manière synthétique par le biais de cartes, tableaux, études, références bibliographiques ou liens.

Centre de ressources, il est consultable à tout moment à travers un portail informatique disponible sur l'extranet : [www.observatoire-territorial-martinique.org](http://www.observatoire-territorial-martinique.org)

## Un contenu

Quatre types de documents sont disponibles en consultation :

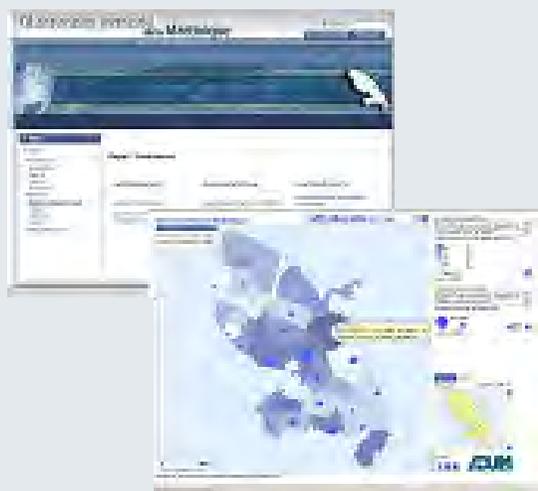
- Des cartes à télécharger
- Des chiffres clés présentés sous forme de tableaux et graphiques
- Du contenus rédactionnels : études et rapports de présentation.
- Une application de cartographie dynamique très intuitive d'utilisation, permet d'illustrer de manière attractive toute sorte de données géolocalisées.

Deux entrées possibles : par thèmes ou par territoires

## Un outil partenarial

Véritable outil partenarial, l'Observatoire Territorial de Martinique devra mobiliser et valoriser une partie des informations produites par les observatoires spécialisés existant (foncier, habitat...) ou futurs. Il n'a pas vocation à concurrencer les autres observatoires spécialisés existant. Il intègre les informations produites par ces derniers et les mets en lien avec les problématiques de l'urbanisme et de l'aménagement.

## Pour aller plus loin...



### →→ A noter

Le Service d'Informations Géographiques (SIG) de l'ADUAM est un outil à la fois de mémoire, de traduction de données, de travail pour des exploitations dynamiques des données et de production d'images numériques.

Le SIG de l'ADUAM met en œuvre un ensemble d'outils et de personnes en réseau, permettant de saisir, conserver, mettre à jour, extraire, interroger, transmettre et afficher les données spatiales décrivant les différents territoires de la Martinique.

Parmi ses nombreuses missions :

- Assistance aux chargés d'études en termes de cartographie et traitements d'analyse spatiale (SIG) pour les études PLU/POS, pour les SCOT et les différentes études thématiques,
- Participation au réseau SIG972
- Mise à jour de la base de données POS et PLU intégrant les modifications et révisions simplifiées de ces documents
- Numérisation de POS et PLU
- Conseil et assistance sur la mise en place d'un SIG au sein des structures intercommunales